



- Novembre 2017 -

Dossier de candidature au label **Grand Site de France**

DUNES SAUVAGES DE GÂVRES À QUIBERON



Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon



La presqu'île [de Quiberon], se découpant au milieu de la mer, prolongeait sa perspective d'un jaune pâle, et les vagues dessinaient sur son double rivage deux longues bordures d'écume blanche. La mer était toute bleue, le ciel tout blanc ; frappés d'aplomb par le soleil, les sables faisaient miroiter devant nous de grands reflets bruns qui semblaient les faire onduler et en allonger l'étendue. Des monticules ronds formés par des coups de vent, et que piquaient çà et là quelques joncs minces comme des aiguilles, se présentaient sans cesse l'un après l'autre, il fallait les monter et les descendre, des traînées de poussière se levant lentement s'envolaient et nos yeux se fermaient à l'éblouissement du soleil qui flambait sur les flots et chatoyait sur le sable.



Gustave FLAUBERT
Par les champs et par les grèves - 1881



SOMMAIRE

Déclaration d'engagement	1
1. Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon	5
Le Grand Site et ses singularités	6
Un site unique	7
Un site protégé	10
Le territoire de projet : le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon	16
Un site aux patrimoines d'exception	18
Les paysages des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon	18
Des milieux naturels exceptionnels	30
Un patrimoine culturel d'une remarquable diversité	34
Les valeurs patrimoniales	39
L'esprit des lieux	41
2. Une démarche volontaire et collective au service de la préservation et de l'accueil, engagée depuis près de 25 ans	43
Un territoire convoité et très fréquenté	44
Des pressions accrues sur les patrimoines	44
Un site à la forte notoriété et à l'importante fréquentation	46
Un territoire aux multiples usages	48
Une mobilisation locale autour d'un projet de territoire partagé	52
Le gestionnaire du Grand Site	52
Une démarche partenariale ancienne et s'enrichissant d'année en année	56
Une importante capacité de mobilisation populaire	58
Deux Opérations Grand Site et un Grand Site aux qualités retrouvées	59
2002/2010 : Première Opération Grand Site, une reprise en main collective d'un territoire dégradé	59
Bilan : Une reconquête écologique et paysagère mais un syndicat exsangue	65
2010/2012 : Un nécessaire questionnement avant de poursuivre	66
2012/2017 : Seconde Opération Grand Site, communiquer et exister sur des bases consolidées et partagées	68
Après deux Opérations Grand Site, un bilan positif et une nouvelle vision d'avenir	72
De nouveaux défis à relever	74

3. Le projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du Grand Site pour les six années à venir **77**

Enjeu 1 : Préserver, gérer et valoriser les patrimoines **79**

Enjeu 2 : Structurer un accueil de qualité et durable **83**

Enjeu 3 : Offrir une découverte unique des Dunes Sauvages **86**

Enjeu 4 : Construire un projet de territoire attractif et innovant **90**

4. La gouvernance du projet Grand Site de France **93**

Le syndicat mixte, animateur et gestionnaire du label **94**

Les moyens humains du syndicat 94

Les moyens financiers du syndicat 94

Une gouvernance à conforter et à élargir **97**

Des organes de décision et de pilotage confirmés 97

Des groupes de travail thématiques et géographiques à installer 97

La participation et la concertation des acteurs locaux à encadrer et à animer 97

Un séminaire annuel, lieu de créativité 97

Les moyens de suivi et d'évaluation **98**

Des outils de suivi à pérenniser et enrichir 98

Une fréquentation à mieux connaître 99

Des retombées socio-économiques à quantifier 100

La diffusion des données collectées 100

Annexes **101**



Carte du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon



- Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon
- Sites classés
- Site en cours de classement



DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Dans le Morbihan, au sud de la Bretagne, la nature, le vent et l'océan Atlantique ont dessiné un immense arc dunaire de la presqu'île de Gâvres à celle de Quiberon. D'ouest en est, trente-cinq kilomètres de dunes océaniques et sauvages se mêlent et se démêlent dans un relief doux et ondulé, dans une courbe retenue par deux pointes rocheuses s'insinuant chacune dans la mer, l'une au levant, l'autre au couchant.

Ce paysage immense et rare, ouvert sur l'océan, est celui du Grand Site Dunes Sauvages, le plus vaste espace naturel du littoral breton, le plus grand massif dunaire de Bretagne.

Lorsque le temps des loisirs appelle une prise de conscience...

Longtemps ce littoral est resté sauvage, terre de pêcheurs et de modestes paysans. Avec le temps des loisirs, la vie quotidienne est devenue moins rude, les habitants ont choisi d'accueillir et de partager leur lieu de vie.

Au tournant des années 60, le développement du tourisme balnéaire positionne le territoire et ses vastes plages de sable fin, comme une destination prisée pour la baignade et les activités nautiques. En 1936 et 1977, les classements des falaises et dunes ont permis d'engager la préservation du site, mais n'ont pu enrayer seuls l'impact grandissant de milliers d'estivants, qui viennent passer des «vacances à la mer», dans ce vaste espace de liberté.

Au début des années 90, le littoral de Gâvres à Quiberon est déjà l'objet d'une surfréquentation : véhicules et caravanes sur les dunes, stationnements au plus près du bord de la falaise, espaces naturels zébrés d'innombrables cheminements empruntés par des piétons, mais aussi des motos, des chevaux, des voitures, etc.

A cela viennent s'ajouter des extractions massives de sable, sauvages ou légales, dans les dunes d'Erdeven ou de Plouharnel, des décharges à ciel ouvert, des opérations d'urbanisation, des villages vacances, ..., gagnant peu à peu sur le massif dunaire.

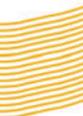
Ce site de ramasseurs de goémon, longtemps méconnu, devient en quelques années un espace convoité et se dégrade, perd ses qualités, se banalise.

Farouchement attachée à ce territoire, une poignée d'élus refuse ces dégradations qui dénaturent ce paysage unique et déprécient sa valeur symbolique comme économique. Allant à l'encontre de l'artificialisation du littoral, promesse d'une prospérité toute relative, ils optent pour sa protection. Non pas une « mise sous cloche », facilitée par les nombreuses servitudes militaires, mais une protection intégrée, conciliant préservation des espaces naturels littoraux et développement local et touristique. Ils sont soutenus dans cette voie par une population locale qui fréquente ce site de génération en génération.

Ainsi en 1997, les maires des sept communes de Gâvres à Quiberon créent le syndicat du Grand Site, structure gestionnaire du territoire. En 2000, avec l'appui de l'Etat, du Conseil général du Morbihan et du Conservatoire du littoral, ces élus rédigent un premier programme d'actions privilégiant la protection des milieux naturels et des paysages, la gestion des flux touristiques, la découverte du Grand Site et l'accueil des visiteurs. En 2001, ce programme reçoit un avis favorable de la Commission supérieure des sites. La première Opération Grand Site est alors engagée.

... ayant abouti à la réhabilitation de paysages uniques et à un accueil de qualité.

20 ans plus tard, le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon est aimé et respecté. Chaque année, près d'un million de visiteurs vient se promener, se détendre, se ressourcer dans un environnement peu aménagé, resté sauvage, libre, fragile et puissant à la fois. Cet équilibre résulte d'une gestion précise du site, faite de la maîtrise des stationnements et de la canalisation du public comme d'ajustements et d'interventions au quotidien sur des ganivelles ou au sein d'une zone humide arrière-dunaire. Cette attention puise dans les caractères propres et les valeurs du Grand Site, avec intelligence et patience. Elle s'est inscrite dans le respect des principes du développement durable : protéger, préserver, accueillir, sensibiliser, partager, organiser, expérimenter, développer sur le territoire et avec les habitants.



Oser parler d'une préservation réussie de patrimoines exceptionnels et enfin imaginer notre candidature au label Grand Site de France

Lorsqu'en 2010, mes collègues du Comité syndical et moi-même avons repris le pilotage de la seconde Opération Grand Site, le syndicat était en difficulté, mais la flamme n'était pas éteinte. Séduits par ce cadre de vie singulier, enfants du pays ou habitants engagés, nous tous avons des réussites à faire connaître et à faire vivre : site classé Natura 2000 en 2004, équipe expérimentée de gardes du littoral, programme européen de financement Life obtenu en 2006, mobilisation locale unique lors de l'échouement du TK Bremen en 2011 comme après le naufrage de l'Erika en 1999, remise en service du transport maritime de passagers « le Passeur », 20 km de pistes cyclables, stationnements et accès aménagés, programme d'animations renouvelé et reconnu, partenariats solides, etc.

En 2012, l'entrée du département du Morbihan dans le syndicat, avec son ingénierie et des moyens financiers supplémentaires, marque un nouveau départ. Avec persévérance, les communes membres accompagnent cette dynamique par une augmentation sensible de la contribution par habitant, tout comme l'Etat et la région Bretagne par des subventions maintenues. Grâce à ces ressources supplémentaires et à cette confiance renouvelée, le syndicat gagne sa maturité et peut poursuivre avec sérénité des objectifs partagés, dont l'un d'eux est bien entendu la présentation de sa candidature au label Grand Site de France.

Notre Grand Site de France, un territoire et des hommes pour un projet collectif et partagé

Hisser le Grand Site Dunes Sauvages au rang des lieux d'exception consacrés « Grand Site de France » est un honneur et une fierté.

A travers cette candidature, le syndicat et ses partenaires mesurent la chance et la responsabilité qui leur sont offertes, de témoigner et d'agir en faveur des valeurs du label. Cette démarche collective s'inscrit dans une prise de conscience de la fragilité de notre Grand Site et de l'impérieuse nécessité de le préserver et le gérer durablement pour en conserver ses qualités et pérenniser ses atouts. Ce label permettra également la reconnaissance des efforts accomplis par les élus, acteurs locaux, habitants et partenaires, au cours de ces dernières décennies.

Comme il y a eu un avant et un après « Opération Grand Site », un avant et un après « Labellisation » existe. Investis de la responsabilité d'un développement équilibré et durable du territoire des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, mes collègues élus et moi-même, nous engageons aujourd'hui et demain :

Pour nos patrimoines à :

Partager les valeurs et l'esprit des lieux, pour donner sens et cohérence aux actions et projets sur le Grand Site ;

Préserver les paysages emblématiques et sensibiliser à leur reconnaissance. Espaces vécus, espaces perçus, ils incarnent l'identité du Grand Site Dunes Sauvages ;

Protéger le patrimoine naturel remarquable comme ordinaire par des études et une gestion adaptée, pour favoriser une biodiversité riche et un cadre de vie de qualité ;

Révéler les patrimoines culturels, dans lesquels le Grand Site se donne à voir du Néolithique à la période contemporaine ;

Pour nos visiteurs à :

Accueillir le visiteur dans un site préservé, facilement accessible et doté d'équipements intégrés, et ainsi favoriser une visite agréable et pourquoi pas un autre séjour ;

Sensibiliser nos partenaires et acteurs du territoire au développement de modes de déplacements doux et ainsi conforter l'attractivité du Grand Site ;

Offrir une découverte du Grand Site, de proximité et attentive par des animations variées, un contact vivant avec les habitants, pour que la visite des Dunes Sauvages reste un beau souvenir et que le site mieux compris soit protégé durablement ;

Accorder une attention particulière aux publics en difficulté car notre Grand Site, tout en émotions, simplicité et liberté, crée des moments généreux et solidaires ;

Apporter connaissances et plaisir aux enfants qui viennent et viendront sur notre Grand Site. Ils représentent cette génération future, sensibilisée à la préservation de ces patrimoines exceptionnels et utiles ;

Pour notre territoire à :

Associer les habitants et partenaires économiques à la vie du Grand Site. Ils en seront les meilleurs ambassadeurs auprès des visiteurs ;

Impliquer à nos côtés les institutions (Etat, Région, Département, Conservatoire du littoral, ONF, l'Armée, ...), les élus des communes et intercommunalités, les associations, les socio-professionnels, les acteurs du tourisme, pour fédérer les initiatives et amplifier les synergies au bénéfice d'un projet de territoire partagé et innovant ;

Assurer la pérennité de la gestion en donnant au syndicat les moyens humains et financiers à la hauteur de nos ambitions et de la notoriété du Grand Site.

Nos engagements sont sincères. Nous les portons avec cœur et conviction depuis longtemps.

Aussi, fort d'une volonté partagée et conscient de la responsabilité attachée à l'obtention d'un tel label national, de qualité et d'excellence, je sollicite au nom du Comité syndical, la labellisation Grand Site de France du syndicat mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon.

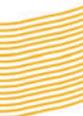
L'attribution du label Grand Site de France aux Dunes Sauvages apportera une énergie nouvelle au territoire et l'engagera dans un projet durable de préservation, de gestion et de mise en valeur, porteur d'avenir et d'espoir.

Adrien LE FORMAL
Président du syndicat mixte
du Grand Site Gâvres Quiberon



Le comité syndical du 8 novembre 2017

De gauche à droite : Chrystelle LASSERON (Quiberon), Thomas CHASLES (vice-président, Plouharnel), Marie-Christine LE QUER (Morbihan), Roland ROZO (Quiberon), Nathalie LE MAGUERESSE (Lorient Agglomération), Dominique RIGUIDEL (vice-président, Erdeven), Karine BELLEC (Morbihan), Gérard PIERRE (vice-président, Morbihan), Adrien LE FORMAL (président, Plouhinec), Armande LEANNEC (Plouhinec), Patrice MALENFANT (Étel), José HERVÉ (Étel), Marine JOZAN (Saint-Pierre-Quiberon), Pierrick LOFFICIAL (Erdeven)





Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

● Grand Site de France

● Opération Grand Site



● Grand Site
Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon



Parc Naturel Régional



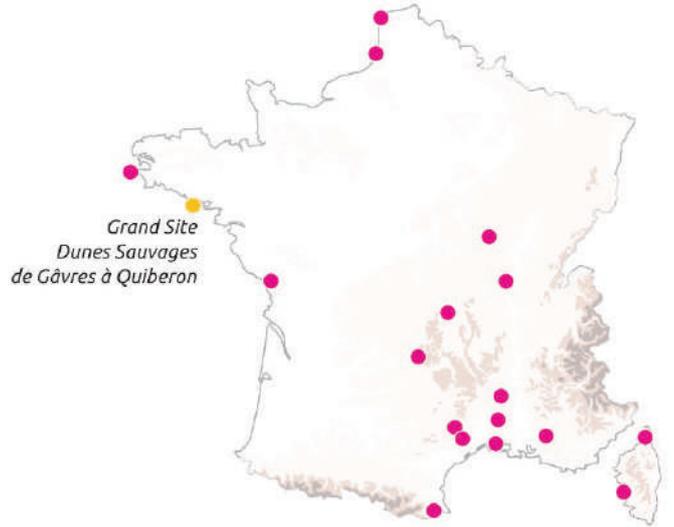
Projet de Parc Naturel Régional



Parc Naturel Marin



Projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO
des mégalithes de Carnac, du Golfe du Morbihan et de la Baie de Quiberon

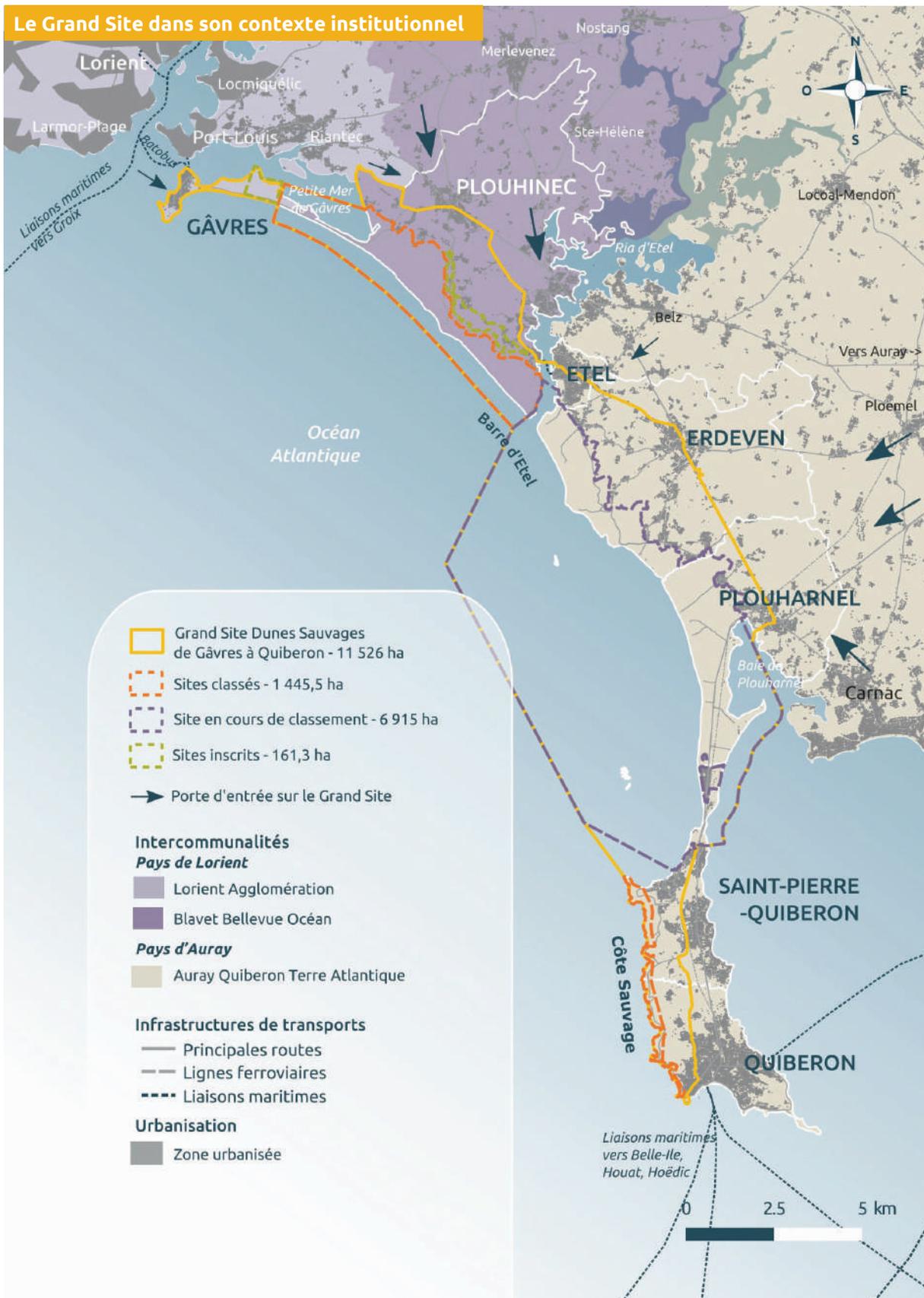


1. LES DUNES SAUVAGES DE GÂVRES À QUIBERON



Le Grand Site et ses singularités

Au sud de la Bretagne, dans le Morbihan, la nature a dessiné un immense arc de sable de la presqu'île de Gâvres à celle de Quiberon. Ce Grand Site situé entre la rade de Lorient et le golfe du Morbihan, s'étend sur le littoral de 7 communes : Gâvres, Plouhinec, Etel, Erdeven, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon.



Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Région : Bretagne

Département : Morbihan

7 communes : Gâvres, Plouhinec, Etel, Erdeven, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon

Gestionnaire : Syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

Surface : 11 526 ha dont 5 183 ha terrestres

Population : 21 306 habitants en 2014 (population totale des 7 communes)

Aires urbaines à proximité : (distance du Grand Site avec la ville centre de l'aire urbaine et population 2014 selon l'INSEE)

Lorient (5 km) : 217 182 habitants

Vannes (30 km) : 154 454 habitants

Auray (10 km) : 28 060 habitants

Sites classés et inscrits :

*Actuellement : 1 606,8 ha dont 954,3 ha terrestres
A venir : 8521,8 ha dont 2319,3 ha terrestres*

2 sites classés : 1 445,5 ha dont 793 ha terrestres

1936 - Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon - 139 ha

1977 - Dunes et étangs littoraux de Gâvres et de Plouhinec - 1 306,5 ha dont 654 ha terrestres

1 site en cours de classement :

Dunes de Plouharnel et d'Erdeven - 6 915 ha dont 1 365 ha terrestres

2 sites inscrits :

1981 - Zones dunaires de Gâvres et de Plouhinec - 161,3 ha

Un site unique

Le plus vaste espace naturel du littoral breton

La Bretagne possède des espaces naturels littoraux nombreux et variés mais morcelés et dispersés. Avec **2 500 hectares s'étendant sur près de 35 km d'un seul tenant**, le littoral compris entre la presqu'île de Gâvres et celle de Quiberon représente **le plus vaste espace naturel du littoral breton**.

Le massif dunaire le plus étendu de Bretagne

Parmi ces espaces naturels, la région compte près de 11 110 hectares de dunes¹ constitués de 120 entités souvent de petites tailles. Du nord vers le sud, le Grand Site est constitué d'un **massif dunaire** dont ses dimensions le rendent unique en Bretagne (25 km de longueur et une moyenne d'1 km de largeur). Il se poursuit en presqu'île de Quiberon, sur près de 10 km, par **les falaises de granite de la Côte Sauvage** dont la partie nord est surmontée de dunes perchées (reliques d'un massif encore plus étendu).

Une absence d'urbanisation sur le littoral

L'absence de front de mer et de quasiment toute urbanisation sur cette frange littorale

est tout à fait exceptionnelle sur la côte morbihannaise où la pression urbanistique est forte. Le bâti est émietté à l'arrière du cordon dunaire. Les seuls éléments bâtis ou d'infrastructures sur le massif dunaire sont liés aux activités militaires (anciens bunkers, installations militaires de Gâvres, fort de Penthièvre), à la sécurité maritime (sémaphore) et à l'accueil du public (accès et parkings).

Ces caractéristiques font des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon **l'un des plus vastes espaces dunaires non urbanisés de la moitié nord de la France**.

Une géomorphologie singulière

La principale caractéristique de ce Grand Site réside dans son unité géomorphologique singulière offrant **une parfaite symétrie** : aux extrémités, deux presqu'îles de nature granitique (presqu'îles de Gâvres et de Quiberon) rattachées au continent par deux grands tombolos et au centre un immense cordon dunaire interrompu que par

¹Dubreuil J.-P. (1976) Les accumulations littorales de Bretagne : lutte contre l'érosion, aménagement, programmes des interventions. Synthèse des études départementales. Service régional d'aménagement forestier



l'embouchure de la rivière d'Étel. Cependant, le sable ne disparaît pas totalement, puisqu'un banc de sable sous-marin en perpétuel mouvement au gré des courants de marée, des vents et de la houle appelé la Barre d'Étel, s'étend à la sortie de la ria d'Étel.

Il convient de distinguer les dunes au sens strict, accumulations sableuses d'origine éolienne, et les tombolos qui les prolongent, d'origine marine.

Le tombolo de Quiberon, orienté nord sud, est le plus célèbre des côtes françaises par ses dimensions (7 km de long) ainsi que son extrême étroitesse au niveau de l'isthme de Penthièvre (30 m).

Le tombolo de Gâvres, parallèle au continent, est le second tombolo de Bretagne par son étendue. Il s'étire sur 6 km entre Porh Gerh et

Linès et est large de 800 m en son centre mais seulement d'une cinquantaine de mètres au niveau de ses points d'ancrage.

Des flèches sableuses sont associées à ces tombolos. Pen-er-Lé à Plouharnel, évoluant en permanence, pour le tombolo de Quiberon et celles de Gâvres. Elles témoignent d'anciennes ruptures du cordon littoral.

Cet ensemble est bordé par trois bassins maritimes, véritables « mers intérieures » : au nord, la Petite Mer de Gâvres, au centre la ria d'Étel et au sud, la baie de Plouharnel.





1 La presqu'île de Gâvres et la Petite Mer



5 Les dunes de Plouhinec et la ria d'Étel



2 Le tombolo de Gâvres et la Petite Mer



6 Les dunes de Plouharnel, en fond la baie de Plouharnel



3 Les dunes et étangs littoraux à Plouhinec



7 L'isthme de Penthièvre



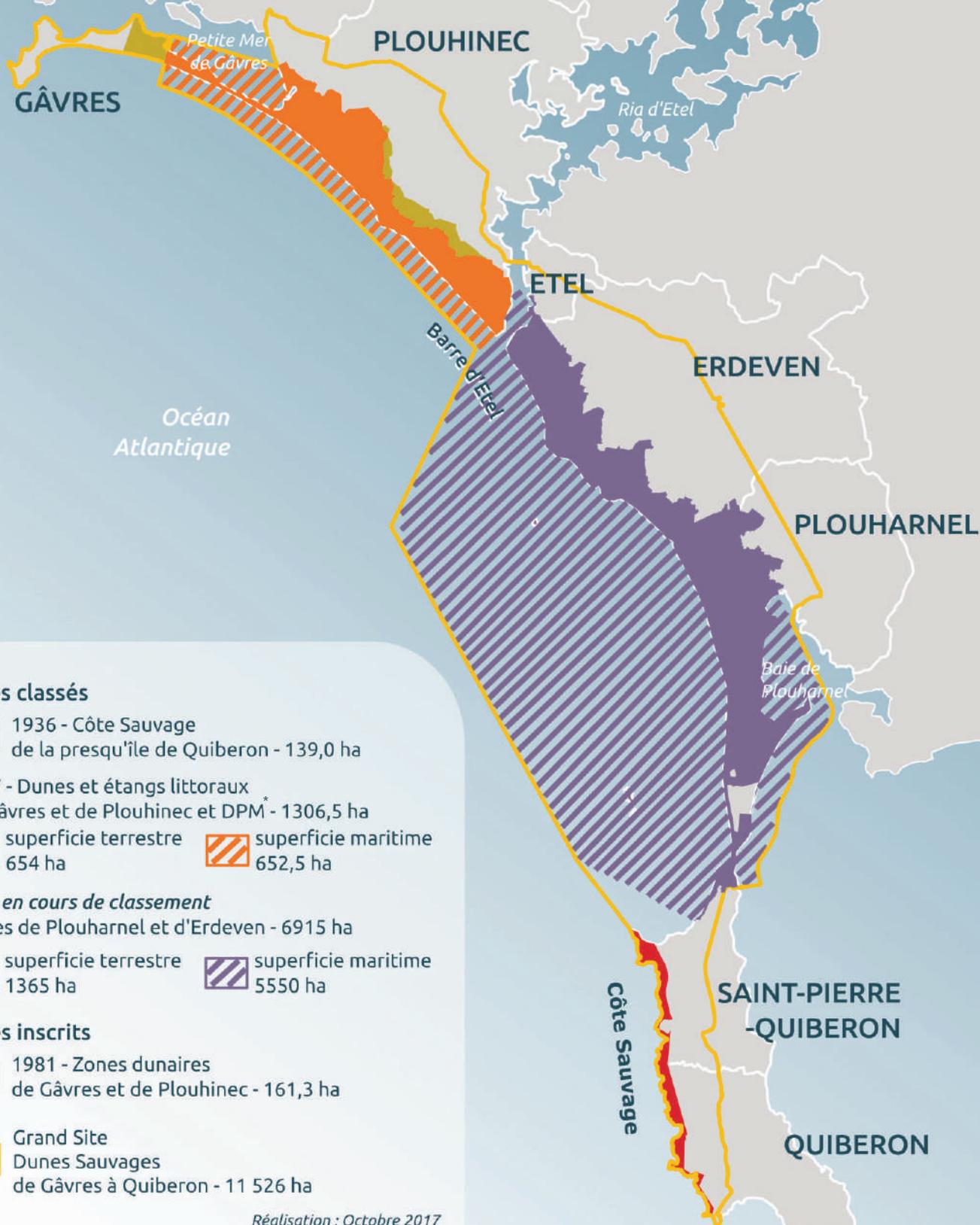
4 L'embouchure de la ria d'Étel, en fond la presqu'île de Quiberon



8 La presqu'île de Quiberon

1. Le littoral du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon et ses ensembles géomorphologiques





Sites classés

- 1936 - Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon - 139,0 ha
- 1977 - Dunes et étangs littoraux de Gâvres et de Plouhinec et DPM* - 1306,5 ha
- superficie terrestre 654 ha
- superficie maritime 652,5 ha

Site en cours de classement

- Dunes de Plouharnel et d'Erdeven - 6915 ha
- superficie terrestre 1365 ha
- superficie maritime 5550 ha

Sites inscrits

- 1981 - Zones dunaires de Gâvres et de Plouhinec - 161,3 ha
- Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon - 11 526 ha

Réalisation : Octobre 2017

* DPM : Domaine Public Maritime



Un site protégé

Les protections réglementaires

Les sites classés et inscrits

Le périmètre du Grand Site (11 526 ha dont 5 183 ha terrestres) inclut **2 sites classés** (1 445,5 ha dont 793 ha terrestres), **1 en cours de classement** (6 915 ha dont 1 365 ha terrestres) **et 2 sites inscrits** (161,3 ha), témoins de plus de 80 ans de protection. Aujourd'hui, les sites classés et inscrits représentent 13,9% du Grand Site (18,4% de la partie terrestre) et atteindront 73,9% (44,7% de la partie terrestre) après le classement des dunes de Plouharnel et d'Erdeven.

La Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon :

Par arrêté du 7 mai 1936, la Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon (139 hectares sur les communes de Quiberon et Saint-Pierre-Quiberon) est classée parmi les Monuments naturels et les Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Les dunes et étangs littoraux de Gâvres et de Plouhinec :

« Entre les rivières de Lorient et d'Étel, se trouve un vaste ensemble de dunes et d'étangs littoraux. [...] Ce système dunaire contribue à la diversification des richesses esthétiques de la façade maritime bretonne. La grande variété des composantes du paysage (cordon dunaire étroit et étiré, plaine de sable au relief légèrement vallonné, mer intérieure pourvue d'un vaste estran, étangs littoraux divers quant à leur insertion et à leur étendue), l'immensité d'un espace dépourvu de frontières naturelles et artificielles marquées, l'alternance et la diversité des peuplements végétaux créent dans cette région une atmosphère unique.

Une étude effectuée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne fait en outre ressortir l'intérêt que présente cet espace du point de vue de la géologie, de la botanique et de la zoologie. »²

Toutefois l'extraction grandissante de sable dans des carrières légales ou sauvages, la présence d'un polygone de tir de la Marine nationale, le passage répété et le

stationnement anarchique en période estivale de nombreux véhicules menaçaient les richesses esthétiques, géologiques, botaniques et faunistiques de ce milieu naturel.

L'enquête publique du 1^{er} au 22 mars 1976 a fait apparaître un consensus sur le classement de la dune et des étangs mais une forte opposition à celui des terrains jouxtant au nord la dune (zone tampon afin de bien dégager les abords), les terrains étant utilisés par les agriculteurs et les propriétaires pour le stationnement estival de caravanes. La Marine nationale a également demandé l'exclusion de la partie ouest du site afin de ne pas introduire de contraintes pouvant gêner le développement du polygone de Gâvres.

L'Etat préférant un classement réalisé en accord avec les élus et la population à un classement imposé, le périmètre initialement proposé au classement a été modifié (exclusion de la partie ouest et des parcelles du nord de la dune qui seront proposées pour l'inscription).

Le site littoral des dunes et étangs sur les communes de Gâvres et de Plouhinec a donc été classé parmi les sites pittoresques du département du Morbihan, par un décret en date du 22 novembre 1977. Il s'étend sur 1306,5 hectares et est complété par deux sites inscrits, les zones dunaires exclues du classement en 1977, à savoir la partie nord des dunes (96 ha sur Plouhinec) et le secteur ouest du périmètre (64 ha sur Gâvres comprenant une partie du tombolo et des marais de Kersahu). Ces derniers furent inscrits parmi les sites pittoresques du département du Morbihan, par arrêté ministériel du 3 mars 1981.

Les dunes de Plouharnel et d'Erdeven :

Les services de la DREAL portent actuellement le projet de classement des dunes de Plouharnel et d'Erdeven en raison de son intérêt pittoresque remarquable (6915 ha dont 1365 ha terrestres). Ce classement au titre des sites, envisagé dès 1976, vise à assurer la préservation des paysages dunaires ainsi que la protection des écosystèmes (dunes, étangs, dépressions humides intradunales, landes, prairies), de la diversité écologique et de la mémoire du site (site archéologique de Téviec, théâtre des combats contre-révolutionnaires

²Rapport de la Commission Supérieure des Sites du 7 juin 1977

du secteur de Plouharnel, complexe du Bégou datant de la Seconde Guerre mondiale).

Ce futur site classé est déjà pleinement intégré au périmètre du Grand Site et bénéficie d'une gestion conservatoire de ses patrimoines par le syndicat mixte du Grand Site au même titre que les sites précédemment classés.

L'enquête publique s'est déroulée du 26 juin au 27 juillet 2017 et a connu une forte mobilisation de la population. Celle-ci a révélé des incompréhensions et des malentendus sur le projet, mais surtout un vif attachement des habitants à la protection de ces espaces naturels et à la possibilité de continuer à y

exercer leurs activités. Au cours de cette enquête, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon a émis un avis très favorable à ce projet de classement des dunes de Plouharnel et d'Erdeven, qui permettra d'obtenir une protection continue et forte des paysages remarquables de Gâvres à Quiberon.

La commission départementale de la nature, des sites et des paysages réunie le 08 septembre 2017 a émis un avis favorable.



2. Les dunes de Plouharnel et d'Erdeven



3. Les dunes et étangs littoraux de Gâvres et de Plouhinec - Etang de Kervran



4. La Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon

Au-delà des sites classés et inscrits au titre de la loi du 2 mai 1930, le territoire compte de nombreux inventaires scientifiques (ZNIEFF, ZICO) et son patrimoine est protégé par :

2 arrêtés de protection de biotope sur les îlots de Roëlan et de Téviéc. Un troisième site est en cours de classement sur une partie de la Petite Mer de Gâvres. Il existe un projet sur le secteur de Kerminihy à Erdeven.

28 immeubles monuments historiques (24 classés et 4 inscrits) sur le périmètre du Grand Site (57 sur l'ensemble du territoire des 7 communes). Il s'agit principalement de monuments mégalithiques.

Il faut également noter l'existence **d'un projet d'inscription des mégalithes de Carnac, du Golfe du Morbihan et de la Baie de Quiberon sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco** (dossier de confirmation pour la liste indicative déposé au ministère de la Culture en décembre 2016 et présentation de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien et son analyse comparative devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial le 10 octobre 2017).

La frange côtière est également protégée par **la loi littoral et par les documents d'urbanisme**. Les 7 communes sont dotées d'un Plan Local d'Urbanisme et deux Schémas de Cohérence Territoriale (Pays de Lorient et Pays d'Auray) s'appliquent sur le territoire.

Le Grand Site est aussi intégré dans **3 périmètres NATURA 2000** (2 zones de protection spéciale (ZPS) et 1 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)) :

- ZSC FR 5300027 Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées (gérée par le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon)
- ZPS FR5310093 dite Baie de Quiberon (fond de la Baie de Plouharnel et périmètre autour de l'îlot de Téviéc),
- ZPS FR5310094 dite Rade de Lorient (pour partie : fond de la Petite Mer de Gâvres et étangs de Kervran Kerzine) (gérée par Lorient Agglomération).

Les protections foncières :

Il existe également une protection foncière importante sur ce territoire, puisque de nombreux terrains sont **propriétés publiques**. Ainsi, sont présents 4 grands propriétaires sur le littoral de Gâvres à Quiberon : le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, le Conseil départemental du Morbihan au titre des Espaces Naturels Sensibles et l'Etat, sous gestion de l'Office National des Forêts. À cela, il faut ajouter les propriétés du Ministère des Armées sur le secteur de Plouhinec ainsi que le fort de Penthièvre en Saint-Pierre-Quiberon. Ces protections ont limité la pression urbaine sur le massif dunaire.

ENJEUX :

- Finaliser et compléter les mesures de protection (classement des dunes de Plouharnel et d'Erdeven, poursuite de la politique d'acquisitions foncières des propriétaires publics : le département au titre des ENS, le conservatoire du littoral...)
- Intégrer la dimension paysagère dans les projets et documents d'urbanisme et d'aménagement



Les protections réglementaires & les inventaires



Les principaux propriétaires fonciers



Le territoire de projet : le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Le périmètre du Grand Site s'étend sur 11 526 hectares (5183 ha terrestres et 6343 ha maritimes) du territoire de sept communes (Gâvres, Plouhinec, Etel, Erdeven, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon) de la Pointe de Gâvres à l'ouest à la Pointe de Beg er Lan, sur le territoire de Quiberon, au sud.

Le **périmètre du Grand Site défini en 2012**, et aujourd'hui proposé à la labellisation, inclut la totalité des sites classés (actuels et à venir), des sites inscrits et les espaces naturels de proximité jusqu'aux routes départementales et aux bourgs. Cette limite, en reliant les bourgs, permet la jonction symbolique et politique des cœurs de chaque commune et d'englober les portes d'entrées dans le périmètre du Grand Site.

Le périmètre n'intègre pas la ria d'Etel, figurant indépendamment sur la liste ministérielle des sites restant à classer de la région Bretagne. Elle s'articule avec le site dunaire Gâvres Quiberon mais constitue une entité paysagère spécifique marquée par la pénétration ramifiée de la mer dans la terre.

Un syndicat mixte pour gérer et valoriser le Grand Site

En 1993, une double problématique est posée : celle des dégradations majeures sur les milieux naturels et les paysages et celle relative à la difficulté des acteurs du territoire à mutualiser et harmoniser leurs interventions. Les élus locaux font alors le constat que les politiques d'aménagement gagneraient en efficacité par une meilleure coordination. De plus, l'ensemble des aménagements existants semble encore insuffisant et inefficace face à la croissance touristique. Les lacunes se font sentir à la fois dans la protection des milieux naturels (liberté de circulation, absence de contrôle, intensification du piétinement...) et dans les aménagements touristiques (parkings réduits, pas ou peu d'équipements sanitaires et sportifs, cheminements mal organisés...).

La nécessité d'une réponse commune aux atteintes portées au site naturel s'est faite jour.

Les élus ont alors estimé qu'une **Opération Grand Site** était la solution la plus adaptée, dans la mesure où elle a pour but de concilier les différentes logiques d'aménagement dans le cadre d'une stratégie paysagère globale.

Un **dossier de candidature établi en 1993** par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), en partenariat avec le Conseil général du Morbihan et le Conservatoire du littoral, proposait des pistes pour répondre aux enjeux suivants :

Un préalable : une approche cohérente et globale pour un site unique

Un impératif : protéger, gérer et mettre en valeur

Une nécessité : aménager et organiser le site

Une volonté : accueillir et animer

Ce dossier ne sera réellement concrétisé qu'en **1997 avec la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Grand Site Gâvres Quiberon**. Cette collectivité regroupe les 7 communes d'Erdeven, Etel, Gâvres, Plouharnel, Plouhinec, Quiberon et Saint-Pierre-Quiberon. Son objet est alors « *l'examen, la définition et la prise des décisions ou mesures nécessaires à une meilleure gestion des flux et des usages compatibles avec la préservation du patrimoine et des paysages du Grand Site Gâvres Quiberon* ».

Chargés d'élaborer le programme d'actions, les membres du syndicat ont travaillé avec différents partenaires (Etat, Conservatoire du Littoral, ONF, Département, Région) de 1998 à 2001, pour définir la politique globale de l'Opération Grand Site et le schéma général de protection et d'aménagement sur la base d'un diagnostic de l'ensemble du site.

Présenté durant le second semestre 2001 devant les Commissions Départementale et Supérieure des Sites, le programme de l'Opération Grand Site Gâvres Quiberon a reçu un avis favorable, permettant ainsi d'initier sa mise en œuvre opérationnelle.

Cette **première Opération Grand Site 2002-2010** sera suivie d'**une seconde de 2012 à 2017**.

Parallèlement à cette opération, le syndicat mixte a été désigné opérateur local **Natura 2000** en 2001 et le document d'objectifs (site Natura 2000 FR 5300027 Massif dunaire Gâvres

Quiberon et zones humides associées) a été validé en 2004. De 2006 à 2011, il a également mené un **programme Life Nature** (LIFE Nature 06/NAT/F/000146 : « Maintien de la biodiversité littorale sur le site Gâvres Quiberon »). La motivation majeure de ce projet Life Nature était de conserver sur ce massif dunaire la biodiversité et les liens qui existent entre les différents habitats naturels répertoriés : dunes, dépressions humides intradunales et arrière dunaies, landes, pelouses littorales. Cette préservation a permis également de maintenir des stations d'espèces végétales rares (*Omphalodes littoralis*, *Liparis loeselii*, *Rumex rupestris*...) dans un bon état de conservation. Grâce à cette nouvelle mission, le syndicat mixte s'est doté de compétences qualifiées et de moyens pour conserver et gérer les patrimoines naturels remarquables du Grand Site. Les démarches Natura 2000 et Opération Grand Site trouvent sur ce territoire une articulation naturelle et complémentaire.

Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon a conventionné avec les principaux propriétaires fonciers qui lui ont confié la **gestion de leurs terrains, correspondant à la quasi-totalité de la surface des sites classés**.

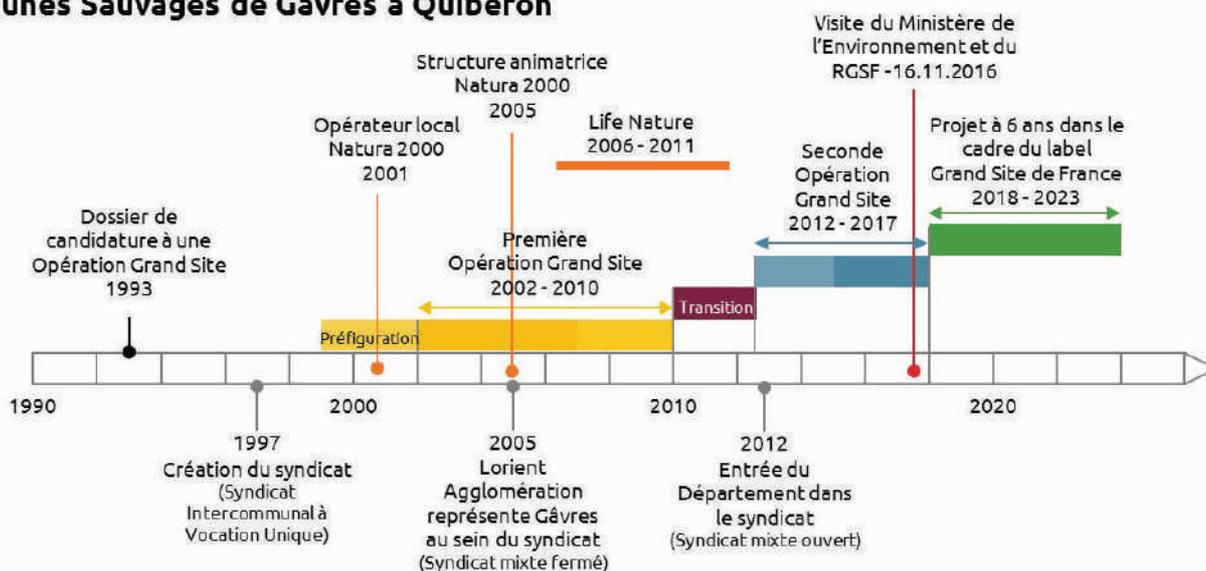
Le renforcement des missions et de l'expertise du syndicat mixte au fil des années l'a progressivement fait **passer d'une structure gestionnaire d'espaces naturels fragmentés à un acteur incontournable porteur d'une vision territoriale pour les espaces naturels littoraux**.

Les résultats obtenus grâce aux aménagements et mesures mises en place par le syndicat et ses partenaires, au cours de ces deux Opérations Grand Site, du programme Life Nature et du Natura 2000 ont été salués lors de la **visite du Ministère de l'Environnement (Bureau des sites) et du Réseau des Grands Sites de France le 16 novembre 2016**. Cette visite a permis de constater la maturité du territoire à déposer un dossier de candidature au label Grand Site de France.

ENJEUX :

- Consolider le dialogue au sein de la gouvernance du Grand Site
- Diversifier cette gouvernance avec des instances d'idées et de débats, favorisant les échanges entre participants d'horizons différents
- Maintenir une dynamique positive d'amélioration continue sur la base des bons résultats déjà obtenus

Historique du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

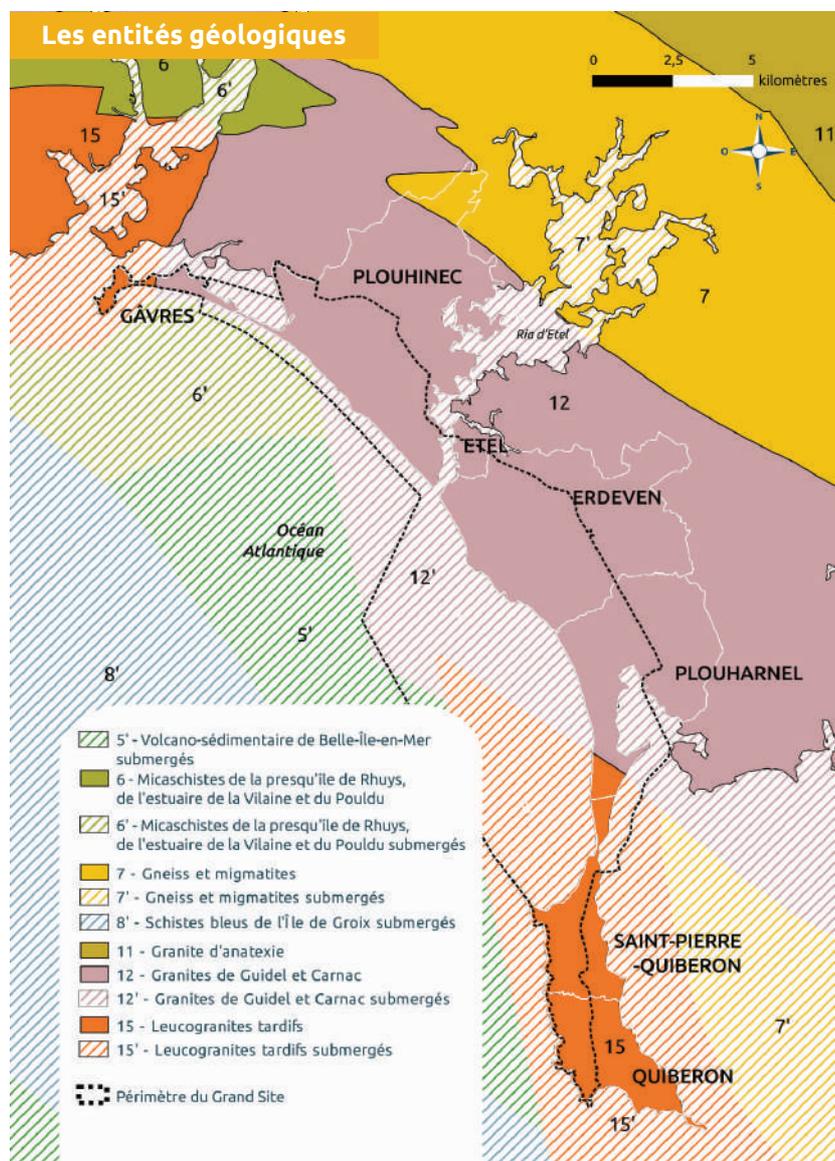


Un site aux patrimoines d'exception

Les paysages des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Au cours des temps géologiques, la dynamique littorale a permis la mise en place du trait de côte actuel et des dunes. Le territoire du Grand Site fait partie du domaine Sud Armoricain et a une entité géologique commune (granitoïdes carbonifères). L'ensemble dunaire s'adosse au granite de Guidel-Carnac (340 millions d'années), fortement arénisé et recouvert par d'importantes formations plio-quadernaires actuellement démantelées par l'érosion. Ce granite réapparaît localement en petits ensembles rocheux isolés (Magouëro, Roche Sèche). La presqu'île de Quiberon et la pointe de Gâvres sont constituées de granite de Quiberon-Houat-Hoëdic (300 millions d'années).

La mise en place du massif dunaire s'est faite vers 2 500 BP (Before Present) à la faveur d'une petite régression du niveau de la mer qui a découvert de larges estrans. Les vents de mer ont repris les matériaux sableux issus de l'érosion du socle pour former le cordon dunaire. Au fur et à mesure de sa remontée, la mer a érodé l'avant du massif dunaire, ne s'arrêtant que lorsqu'elle rencontrait des zones rocheuses comme les falaises de la Côte Sauvage. Les dunes perchées fossiles de la presqu'île de Quiberon témoignent de l'extension ancienne du cordon dunaire, très en avant de sa position actuelle. L'isolement de ces dunes a été accentué par un mouvement de bascule de la presqu'île, qui au cours du quaternaire, a eu tendance à se soulever à l'ouest (Côte Sauvage) et à s'abaisser à l'est.



Les entités paysagères du Grand Site

Sur le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, l'océan domine par une présence naturelle intense, amplifiée par le phénomène des marées qui transforment sans cesse les paysages, mêlant et démêlant deux fois par jour les motifs de la mer, de la terre, et de l'estran. Que ce soit au sein de l'arc dunaire ou depuis la Côte Sauvage de renommée internationale, les paysages donnent une sensation grandiose, accentuée par une topographie peu marquée et l'horizontalité de l'océan.

Les paysages ouverts et dénudés du littoral se cloisonnent progressivement à mesure que l'on progresse vers l'intérieur des terres. Les sensations se font alors plus intimistes, la végétation vient prendre une place plus importante dans les perceptions. Moins connu du grand public, l'arrière-pays présente pourtant des paysages singuliers et intéressants, partie prenante du Grand Site.

Le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon ne se limite donc pas au littoral mais englobe bien un ensemble de paysages différents et complémentaires. Les constructions défensives, ainsi que les ensembles mégalithiques, sont des points communs à l'ensemble du territoire du Grand Site.

Un atlas des paysages du Morbihan a été réalisé en 2012 sous maîtrise d'ouvrage déléguée au CAUE. Le territoire du Grand Site fait partie de l'ensemble de paysages de l'Armor Morbihannais. Cet ensemble inclut les côtes elles-mêmes (y compris les îles), leur arrière-pays et les principales villes littorales du Morbihan.

Le Grand Site est concerné par 6 unités paysagères de l'atlas des paysages : Plaine de Pluvigner, Ria d'Étel, Côte et rade de Lorient, Côtes des Mégalithes, Presqu'île de Quiberon et Dunes et plages de Gâvres à Plouharnel (cf. carte page suivante).

Après une analyse fine du territoire à l'échelle du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon et en cohérence avec les unités paysagères définies par l'atlas, 3 entités paysagères ont été définies sur le Grand Site :

L'arrière-pays littoral :

Cette entité est le point d'entrée du visiteur du Grand Site. Elle se caractérise par un paysage intimiste aux vues plutôt fermées par

une végétation importante. L'entité regroupe les bourgs de Plouhinec, Étel, Erdeven et Plouharnel, ainsi que de nombreux hameaux dispersés.

Le massif dunaire :

Cœur du Grand Site, il se caractérise par son horizontalité, ses grandes étendues naturelles et dégagées. Le paysage y est grandiose et les vues vers l'océan sans fin. Il s'en dégage une sensation d'espace sauvage inoccupé par l'homme. En effet, l'appartenance à une zone militaire a contribué à en faire un espace où l'urbanisation est absente. Cette entité n'est pour le moins pas totalement exempte de constructions et d'aménagements : blockhaus, stationnements, routes d'accès la ponctuent.

Les presqu'îles :

Extrémités du Grand Site, les presqu'îles sont reliées au massif dunaire par des tombolos et marquées par leur caractère indépendant. Les vues depuis ces entités sont le plus souvent tournées vers la mer et les îles. L'urbanisation s'est fortement développée dans ces presqu'îles où la fréquentation touristique est très importante.



Les unités paysagères de l'atlas des paysages Morbihan



--- Limite unité paysagère de l'Atlas des Paysages du Morbihan

■ Grand site Dunes Sauvages

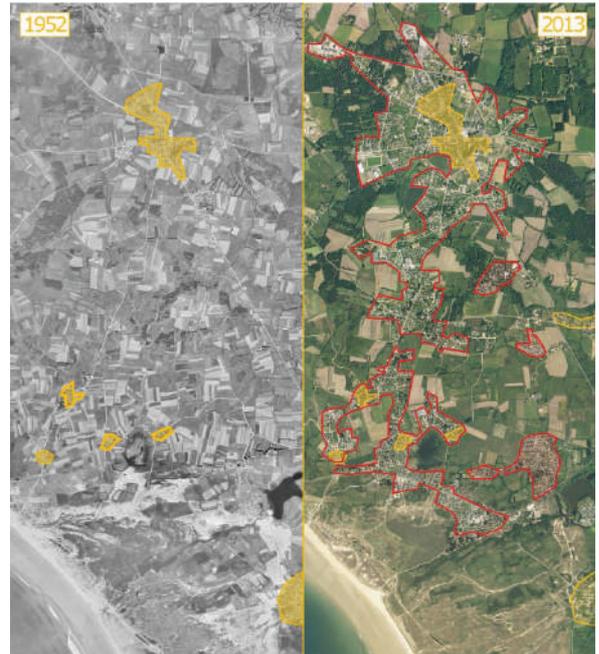
0 4 8
kilomètres

L'arrière-pays littoral

L'entité arrière-pays littoral du Grand Site fait partie de l'unité paysagère de la plaine de Pluvigner dans l'atlas des paysages du Morbihan. Elle se développe de part et d'autre de la ria d'Étel dont elle forme l'écrin. C'est un **paysage d'entre-deux** qui subit les effets de polarité du littoral et des zones urbaines proches (Lorient - Auray - Vannes).

Les bourgs se développent autour des églises et des principaux axes de communication. La dynamique d'urbanisation a été très importante après les années cinquante. L'exemple le plus significatif de cet étalement urbain se constate le long de la route depuis le bourg d'Erdeven jusqu'à la plage de Kerhillio (illustration ci-contre). Une trame urbaine s'est ainsi développée de manière quasi continue du bourg historique jusqu'à la limite de la dune avec l'arrière-pays dunaire.

En dehors des bourgs et de quelques axes secondaires comme celui de Kerhillio à Erdeven, le bâti est très dispersé avec de nombreux hameaux et petites fermes construits en arrière du cordon dunaire.



5. L'évolution de l'urbanisation entre le bourg d'Erdeven et la plage de Kerhillio

L'urbanisme prend également une dimension temporaire avec des campings et des terrains de loisirs, de plus en plus présents lorsque l'on se rapproche de l'interface avec le massif dunaire.



6. Le bourg de Plouhinec regroupé autour de son église



7. Un terrain de loisirs à Erdeven



8. Le port du Magouër à Plouhinec

Sous-entité au sud-est de la ria d'Étel

Le secteur au sud-est de la ria d'Étel se caractérise par une **densité de haies et de boisements importante**. Héritages du passé, de nombreux murets se trouvent encore en bord de champs. Ils encadrent des chemins creux qui relient les parcelles agricoles aux villages. Aux vues frontales se succèdent alors des vues en « tunnels » qui laissent entrevoir des parties plus lointaines du chemin.

Dans les zones les plus proches du littoral, les parcelles agricoles prennent leur place. Elles sont principalement vouées à l'élevage avec 75 % de la surface cultivée en prairie (permanente ou temporaires) ou en maïs (grain et ensilage). Le reste de la surface

cultivée se partage entre des parcelles de céréales (blé et orge), de légumes et de colza. Les perceptions sont alors plus lointaines dans ces secteurs mais toujours limitées par un arrière-plan boisé.



9. Des perceptions limitées depuis les chemins creux

Sous-entité au nord-ouest de la ria d'Étel

Dans la partie nord-ouest de l'entité, sur la commune de Plouhinec, le remembrement a été plus important qu'autour d'Erdeven et de Plouharnel. **L'arasement des haies a permis d'augmenter la taille des parcelles agricoles et a ainsi favorisé la culture des légumes.**

Les parcelles vouées à la production maraîchère représentent en effet plus de 40 % de la surface cultivée dans ce secteur. Les serres des maraîchers sont une des composantes importantes de ce territoire car elles se voient de loin. Les parcelles agricoles concernées par les céréales et le maïs sont globalement plus nombreuses qu'au sud-est de la ria.

Les haies et les bosquets sont moins nombreux mais des forêts de pins maritimes et de feuillus sont toutefois présentes, aux limites nord-est du Grand Site. Seuls quelques haies et bosquets subsistent au contact avec le massif dunaire.



10. Un exemple de l'effet du remembrement



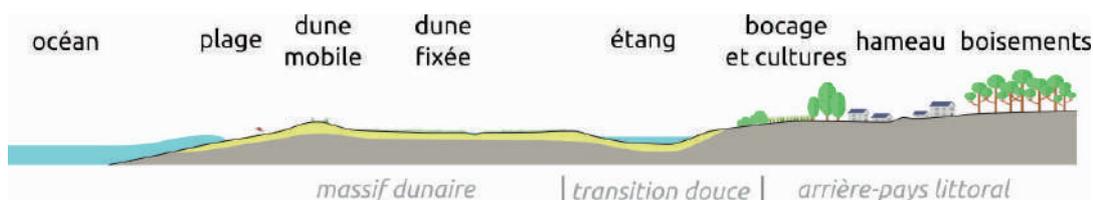
11. Une vue sur le massif dunaire et l'océan depuis les champs - Plouhinec

La transition entre le massif dunaire et l'arrière-pays littoral

Entre l'arrière-pays littoral et le massif dunaire, la limite n'est pas toujours nette. Il s'agit d'une transition douce, où les paysages s'entrelacent. Plus on avance vers l'océan, moins la végétation haute est présente, laissant place à la dune grise où la végétation est beaucoup plus rase et façonnée par le vent.



12. D'anciens champs entourés de murets dans la dune grise



Le massif dunaire

Cœur du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, le massif dunaire se distingue par **ses grandes étendues dégagées aux perceptions ouvertes en direction soit de l'océan, soit de l'arrière-pays**. Il fait partie de l'entité paysagère « Dunes et plages de Gâvres à Plouharnel » dans l'atlas des paysages du Morbihan.

Cette entité est relativement simple dans sa composition : un long massif dunaire qui s'étend de la presqu'île de Quiberon à celle de Gâvres, uniquement entaillé par la ria d'Étel. **Sa forme courbée et ses dimensions extraordinaires constituent un théâtre naturel** où s'expriment avec force les éléments de la nature : l'horizon de l'océan, la dune elle-même, le sable, la végétation.

Cette entité est composée de 3 sous-entités distinctes, à savoir la dune grise avec ses étangs au contact de l'arrière-pays, la dune blanche et ses plages au contact de l'océan et les tombolos au contact des presqu'îles.



13. La voie verte et l'aire de stationnement de Kerminihy à Erdeven



14. La dune grise à Sainte-Barbe (Plouharnel)



15. Les deux faces de l'entité depuis le sommet de la dune blanche



La dune grise

La dune grise est caractérisée par **une végétation basse constituée de pelouses et d'arbustes formés par le vent**. De couleur grise à la fin de l'été et l'hiver (d'où le nom de dune grise), ces pelouses multiplient les nuances de vert, de jaune et de marron au printemps.

La dune grise est souvent peu reconnue du grand public qui n'y voit qu'un lieu de passage vers les plages. Il s'agit pourtant d'une **zone riche et**

diversifiée tant au niveau écologique que pour ses paysages singuliers : un paysage lunaire et sauvage en son centre qui jouxte des zones humides avec les étangs et les marais arrière-dunaires.

Les blockhaus sont des éléments de repère importants et participent à l'atmosphère singulière du lieu. Éléments historiques et artificiels, ils tendent à disparaître progressivement sous le sable et la végétation arbustive.



16. Vue panoramique de la dune grise avec la tour militaire du Bêgo à l'horizon (Plouharnel)



17. Un étang en arrière de la dune blanche à Kerminihy (Erdeven)



18. L'accès à travers la dune grise au Magouëro (Plouhinec)

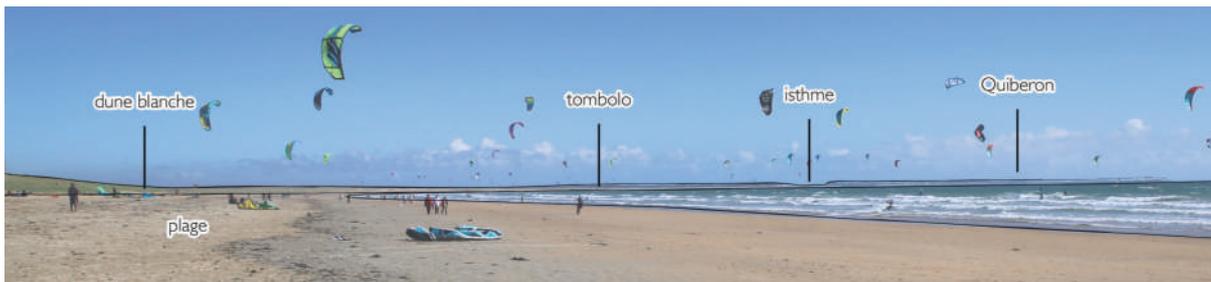
La dune blanche / les grandes plages

Cette sous-entité est composée des **plages, de la dune embryonnaire et de la dune blanche** ou dune mobile. C'est la partie la plus reconnue du massif dunaire et le **lieu de la majorité des activités touristiques et récréatives**. De par sa forme en arc, les perceptions sont à la fois tournées vers l'océan et sur le site en lui-même.

Large d'une cinquantaine de mètres et d'une hauteur variant de quelques mètres à une petite dizaine, la dune blanche constitue l'interface entre la dune grise et l'océan. Aux herbacées la fixant naturellement se sont ajoutés de nombreux dispositifs artificiels tels les ganivelles (clôtures de châtaignier), désormais intégrées au paysage.



19. La Roche Sèche et la plage de Kerminihy (Erdeven), la vue s'étend jusqu'à Gâvres



20. La plage de Kerhilio (Erdeven), la vue s'étend jusqu'à Quiberon

À l'interface entre la dune et l'océan, la plage constitue l'espace de loisirs et de repos par excellence. D'apparence uniforme, cet espace est pourtant pourvu d'une grande diversité : granulométries de sable différentes allant du très fin aux galets par endroit, présence ou non de quelques rochers (notamment au niveau de la Roche Sèche et du Magouëro), plage pentue et étroite ou plane et étendue.

En direction de la terre, la dune blanche vient souvent arrêter le regard, la vue est frontale, la dune grise n'apparaît pas. L'impression est alors d'un cloisonnement entre les deux espaces, la plage étant tout entière tournée vers l'océan.

En direction de l'océan, les mutations sont incessantes en fonction des marées, de la houle, de la présence ou non de soleil et de vent.



21. La plage de Sainte-Barbe (Plouharnel), vue frontale sur la dune blanche



22. Les paysages changent avec l'évolution de la marée



Les tombolos

Constitués de sable et renforcés ponctuellement de digues, les deux tombolos comportent des routes importantes, notamment celui raccordant Quiberon (et par extension Belle-Île) au continent. Les vues y sont ponctuellement ouvertes sur les deux étendues d'eau qu'ils traversent, les dunes et la végétation viennent toutefois créer des masques.

Au nord-ouest du Grand Site, **le tombolo de Gâvres est situé entre l'océan Atlantique et la Petite Mer de Gâvres, il est étroit sur toute sa longueur et la végétation y est rase.**

Les vues sont ouvertes dans tous les axes depuis la dune surplombant la plage, ainsi que depuis l'entrée et la sortie du tombolo. Depuis la route, les vues vers l'océan au sud sont fermées par la dune.



23. Le tombolo de Gâvres, les vues sont ouvertes, le contraste est fort entre l'océan à gauche et la Petite Mer à droite

Au sud-est du Grand Site, **le tombolo de Quiberon est large dans sa partie nord et s'affine jusqu'à l'isthme de Penthièvre dans sa partie sud.** En arrivant du continent, le tombolo se confond avec la dune grise, les perceptions sont limitées vers l'est et l'ouest par les dunes blanches et la végétation, les vues sont canalisées dans un axe nord-sud. À l'approche de l'isthme, une forêt de conifères brossés par le vent apporte une dimension verticale prolongée ensuite par le hameau de Penthièvre. La proximité de l'océan se devine alors plus qu'elle ne se voit, seuls d'éventuels kitesurfs ou des cerfs-volants en hauteur marquent la présence des plages au-delà de la dune blanche.

À l'isthme de Penthièvre, le tombolo se réduit à quelques dizaines de mètres de largeur sur lesquels se concentrent deux plages, une route et une voie ferrée. Ce lieu emblématique, par lequel de nombreux visiteurs du Grand Site découvrent l'océan, **offre une vision panoramique du Grand Site.** Vers le nord (hameau de Penthièvre) et le sud (presqu'île de Quiberon), les vues sont limitées ; vers l'est (baie de Quiberon) et l'ouest (océan Atlantique) les vues sont infinies.

Le contraste est souvent saisissant entre les eaux calmes de la baie et l'énergie que peut dégager l'océan, même si par vent d'est cette configuration peut s'inverser.



24. L'isthme de Penthièvre, des vues infinies sur la baie et l'océan, une vue plus limitée sur la presqu'île de Quiberon

Les presqu'îles

Les extrémités sud et nord du site sont définies par deux structures particulières : les presqu'îles de Gâvres et Quiberon.

Les deux entités présentent une côte urbanisée et une côte rocheuse déchiquetée. Cette côte rocheuse, façonnée par les tempêtes, offre une frontière plus brute avec l'océan.

La presqu'île de Quiberon

Cette ancienne île est maintenant raccordée au continent par l'isthme de Penthièvre où le fort marque l'entrée de la presqu'île. Elle présente un **important contraste paysager entre sa côte habitée à l'est (hors Grand Site), tournée vers la baie, et la Côte Sauvage à l'ouest, tournée vers l'océan.**

Côté océan, les habitations se tiennent à l'écart du déchaînement des vents dominants d'ouest, laissant ainsi la côte plus sauvage et naturelle.

Les hameaux groupés se situent en retrait.

Cet espace historiquement jugé hostile a vu son activité touristique se développer tout en restant vierge d'infrastructures importantes. La route touristique est devenue le vecteur de découverte principal de ce site emblématique. Depuis ce plateau surplombant la mer, le regard est alors attiré par l'océan et ses panoramas infinis. Les perceptions vers l'intérieur des terres, bien que plus profondes, sont rapidement limitées par la végétation et les premiers hameaux à l'est.

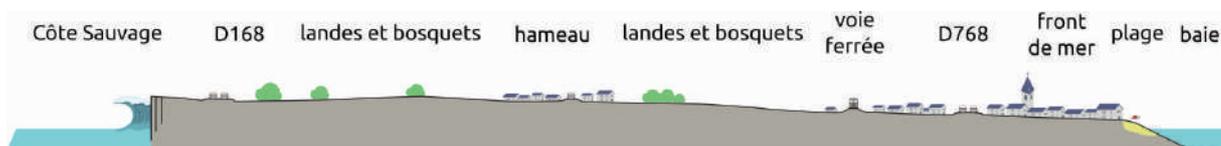
Les vues depuis ces entités sont axées vers le large et les îles de Groix et Belle-Île mais aussi vers le massif dunaire au centre du Grand Site. Les panoramas sont larges et dégagés dans ces directions, donnant une dimension grandiose au paysage.

Les perceptions en direction de l'intérieur des presqu'îles sont moins évidentes, notamment depuis les zones urbanisées où les habitations créent des vues frontales. Depuis les côtes rocheuses, les perspectives sont plus profondes en direction des terres.

Au centre, une zone aux ambiances plus intimistes est présente. La végétation s'est développée dans cet espace abandonné par l'agriculture sous la forme d'un dense maillage de murets de pierres sèches. De nombreux hameaux groupés sont présents dans de denses fourrés. Il en résulte une ambiance aux perceptions limitées.



25. Le village de Kerniscop à Quiberon



26. Une tempête sur la Côte Sauvage



27. La Côte Sauvage depuis la pointe du Percho

La presqu'île de Gâvres

La presqu'île de Gâvres est située à l'entrée de la rade de Lorient. Elle offre trois façades maritimes très différentes : une **longue plage de sable** se prolongeant sur le tombolo au sud-est, tournée vers le massif dunaire, une **façade rocheuse** au sud tournée vers l'île de Groix et un **front de mer urbanisé** à l'ouest tourné vers Port-Louis et Larmor-Plage. La presqu'île marque la limite ouest du Grand Site.

L'urbanisation s'y est fortement développée sur la presqu'île. Les zones habitées se sont étendues sur la partie la plus à l'ouest de l'île, entre Ban Gâvres et le fort de Porh Puns, ne laissant que l'ancien terrain militaire à l'est et l'extrémité sud de la presqu'île exempts d'habitations. Les vues depuis les plages sont bornées par le front bâti. Les perceptions sont axées en direction de l'océan et du massif dunaire au sud-est. Depuis le tissu urbain, les vues sont fermées.

Au sud de la presqu'île, la zone est exempte d'habitations mais marquée par de nombreux blockhaus. La côte est plus déchiquetée et rocheuse. Vers l'intérieur des terres, quelques

espaces de fourrés subsistent autour du camping et des anciennes infrastructures militaires. Les vues sont principalement axées vers l'océan depuis le chemin côtier. L'ambiance est plus naturelle dans cette zone que dans le nord de la presqu'île.



28. Les habitations du front de mer à Gâvres



29. La pointe des Saisies à Gâvres

ENJEUX :

- Conserver la qualité des paysages emblématiques littoraux
- Maintenir l'équilibre entre les différentes entités paysagères composées d'une multitude d'habitats naturels, source de richesse et de diversité écologique
- Préserver la singularité des paysages arrière-littoraux
- Identifier avec précision les secteurs d'amélioration paysagère
- Caractériser et gérer les limites paysagères entre les parties naturelles et plus urbanisées
- Dynamiser l'appropriation des paysages du Grand Site par ses habitants



Grand Site Dunes Sauvages

Panoramas

Vues intimistes

Zones de transitions douces

0 2,5 5
kilomètres

Des milieux naturels exceptionnels

Une diversité de milieux...

Grâce à ses conditions géomorphologiques mais aussi climatiques (un ensoleillement fort proche de 2000 h/an, des pluies assez bien réparties sur toute l'année) et pédologiques singulières, ce site recèle **une remarquable diversité écologique**. Il abrite un ensemble varié d'écosystèmes désormais rares (dunes, étangs, dépressions humides intradunales, landes, prairies) et **représentatifs de l'ensemble des types de milieux littoraux de Bretagne**.

Le Grand Site est couvert par de vastes surfaces de dune avec la succession caractéristique : lisses de mer (habitat UE 1210), dune embryonnaire (habitat UE 2110), dune mobile ou dune blanche (habitat UE 2120), dune fixée ou dune grise (habitat UE 2130). L'essentiel de ce massif dunaire est constitué de vastes surfaces de **dune grise**. Le sol sableux y est très drainant et favorise le lessivage des sels minéraux. Les plantes disposent donc de peu de réserves en eau et en éléments nutritifs. La végétation des dunes fixées est ainsi dominée par des pelouses sèches et rases, riches en mousses et lichens.

La dune grise est souvent creusée de **dépressions humides alcalines** (habitat UE 2190), abritant une végétation d'un grand intérêt. Ces étangs littoraux présentent des aspects variés, allant du plan d'eau (Keravéon à Erdeven, Loperhet à Plouharnel) à la roselière dense qui abrite des oiseaux rares comme le Phragmite aquatique, le Panure à moustache ou le Gorge bleue (Kerzine à Plouhinec).

Les dunes sont localement couvertes de fourrés pré-forestiers naturels à troène (Gâvres, Penthièvre) et de boisements artificiels constitués de pinèdes (forêt domaniale de Quiberon à Plouharnel - habitat UE 2180).

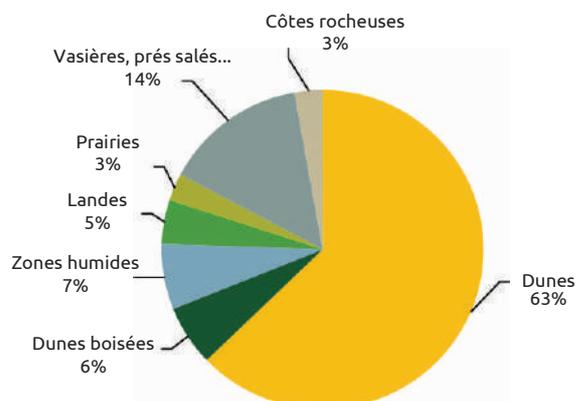
Sur la presqu'île de Quiberon, les landes sèches (habitat UE 4030) succèdent aux falaises littorales (habitat UE 1230), hautes d'une vingtaine de mètres. Dans ces habitats fortement exposés au vent et aux embruns, la végétation est souvent de petite taille, de

forme compacte parfois de type succulente. La végétation de ces falaises et pelouses est aérohaline et vulnérable à la forte fréquentation (érosion littorale).

Les landes, essentiellement peuplées de bruyères et d'ajoncs, s'installent sur les sols acides et pauvres en éléments minéraux. Sur les secteurs plus abrités et donc moins exposés aux vents, se développent des fourrés à prunellier et des landes sur des espaces en déprise agricole.

Les prés-salés (schorres - habitat UE 1330) bordant la Petite Mer de Gâvres et la baie de Plouharnel sont bien développés et renferment des groupements végétaux très intéressants avec des espèces d'intérêt patrimonial. Les contacts dune / schorre sont exceptionnellement étendus et préservés, notamment à Gâvres.

En arrière de l'ensemble dunaire, s'étend une mosaïque de milieux : bocage, bois, landes et terres agricoles à sol sablonneux. Ces dernières comprennent principalement des parcelles de cultures légumières et des prairies parfois compartimentées et séparées de la dune par des murets de pierres sèches. Des prairies humides bordent les étangs et marais. La lande est l'un des paysages les plus typiques de Bretagne. Bien que moins riche en espèces que les dunes et marais, elle constitue un refuge pour une faune et une flore spécifiques.



Types de milieux présents (surface terrestre) sur le site Natura 2000 Gâvres Quiberon, proche de la composition des sites classés (quasi superposition des périmètres)

Ces milieux divers d'une grande richesse abritent une importante diversité faunistique et floristique.

... qui abrite une exceptionnelle richesse floristique

L'exceptionnelle richesse du patrimoine floristique de ce site est due **à la diversité et à l'abondance des milieux** (26 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires ont été recensés sur le site Natura 2000 : FR 5300027 Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées) **et la situation biogéographique** particulière qu'il occupe sur la façade atlantique française. Plusieurs espèces atteignent ici une limite de leur aire de répartition : la limite septentrionale pour *Pancreatium maritimum*, *Aetheoriza bulbosa*, *Omphalodes littoralis*, la limite méridionale continentale pour *Crambe maritima*... Cette

situation représente un élément majeur de diversification et de spéciation de la flore.

Près de 700 espèces végétales ont été recensées sur le Grand Site soit **plus du tiers de la flore armoricaine**. Le nombre d'espèces végétales protégées, de l'ordre de 80, est exceptionnel (5 espèces protégées au niveau européen dont 2 prioritaires, 33 espèces protégées au niveau national ou régional, une soixantaine d'espèces inscrites à la liste rouge armoricaine des espèces menacées).

Par exemple, 16 orchidées sur les 37 espèces connues en Bretagne sont présentes sur ce site. **Le Grand Site abrite l'une des principales stations de *Liparis loeselii* de France.**

On notera aussi **la présence sur le site des seules stations connues en Bretagne de *Tetragonolobus maritimus*.**



30. Liparis de loesel



31. Spiranthe d'été



32. Omphalode du littoral



33. Lotier maritime

Nom espèce		Niveau de protection			Liste Rouge Régionale Bretagne	
		Directive Habitats	Protection Nationale	Livre Rouge		Protection Régionale
Liparis de loesel	<i>Liparis loeselii</i>	✓ A2	✓	✓	✓	✓ A4
Spiranthe d'été	<i>Spiranthes aestivalis</i>	✓ A2	✓	✓	✓	✓ A4
Cynoglosse des dunes	<i>Omphalodes littoralis</i>	✓ A2	✓	✓	✓	✓ A4
Oseille des Rochers	<i>Rumex rupestris</i>	✓ A2	✓	✓	✓	
Euphorbe péplis	<i>Euphorbia peplis</i>		✓	✓		✓ A2
Renouée maritime	<i>Polygonum maritimum</i>		✓		✓	✓ A1
Choux maritime	<i>Crambe maritima</i>		✓		✓	✓ A1
Lotier maritime	<i>Tetragonolobus maritimus</i>		✓		✓	✓
Œillet des dunes	<i>Dianthus gallicus</i>		✓			✓
Sérapias à petites fleurs	<i>Serapias parviflora</i>		✓		✓	✓ A1
Ophrys araignée	<i>Ophrys sphegodes</i>				✓	✓ A3
Diotis maritime	<i>Otanthus maritimus</i>				✓	✓ A1
Lis des sables	<i>Pancreatium maritimum</i>				✓	✓ A1
Linéaire des sables	<i>Linaria arenaria</i>				✓	

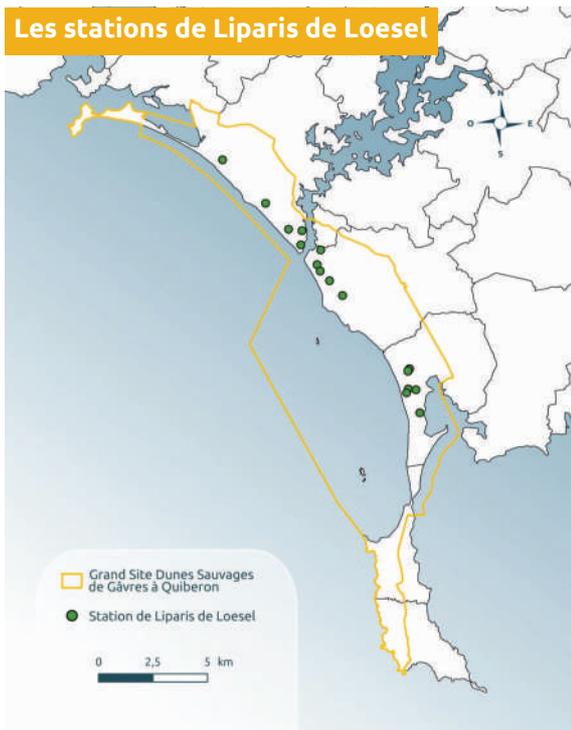
Le Liparis de Loesel

Le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) est une orchidée qui se développe dans les dépressions arrière-dunaires inondées en hiver. Le syndicat mixte a intégré un **Plan National d'Actions** en faveur du Liparis de Loesel. Ce plan a permis des campagnes scientifiques de comptage (cadrage par le Conservatoire Botanique National de Brest) ayant démontrées que le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon abrite **des sites majeurs pour cette espèce d'intérêt communautaire**.

Afin de recréer les conditions optimales de son développement, le syndicat avec l'appui du département du Morbihan a expérimenté, au cours du Life Nature, sur le secteur de Kerminihy à Erdeven, des actions de réouverture de zones humides. Kerminihy, au regard de ces résultats très encourageants, est ainsi devenu l'une des principales stations de Liparis de Loesel sur le plan national. Le syndicat transpose depuis 2015, ce mode de gestion à d'autres secteurs favorables du Grand Site, comme au sémaphore et à Kervégant en Plouhinec.

Les différentes actions engagées ont permis de passer **de quelques centaines de pieds dans les années 2000 (277 en 2007) à environ 20 000 pieds ces dernières années (19 579 en 2016)**, ce qui est tout à fait exceptionnel. De plus, à la faveur d'une gestion adaptée, les potentialités d'expansion de l'espèce restent importantes conférant au Grand Site un rôle majeur pour la conservation de cette espèce, au niveau national.

Les stations de Liparis de Loesel



... et des espèces animales rares.

Le site compte de **nombreuses espèces animales rares voire uniques en Bretagne**. Elles fréquentent en particulier la dune et les zones humides arrière dunaires. C'est le cas, de plusieurs espèces d'insectes rares ou uniquement localisées en Morbihan (*Cordulie à taches jaunes*, *Cardinal*, *Azuré du thym*) et d'amphibiens qui ont bénéficié pour leur développement des dépressions humides issues des activités d'extraction de sable (le *Triton crêté*, mais surtout le *Péloodyte ponctué* devenu une espèce commune sur le site).

Les mammifères sont également présents sur l'espace dunaire (lapin, renard, belette, fouine, putois, hérisson, campagnol amphibie). Il faut tout de même noter que des traces de présence occasionnelle de la loutre ont été constatées près des étangs et marais arrière dunaire. Des populations de chiroptères (Grands Rhinolophes et Grands Murins) fréquentent les blockhaus, vestiges du passé historique du grand site, offrant des conditions de température et d'hydrométrie semblables à des grottes naturelles. Toutes les espèces de chauves souris étant protégées, ces mammifères participent à la biodiversité extraordinaire qu'abrite le Grand Site.

Le massif dunaire de Gâvres à Quiberon représente probablement le site le plus riche



34. Cordulie à taches jaunes



35. Azuré du thym

de Bretagne pour la diversité de gastéropodes présents. En effet, il accueille 55 espèces sur les 130 connues en Bretagne et les 400 recensées en France.

Il est essentiel de noter qu'au plan patrimonial, sur les 89 espèces d'escargots et de limaces présentes en Bretagne, 51 sont recensées sur ce massif dunaire soit 57 % du total régional. Et si aucune de ces espèces n'est protégée, plusieurs sont rares ou très rares en Bretagne.

Le Grand Site est composé d'une mosaïque d'habitats : dunes, marais ou bocage arrière dunaire, ce qui constitue un facteur de biodiversité en offrant à la fois des zones de repos, des sites d'alimentation et des sites de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux (153 espèces d'oiseaux observés sur le site). Par exemple, le bocage à proximité de la dune offre aux passereaux nichant à terre des perchoirs de chant.

Les oiseaux, dont le Phragmite aquatique, trouvent également dans les roselières un refuge, un habitat et un support pour leur nid.

La Petite Mer de Gâvres et la Baie de Plouharnel, situées sur la grande voie migratrice de l'Ouest européen et dans la zone d'hivernage de l'Atlantique tempéré sont quant à elles d'une importance nationale, pour certaines populations d'oiseaux (ZICO). La conservation de ces oiseaux est également assurée par deux Zones de Protection Spéciale Natura 2000.

3612 bernaches à ventre sombre ont été recensées en janvier 2016, dans la Baie de Quiberon. Ce qui la classe parmi les sites d'importance internationale NW Europe (8^e position nationale).



36. Bernaches cravant

Le Gravelot à collier interrompu

Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) est un oiseau rare en France et en déclin au niveau européen. La Bretagne héberge une part importante de la population nicheuse nationale (environ 15 %). A l'échelle régionale, ses effectifs ont diminué de plus d'un tiers entre 1984 et 2013 (291 à 164 couples).

Cette espèce, strictement littorale, choisit pour s'installer les habitats de hauts de plage, de dune grise en contact avec la dune mobile. Certains couples ont la particularité de nicher sur les pelouses dunaires en haut de falaises de la Côte Sauvage ou dans les champs de cultures maraichères sur la commune de Plouhinec.

120 adultes ont été recensés sur le Grand Site en 2016 (contre 130 en 2011) et une cinquantaine de poussins à l'envol (émancipés) ont été observés.

Le syndicat mixte mène des actions de suivi de cette espèce dans le cadre du Plan Régional d'Actions coordonné par l'association Bretagne Vivante. Il sensibilise les promeneurs à la présence de l'espèce et assure la protection des sites de reproduction et d'habitat.



37. Gravelot à collier interrompu

ENJEUX :

- Favoriser les conditions nécessaires au maintien voire au développement de la biodiversité
- Conserver la richesse faunistique, floristique et des habitats
- Développer les connaissances des milieux naturels par des partenariats renforcés et de haute expertise
- Approfondir le suivi des espèces à forte valeur patrimoniale et diffuser ces connaissances
- Conforter l'articulation entre le Grand Site et le site Natura 2000

Un patrimoine culturel d'une remarquable diversité

Les empreintes de l'Histoire

Les sites archéologiques et les monuments mégalithiques

L'occupation du Grand Site est ancienne. Il renferme aujourd'hui **un grand nombre de sites archéologiques**. L'île de Téviec au large de la presqu'île de Quiberon **est l'un des hauts lieux du Mésolithique de la façade atlantique européenne**. A la fois nécropole et habitat, le site a été découvert dans les années 1920.

Le Grand Site se trouve **au cœur d'une zone exceptionnelle par le nombre, l'importance et la variété des monuments mégalithiques**. Le secteur s'étendant de la ria d'Étel à la presqu'île de Rhuy est aujourd'hui au cœur d'un **projet d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**.

Ainsi, il existe de nombreux mégalithes à l'arrière des dunes, dont l'ensemble le plus spectaculaire est celui de Kerzerho sur la commune d'Erdeven, qui s'étend sur plus de 2 km. Des vestiges mégalithiques ont également été découverts sous la dune, comme le dolmen à galerie de Goërem à Gâvres, ou immergés à l'image des mégalithes de Kerbourgne à Saint-Pierre-Quiberon.



38. Les alignements de Kerzerho (Erdeven)

Outre des mégalithes, des traces d'occupation néolithique (Kerminihy) ou gallo-romaine (Kerhilio) ont été découvertes sous les dunes. D'anciennes salines gallo-romaines sont également connues en presqu'île de Gâvres. Cet ancien marais salant de Kersahu est l'un des plus septentrionaux du littoral atlantique français.

La Côte Sauvage est riche en gisements pré ou protohistoriques, notamment au niveau des pointes (éperon barré de Beg-en-Aud, dépôts de silex vers Port-Guibello...).

Un passé militaire

De par sa situation géographique, le littoral de Gâvres à Quiberon est parsemé **d'anciens ouvrages militaires de surveillance et de défense du littoral**. Deux périodes ont marqué la fortification de ces côtes, la fin du 17^e et le 18^e siècle et surtout la Seconde Guerre mondiale.

La fin du 17^e et le 18^e siècle voient la construction de plusieurs fortifications sur le littoral. Situé sur la presqu'île de Gâvres, le fort de Porh Puns contrôle l'entrée de la rade de Lorient et constitue une défense avancée de Port-Louis et Lorient, toutes proches. Son histoire s'échelonne sur plusieurs siècles depuis 1695 jusqu'à nos jours. Il est désormais la propriété du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon.

Construit au milieu du 18^e siècle, suite au ravage de la presqu'île de Quiberon par les Anglais, le fort de Penthièvre marque encore aujourd'hui l'entrée de la presqu'île. Toujours propriété du ministère des Armées, il fut en 1795 le théâtre de violents affrontements entre les royalistes et les troupes du général Hoche.

La chouannerie a marqué l'histoire de ce territoire, en particulier le secteur de Plouharnel et de la presqu'île de Quiberon. Le débarquement, par la flotte anglaise, de l'armée des Emigrés à Quiberon débuta le 23 juin 1795 et fut organisé afin de prêter main-forte à la chouannerie et aux troupes royalistes de Vendée. Les royalistes espéraient soulever tout l'Ouest de la France pour mettre fin à la Révolution française et permettre le retour de la monarchie. Après près d'un mois d'affrontements entre les Blancs (royalistes) et les Bleus (républicains), les Emigrés furent définitivement repoussés par les républicains lors de la bataille de Quiberon le 21 juillet 1795.

Le village de Sainte-Barbe à Plouharnel conserve un talus édifié par les républicains, dit le « mur Hoche » pour contenir les Emigrés débarqués dans la presqu'île de Quiberon, ainsi qu'un vitrail dans sa chapelle, évoquant les combats. Aujourd'hui, le musée de la Chouannerie à Plouharnel retrace cette période de l'histoire.



39. Le fort de Penthièvre (Saint-Pierre-Quiberon)

De la Seconde Guerre mondiale, le site a conservé de nombreux blockhaus et fortifications répartis sur l'ensemble du littoral de Gâvres à Quiberon. Le territoire abritait également l'une des batteries les plus importantes et les plus puissantes du Mur de l'Atlantique : le site du Bêgo, qui compte près de 180 ouvrages bétonnés disséminés dans les dunes de Plouharnel. Cette base opérationnelle de l'armée allemande avait pour objectif de défendre le port de Lorient et sa base sous-marine mais également de prévenir un éventuel débarquement des troupes alliées. La tour d'observation de tir, dite du Bêgo, culminant à 21 m se voit de loin et fait désormais partie intégrante du paysage dunaire. D'août 1944 à mai 1945, le territoire fera partie de la Poche de Lorient et sera le théâtre de violents combats. La reddition allemande de cette Poche de Lorient sera finalement signée le 7 mai 1945 dans le « Bar Breton » sur le port d'Étel où une plaque commémorative a été installée.

Germaine TILLION (1907-2008), la Dame de Plouhinec

Entrée au Panthéon le 27 mai 2015, Germaine TILLION, ethnologue et grande figure de la résistance fût séduite par le calme de Plouhinec. Elle y fit construire une maison près de la Petite Mer de Gâvres où elle séjournait six mois par an de 1966 à 2005.

Le fort de Porh Puns

Construit sur une avancée rocheuse sur le flanc ouest de la presqu'île de Gâvres, le fort de Porh Puns est propriété du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon depuis 2007.

Sentinelle de la rade Lorient, il constitue une défense avancée protégeant à l'origine Port-Louis et la Compagnie des Indes. Son histoire est intimement liée à cette rade et s'échelonne sur plusieurs siècles depuis l'extrême fin du 17^e siècle (1694) jusqu'à nos jours.

Depuis la première batterie, le fort a considérablement été remanié. Cette évolution architecturale semble intimement liée aux progrès de l'artillerie, nécessitant des réaménagements. Les traces des différentes périodes d'aménagement en font un édifice complexe et composite, témoin de plus de deux siècles de défense militaire du littoral (de la fin du 17^e siècle à la Seconde Guerre mondiale).

Le fort est librement accessible au public et offre une vue panoramique grandiose sur la rade de Lorient et l'île de Groix.

Suite aux démarches engagées par le syndicat mixte, le fort est inscrit aux Monuments Historiques par arrêté préfectoral du 15 septembre 2017.



40. Le fort de Porh Puns (Gâvres)



41. La Tour du Bêgo (Plouharnel)

Les traces de la vie et des activités passées

Les usages sur ce territoire ont évolué au cours des siècles et ils ont laissé leurs empreintes dans le paysage. Jusqu'au 19^e siècle, la présence de l'homme se traduit par des implantations ponctuelles et modestes, imposées par la géographie des lieux.

Les croix, calvaires, chapelles et églises symboles des **croyances religieuses très ancrées ici**, comme dans toute la Bretagne, témoignent de **la richesse et de la diversité du patrimoine vernaculaire** sur ce territoire. Tout comme les **hameaux aux maisons traditionnelles en granit** dont l'un des plus beaux exemples est le village de Sainte Barbe, les fontaines et lavoirs ou encore les moulins (moulin à vent du Narbon à Erdeven) qui ponctuent le territoire.

Dans le bocage littoral, les traces **d'un ancien parcellaire souligné de murets de pierres sèches**, parfois doublés de haies buissonnantes de prunellier et d'orme, restent visibles sur les communes d'Erdeven et de Plouharnel. Ce paysage construit par l'homme pour délimiter les champs, lutter contre l'érosion, se protéger du vent est fragile et se dégrade rapidement. Il tend même à totalement disparaître sur la presqu'île de Quiberon.

Les hommes ont également exploité les ressources que la mer pouvait leur offrir comme en témoignent les fours à augets (âge



42. Le moulin de Narbon (Erdeven)

de fer terminal), trouvés sur le site de Kerhilio, qui permettaient de récupérer le sel marin. Les marais salants de Kersahu à Gâvres auraient été exploités dès l'époque gallo-romaine. Le ramassage du goémon a toujours servi pour l'amendement des sols et à partir du 19^e siècle pour obtenir la soude. Quelques fours à goémons sont encore visibles sur la presqu'île de Quiberon.



43. Les anciens marais salant de Kersahu (Gâvres)



44. Le village de Sainte Barbe (Plouharnel)

Le patrimoine maritime

Au 17^e siècle, les premières chaloupes quittent les ports de Gâvres et de Quiberon pour pêcher la sardine. A la fin du 19^e siècle, le thon, plus stable et plus rentable, supprime la sardine.

En 1930, Etel est l'un des premiers ports d'armement thonier de France avec 250 bateaux, 1 000 marins et 10 conserveries. Son tissu urbain dense, mais également les quais et la criée témoignent de cette spécificité. L'urbanisme de la ville d'Etel en lui-même présente les caractéristiques des **villages de pêcheurs**, avec des habitations carrées alignées et agrémentées de petites cours.

Les épaves du cimetière à bateaux du Magouër en Plouhinec, la glacière, l'abri du canot de sauvetage, la halle aux poissons d'Etel sont les témoins de ce passé maritime. Le musée des thoniers d'Etel l'explique aux visiteurs.



45. Le cimetière à bateaux du Magouër (Plouhinec)

L'autre élément marquant de ce patrimoine lié au passé maritime du territoire est le sémaphore de la barre d'Etel (Plouhinec). Ce banc de sable sous-marin situé dans le prolongement des dunes à l'entrée de la ria, est redouté par les marins. Pour sécuriser le secteur et aider au franchissement de la barre d'Etel, **le sémaphore** a été construit en 1960.

Un mât de signaux, dit « mât Fenoux », fournit aux navigateurs les indications pour passer cette barre dont le franchissement est périlleux.

Le patrimoine balnéaire

Bien qu'en marge du périmètre du Grand Site, il convient d'évoquer le patrimoine balnéaire de la presqu'île de Quiberon tant il est étroitement lié à l'émergence du projet du Grand Site. En effet, l'apparition du tourisme balnéaire a modifié le regard porté sur le paysage : considéré comme un univers hostile et inquiétant, le littoral est devenu au cours du 19^e siècle un lieu de bienfait pour la santé et un « beau » paysage de plus en plus fréquenté.

Le tourisme balnéaire fait son apparition en presqu'île de Quiberon au cours du 19^e siècle sous l'influence du courant hygiéniste et s'est accentué avec l'arrivée du train sur la presqu'île en 1882. Les élites viennent sur le littoral pour leurs loisirs (casino, ...) et leur bien-être (bains de mer). Elles font construire des **maisons et villas fastueuses**, dont le front de mer de Quiberon conserve de très beaux exemples. Leur architecture peut être très normée car issue de catalogues, mais aussi originale sur le souhait du commanditaire. À Quiberon, des styles bien différents sont présents, de la villa néo-classique à la maison de style breton (granit apparent), normand (colombages) ou encore italien (toits plats à balustrades).



46. Aux portes du Grand Site, le boulevard Chanard à Quiberon

Alain BOMBARD (1924-2005) et le « drame d'Etel »

Devenu un nom commun, le « Bombard » désigne un canot pneumatique de survie auto-gonflable et insubmersible qui équipe les navires du monde entier. Mais plusieurs tests ont été nécessaires à son inventeur pour parvenir à la performance des canots d'aujourd'hui. En 1958, l'un d'entre eux tourne au drame sur la barre d'Etel. Le radeau pneumatique Bombard est retourné par un rouleau, tout comme le bateau de sauvetage qui viendra lui porter assistance. Les naufragés seront finalement secourus par le remorqueur « Ville d'Etel », mais le bilan sera lourd avec neuf morts (dont huit Ételois), quatre occupants du canot de Bombard et cinq marins sauveteurs. Bien que dédouané par le préfet maritime de Brest, Alain BOMBARD laissera un souvenir douloureux sur le port d'Etel.

Louison BOBET (1925-1983), du cyclisme à la thalassothérapie

Au cours de sa carrière cycliste, Louison BOBET a constaté les vertus curatives de l'eau de mer sur son organisme après une cure à Roscoff. A la fin de sa carrière, il décida de créer un centre de thalassothérapie qu'il choisira d'implanter à Quiberon. Inauguré en 1964 et dirigé par Louison BOBET, l'établissement rencontrera rapidement un franc succès qui ne s'est pas démenti depuis.

Il a offert de nombreux emplois aux femmes de la presqu'île suite à la fermeture progressive des conserveries.

Un territoire imprégné de la culture bretonne

Ce territoire est également riche d'un **patrimoine immatériel** imprégné de la culture bretonne par **la langue, la musique et les danses mais également par les contes et légendes populaires** nombreuses dans cette région. Il participe à l'atmosphère de ce lieu et se matérialise parfois dans une signalétique routière bilingue et une la toponymie bretonne.

A noter l'existence de **plusieurs variétés locales de légumes** (la carotte de Plouhinec, le chou de Lorient, l'oignon d'Erdeven) adaptées au territoire, à ses conditions, elles sont encore cultivées par les maraîchers du secteur.

La confiserie « la maison d'Armorine » est installée en presqu'île de Quiberon depuis 1946. Raymond Audebert y inventera ce qui va devenir l'une des spécialités quiberonnaises : **les niniches**. Dans cette France de l'après-guerre, où l'on redécouvre le sucre, ces longues sucettes torsadées à base de caramel au beurre salé rencontrent un succès immédiat. Elles seront primées « Meilleur bonbon de France » en 1946.



47. Les niniches de Quiberon

Plusieurs fêtes traditionnelles mettent à l'honneur ces produits locaux : la fête de l'oignon d'Erdeven, celle des sardines à Quiberon ou du thon à Etel...

L'attachement aux traditions reste fort sur ce territoire à l'image **des pardons** (processions religieuses pour honorer les saints).

ENJEUX :

- Renforcer la connaissance des patrimoines culturels du Grand Site
- Préserver les éléments du patrimoine témoins de la vie du passé de ce site et de l'Histoire
- Communiquer sur cette richesse pour libérer des témoignages et savoirs
- Maintenir vivantes la culture et les traditions de ce lieu

Les valeurs patrimoniales

Le Grand Site est **reconnu pour ses valeurs pittoresques** par trois sites classés ou en cours de classement continus de Gâvres à Quiberon.

La forme courbée et les dimensions extraordinaires du massif dunaire en font un théâtre où se joue quotidiennement le spectacle des éléments de la nature. Ce profil et la continuité du site permettent, de n'importe quel point, du sommet de la dune blanche ou du haut des falaises de la Côte Sauvage, d'embrasser du regard l'ensemble du cœur du Grand Site ; la dune grise et l'arrière-dune constituant les coulisses de ce théâtre de nature.

La Côte Sauvage, premier site à avoir été classé sur le territoire en 1936, est spectaculaire en toute saison. Par temps calme et dégagé où le soleil réchauffe le sable des petites criques abritées au creux des falaises, mais également lors des coups de vents hivernaux. Les lumières et les couleurs changeantes à chaque instant révèlent tout le côté sauvage de ces falaises déchiquetées battues par les assauts incessants des vagues.

La beauté et la qualité paysagère du massif dunaire seront reconnues plus tard. Les dunes de Gâvres et de Plouhinec seront classées en 1977 et celles d'Erdeven et Plouharnel sont en cours de classement. Plus discret, moins spectaculaire que la Côte Sauvage, il sait dévoiler, à qui prend le temps de l'admirer, sa beauté simple et sauvage. Ce paysage est exceptionnel par ses dimensions et simple dans sa composition : une longue plage,

terrain de jeu de nombreuses activités de loisirs, devenant dune. La dune mobile et son sable blanc laissent progressivement place à la dune fixée avec ses teintes grises et son aspect presque lunaire.

L'isthme de Penthièvre fait la jonction entre ces deux paysages emblématiques du Grand Site et offre la vision rare de traverser sur une fine bande de sable d'une vingtaine de mètres et d'avoir l'océan des deux côtés. Les imposants murs du fort de Penthièvre surveillent ce passage et marquent l'entrée dans la presqu'île de Quiberon et sa Côte Sauvage.

Ces paysages naturels ont séduit les artistes d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils soient écrivain, peintre, photographe ou cinéaste. Ils ont su, par leurs mots comme Gustave Flaubert ou leurs coups de pinceaux à l'instar de Maxime Maufra et d'Elodie La Villette, saisir la lumière, les couleurs et exprimer leurs sentiments face à ces paysages naturels. Aujourd'hui encore, ils sont le décor de nombreux courts et longs métrages.

Le massif dunaire s'étendant de Gâvres à Quiberon constitue **le plus grand massif dunaire de Bretagne et le plus vaste espace naturel du littoral régional**. Les 35 kilomètres de littoral, où les dunes de sable contrastent avec les falaises granitiques de la Côte Sauvage, présentent un caractère sauvage qui est quasiment **vierge de toute construction**. Au-delà de la longueur de trait de côte préservé de l'urbanisation, ce massif dunaire



48. La Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon

se distingue par **la largeur de la dune et en particulier de la dune grise** qui peut s'enfoncer sur près de 2 km dans les terres.

La singularité de la géomorphologie du Grand Site qui offre une **parfaite symétrie** en fait un site unique. Aux extrémités, deux presqu'îles granitiques rattachées à un immense cordon dunaire par deux tombolos aux dimensions exceptionnelles. Le tombolo de Quiberon est d'ailleurs, par son ampleur et la diversité des formes littorales qui le composent, le plus important de France dans sa catégorie.

Ce **massif dunaire** est également original par **sa forme en arc de cercle** et son prolongement par une **presqu'île qui pénètre plein sud dans l'océan**.

Grâce notamment à ces conditions climatiques, géomorphologiques et pédologiques, le Grand Site recèle une **remarquable biodiversité**. Les écosystèmes variés (dunes, étangs, dépressions humides intradunales, landes, prairies) sont, en un seul lieu, **représentatifs de l'ensemble des types de milieux littoraux de Bretagne**. Il est ainsi l'hôte d'une diversité exceptionnelle d'espèces végétales et animales parfois rares et menacées qu'il convient de protéger.

Le Grand Site est également **le témoin du passé** et a conservé les traces anciennes et marquantes de l'histoire locale mais également de l'histoire de l'humanité.

Il a depuis les temps préhistoriques vu passer les hommes qui ont dressé dans le paysage des pierres monumentales, nous offrant une grande diversité de monuments mégalithiques. Plus tard, il sera le théâtre malgré lui des conflits des hommes : des combats contre-révolutionnaires de la fin du 18^e siècle (débarquement de Quiberon et bataille de Plouharnel) aux affrontements de la Seconde Guerre mondiale dont les blockhaus du mur de l'Atlantique, et le site du Bégo sont encore là pour témoigner.

ENJEUX :

- Préserver ces valeurs et garantir leur prise en compte dans les projets locaux de territoire
- Faire découvrir et comprendre la richesse, l'intérêt de sites patrimoniaux de premier ordre mais parfois discrets
- Développer une offre de découverte favorisant l'immersion du visiteur, son implication, sa participation et le contact avec les habitants



49. La digue du sémaphore à Plouhinec

L'esprit des lieux

L'esprit des lieux du Grand Site Gâvres Quiberon a été défini grâce aux nombreux échanges avec les acteurs et partenaires du territoire, aux conclusions de l'étude des perceptions³ réalisée, par le syndicat mixte, de 2015 à 2016 et présentée à la population lors de restitutions publiques ainsi qu'à la charte éditoriale établie en 2017. Il est également le reflet d'instantanés de vie captés sur le Grand Site.

Jusqu'aux dunes et l'océan, une mosaïque de paysages

Quittons la voie express et empruntons l'une des départementales qui nous mènera dans les dunes et jusqu'à l'océan. Nous traversons le bocage et entrons dans l'un des bourgs du Grand Site. C'est jour de marché, les habitants discutent, nous nous arrêtons devant l'étal d'un primeur qui nous vante les qualités des légumes d'ici, l'oignon d'Erdeven, la carotte de Plouhinec qui ont poussé à quelques pas de là, dans les terres sableuses tout près de la dune. Reprenons notre route, allons découvrir ces dunes dont on nous parle tant. Laissons derrière nous le village et ses maisons de pierres aux façades blanches et prenons la direction de la côte. Des menhirs bordent la route qui devient plus étroite, nous longeons à présent quelques champs cultivés entourés de murets de pierres sèches. De nombreux chemins sillonnent le paysage et nous invitent à une balade vers l'inconnu. **Le paysage s'ouvre progressivement**, le sable est plus présent et la végétation plus rase. Les dernières constructions ont laissé place aux premières dunes. Paysage aux courbes doucement ondulées au mince tapis végétal, nous traversons la dune fixée et ses teintes grises. Nous le savons à présent, la digue de sable dont les courbes montent progressivement, dissimule l'océan. Le bruit des vagues qui déferlent sur la plage nous l'annonce. Les derniers mètres avant de le découvrir se parcourent à pied, en foulant le sable qui se dérobe sous nos pas.

Une nature sauvage à la beauté simple et attachante

Du haut de la ligne des dunes, à peine quelques mètres au-dessus du niveau de la

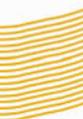
mer, **le panorama se révèle. Immense, impressionnant.** Les longues plages se reflètent dans l'océan et font corps avec lui. La langue de sable lumineuse s'étend d'une extrémité à l'autre. Il faut alors prendre le temps d'apprécier la courbe du grand arc dunaire, de humer les parfums aromatiques de la dune chauffée par le soleil, d'écouter le chant de l'alouette et de poser le regard sur les œillets sauvages. Prendre le temps de découvrir toutes les nuances de bleus que la mer offre en fonction des fonds marins et de la lumière qui évolue au gré d'un jeu de cache-cache auxquels s'adonnent le soleil et les nuages.

Mais inexorablement notre regard est attiré par le large et ce panorama dégagé s'étendant des falaises de la presqu'île de Quiberon jusqu'aux côtes du Finistère en passant par les nombreuses îles et îlots qui se dévoilent à nous : Téviec, Belle-Île, Groix. Le regard porte loin. Toute l'immensité de l'océan est devant nous, seule lui répond la grandeur des dunes. De notre promontoire, le massif dunaire, que nous venons de traverser, se révèle et on prend alors toute la mesure de ses dimensions exceptionnelles.

Le temps semble s'être arrêté, comme si rien n'avait changé depuis des années. Sur cette côte pas de front de mer, pas de barres d'immeubles pour interrompre notre regard, seule **la nature sauvage...** Enfin presque, l'empreinte humaine est bien présente mais elle est discrète, elle a su se fondre dans ce paysage naturel. Quelques blockhaus témoignent d'un passé pas si lointain. Un peu plus loin un impressionnant fort surveille la plage et nous plonge dans l'Histoire. On entendrait presque les cris des soldats montant à l'assaut de la forteresse et le bruit des canons qui déchire le silence.

En découvrant **la beauté simple** de ces lieux, on comprend mieux pourquoi **les gens d'ici y sont si attachés, prêts à se mobiliser, à mener le combat pour les préserver.**

L'aspect presque « lunaire », désertique de la dune grise, nous emmène hors du temps. Mais en regardant de plus près, on constate que ce site n'est pas figé, qu'il est bel et **bien vivant.** La nature anime le lieu. Il est possible de saisir toute la vivacité du vol du gravelot à collier interrompu, de percevoir les touches de couleurs de quelques fleurs d'immortelle des dunes. Les habitués s'aperçoivent des



évolutions de la dune et des bancs de sable de la barre d'Étel.

En rejoignant la presqu'île de Quiberon, on pense alors que les dunes sont derrière nous, qu'elles ont laissé la place aux falaises de la Côte Sauvage. Mais le sable est toujours là, en haut des falaises dans des dunes perchées, et offre un contraste remarquable avec le granite des rochers.

Par gros temps, les lumières et couleurs changent à chaque minute et la nature révèle un tout autre visage. La mer déchaînée, la houle qui se brise sur les falaises de la Côte Sauvage, le vent qui souffle l'écume, emporte les embruns et décoiffe les curieux venus nombreux pour profiter du spectacle.

Un espace de liberté et de partage

Bien que certaines parties du site, encloses de ganivelles, ne soient accessibles, celui-ci permet cependant de multiples activités. Ses dimensions exceptionnelles génèrent un réel **sentiment de liberté** et en font un terrain de jeu hors du commun où chacun trouve sa place. Les ailes de kitesurf prennent le vent sous le regard des promeneurs de la voie verte. Une bande d'amis refait le monde avant d'affronter les vagues sur leurs planches de surf. Un grand-père et son petit-fils tentent de maîtriser les caprices du vent pour faire voler un cerf-volant et les quelques minutes de la traversée de la rivière d'Étel sur le bateau-passeur se transforment en un voyage au long

cours pour cette petite fille. Les yeux écarquillés, elle ne veut rien manquer de son merveilleux périple. Ici, **les générations se croisent, se succèdent, échangent et partagent.**

En rentrant dans le Grand Site, on pénètre dans un univers à part, où il est possible de **se ressourcer** totalement. C'est tout d'abord un ressourcement du corps, les vertus des bains de mer ont été éprouvées par la grande bourgeoisie dès la fin du 19^e siècle. Il permet de faire le plein d'énergie en respirant à pleins poumons l'air chargé d'embruns et en pratiquant ses activités en osmose avec la nature : une tonifiante marche aquatique ou une relaxante thalasso à Quiberon suivie d'une apaisante balade sur la Côte Sauvage. Le territoire fait du bien au corps et ressource l'âme. Il permet de se recentrer sur soi, de déconnecter de son quotidien et de prendre le temps d'apprécier un coucher de soleil sur la mer. Par sa beauté simple et sauvage, ce paysage nous ramène à l'essentiel.

³Perception du Massif Dunaire Gâvres-Quiberon et du projet « Opération Grand Site » auprès de ses usagers, Phase 1 : Etude qualitative - mars 2015 ; Phase 2 : Etude quantitative - mars 2016, Institut de Recherche sur les Entreprises et les Administrations - Université de Bretagne-Sud

ENJEUX :

- Transmettre le Grand Site et les valeurs qu'il porte aux générations futures
- Faire partager les valeurs du développement durable au plus grand nombre
- Renforcer l'image de destination nature
- Faire partager les valeurs des Grands Sites de France
- Communiquer sur les valeurs, l'esprit des lieux, les richesses patrimoniales

2.

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE ET COLLECTIVE AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION ET DE L'ACCUEIL, ENGAGÉE DEPUIS PRÈS DE 25 ANS



Un territoire convoité et très fréquenté

Des pressions accrues sur les patrimoines

Le milieu dunaire est fréquenté par l'homme depuis des millénaires. Particulièrement fragile, il a fréquemment subi l'action de l'homme et a été au fil du temps le support de différentes pratiques générées par les besoins du moment. Ces pratiques n'ont pas toujours été respectueuses de ce milieu et ont parfois contribué à sa dégradation.

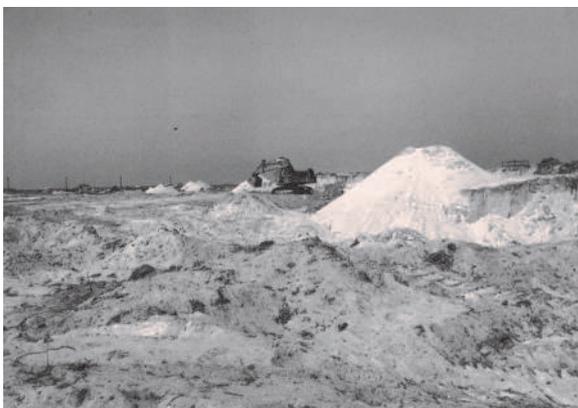
Des activités traditionnelles aux impacts limités sur le paysage et les milieux naturels

Pendant des siècles, l'impact global des activités humaines sur le milieu est resté relativement modéré. Historiquement, **les dunes étaient considérées comme un terrain pauvre** dont l'usage était collectif : pâturage du bétail notamment pour préserver les prairies en hiver, étrépage et coupe des buissons, ramassage et séchage du goémon, extraction de sable. Un **pâturage extensif du bétail** était pratiqué sur ces dunes parfois jusque dans les années 1960. La population modeste arrachait la couche superficielle du sol (pelouse) et l'utilisait comme combustible, litière pour les animaux ou comme matériau de couverture. La coupe des ajoncs, le ramassage des branches sèches permettaient également de se chauffer.



50. Du pâturage sur la Côte Sauvage (début 20^e s.)
Collection JY LE PORT

Les dunes ont également servi de gisement de sable. Elles ont été exploitées par les locaux pour alléger les terres et pour la construction. Avant les années 1930/40, les extractions, bien que grandissantes, sont restées relativement modérées. Ces **extractions se sont accentuées** pendant la Seconde Guerre mondiale. Puis des carrières privées, exploitées de façon industrielle, ont pris le relais jusque dans les années 1970.



51. L'exploitation industrielle des carrières de sable dans les dunes d'Erdeven

Une pression croissante, source de dégradations

Entre la Seconde Guerre mondiale et les années 1980, l'espace littoral est de plus en plus sollicité et convoité par de nombreuses activités. Il connaît alors de profondes dégradations.

Le tourisme balnéaire fait son apparition dès la fin du 19^e siècle sur la presqu'île de Quiberon.

Les plages de Gâvres à Penthièvre ont commencé à être fréquentées beaucoup plus tardivement, à partir des années 1960. Mais c'est véritablement dans les années 1970 que les **grands espaces dunaires ont connu une plus forte affluence**, avec les conséquences que cela induit pour un site qui n'est préparé à accueillir autant de visiteurs (stationnements des véhicules directement sur les dunes...).



52. Le stationnement des véhicules sur la dune au Magouëro (Plouhinec)

Conscientes des grandes potentialités touristiques qu'offre leur littoral, les communes, à dominante agricole, se sont tournées vers le développement du tourisme. Ce développement est alors insuffisamment contrôlé, ce qui entraîne une dégradation du paysage. Il induit un mitage de l'espace par la multiplication de campings, d'habitats légers, de parkings, de lotissements, de résidences secondaires. Les parcelles équipées de caravanes, mobil-homes et entourées de clôtures ou de haies de résineux exotiques s'intègrent mal dans le paysage ouvert et contredisent les caractéristiques régionales.

Parallèlement, **la déprise agricole et l'enfrichement des espaces pâturés littoraux**, notamment sur la presqu'île de Quiberon, accentuent une fermeture progressive des milieux. L'abandon de l'exploitation des zones humides (pêche, pâturage extensif, récolte des chaumes...) a pour conséquence une banalisation, un **appauvrissement biologique** et un assèchement progressif de ces milieux. Cette disparition progressive des zones humides est accentuée par les remblaiements et dépôts divers.



53. Une décharge à ciel ouvert dans le massif dunaire dans les années 70

La **sur-fréquentation des zones proches des plages entraîne une altération sévère du tapis végétal** (piétinement, camping sauvage, passage et stationnement de véhicules). Elle favorise la mobilité des sables poussés par les vents du large, déstabilise la dune et accentue **l'érosion des sols** sur la Côte Sauvage.

La frange littorale connaît également une **urbanisation croissante** entraînant un mitage de l'espace, un morcellement de l'utilisation du sol et indirectement une augmentation des équipements (lignes électriques, réseau routier et aires de stationnement...) et des nuisances (pollutions, **multiplication des décharges...**).

La dune étant protégée par la servitude de tir, les **pressions foncières** majeures se reportent en arrière du cordon dunaire, avec une extension des bourgs existants vers le littoral (exemple du lotissement de Keranroué à Etel/Erdeven) ou la création de nouveaux centres urbains liés aux loisirs estivaux (ZAC de Kerhilio réalisée en 1987 autour d'un centre commercial, de trois parcs résidentiels de loisirs, d'un mini-golf, et de zones d'habitat conventionnel et résidentiel).

Dans les années 1970, **un projet de création de centrale nucléaire sur les dunes** de la commune d'Erdeven voit le jour. Après plusieurs mois de mobilisation populaire, il sera finalement abandonné.



54. La Main Verte, symbole du combat gagné contre le projet de centrale nucléaire

Une prise de conscience progressive

A partir des années 1980, s'opère une première prise de conscience des menaces qui pèsent sur le milieu naturel. Les premiers aménagements pour canaliser le public et les véhicules sont réalisés. Mais ces programmes d'aménagement sont ponctuels et très disparates d'une commune à l'autre. Aucune stratégie globale d'accueil et de protection du patrimoine sur ce territoire n'est envisagée.

Au début des années 1990, de nouveaux élus ont alors fait le choix de **travailler ensemble à la préservation et la gestion de ces espaces naturels**. Ils se sont alors engagés dans une Opération Grand Site portée par le syndicat.

Aujourd'hui les pressions sur le territoire sont bien différentes qu'au cours des décennies précédentes. **Ces espaces sont maintenant protégés** et ne peuvent plus faire l'objet d'extraction massive de sable ou accueillir des décharges à ciel ouvert. La pression urbaine, bien qu'encore présente sur les franges du Grand Site, ne concerne plus son cœur patrimonial désormais protégé par les sites classés, les documents d'urbanisme, la loi littoral et les sites classés.

Toutefois, **la pression touristique reste forte**. Les acteurs du territoire dont le gestionnaire du Grand Site doivent mettre en place les conditions permettant de concilier cette forte fréquentation et ses corollaires (conflits d'usages, dérangements, flux de véhicules, cohabitation...) avec la préservation des patrimoines exceptionnels du Grand Site.



55. La plage de Kerhilio à Erdeven en 2000

⁴ SDT ETE 2011 dans Les chiffres clés du Morbihan, édition 2014, CDT 56

⁵ ORANGE Flux Vision, Analyse des résultats saison 2015, CDT 56

⁶ Source : DGIA / DR / SESR - 2015

⁷ Moyenne journalière des mois d'été (juillet et août) et des mois d'hiver (octobre à mars)

⁸ Sources : CDT 56 ; INSEE RGP 2014

Un site à forte notoriété et à l'importante fréquentation

Une forte notoriété

La presqu'île de Quiberon bénéficie d'une **très forte notoriété**. Ainsi, selon une enquête réalisée en octobre 2011 par TOLUNA / Pôle Observatoire du Comité Régional du Tourisme de Bretagne sur la notoriété des lieux et endroits de Bretagne, Quiberon / la presqu'île de Quiberon a une notoriété spontanée de 10%. Elle se place au 8^e rang des sites les plus connus de Bretagne et devance ainsi la Pointe du Raz (11^e à 7 %) ou le Morbihan (22^e à 3%).

Cette forte notoriété de la presqu'île de Quiberon a été confirmée en 2016 par l'étude « Baromètre Notoriété et Image 2016 » de l'Ipsos pour le Comité Départemental du Tourisme du Morbihan. Elle atteint une notoriété assistée de 76% et une notoriété spontanée de 25%, ce qui la classe respectivement aux 5^e et 3^e rangs des villes et sites touristiques du Morbihan (après Vannes et Lorient en réponse spontanée, après Vannes, Lorient, Belle-Ile et Carnac en assistée).

Un territoire très fréquenté

Le Morbihan est l'un des départements touristiques les plus fréquentés en France (5^e département français en volume de nuitées pour la période estivale⁴). Le Pays d'Auray Littoral, qui comprend 5 communes du territoire du Grand Site sur 7, regroupe 34% des nuitées du département de juillet à septembre⁵. La **pression touristique** sur le territoire du Grand Site est donc forte, voire **très forte en période estivale**.

Ces chiffres sont corroborés par les données du trafic routier sur les routes départementales⁶. La RD 768 à hauteur des Sables Blancs en Plouharnel, unique route d'accès à la presqu'île de Quiberon et les îles



56. L'aire de stationnement du Percho à Saint-Pierre-Quiberon

(Belle-Ile, Houat et Hoëdic), a enregistré une moyenne journalière de 11 720 passages dans les deux sens en 2015, avec une importante variation entre l'été et l'hiver. En effet dans le Morbihan, il s'agit de la route départementale qui enregistre les variations les plus importantes entre le trafic minimal (janvier) et le trafic maximal (août) avec une moyenne de 6 725 passages/ jour en janvier 2015 et de 19 594 passages/jour en août 2015.

Le Pont Lorois (RD 781), hors du périmètre du Grand Site mais seul point de passage routier entre les deux rives de la Ria d'Étel, a enregistré une moyenne journalière annuelle en 2015 de 10 380 passages dans les deux sens (13 435 sur les mois d'été et 9 019 sur les mois d'hiver⁷).

La presqu'île de Quiberon est depuis la seconde moitié du 19^e siècle **un centre touristique de premier ordre**; sa fréquentation très importante se répartit sur une période plus longue que pour le massif dunaire de Gâvres à Penthièvre. L'institut de thalassothérapie, les très nombreuses résidences secondaires, les services importants mais également les tempêtes hivernales attirent de nombreux visiteurs tout au long de l'année même si l'été reste le pic annuel de fréquentation. Le massif dunaire est également fréquenté toute l'année mais la fréquentation est moindre et locale en dehors de la période estivale. L'afflux massif de vacanciers se concentre sur une courte période

dans l'année engendrant des problèmes de congestion.

Un recensement effectué, par le syndicat mixte, le 2 août 2015 a permis de comptabiliser la présence simultanée de plus de 6400 véhicules légers et près de 100 camping-cars en stationnement sur les 65 aires de stationnement du littoral du Grand Site.

Le taux de fonction touristique moyen sur les 7 communes du Grand Site est de 430 %.

Cela signifie que la population estivale sur ce territoire peut être multipliée par 4,3 (430 lits touristiques pour 100 habitants). La pression touristique est encore plus forte sur la presqu'île de Quiberon puisque ce taux atteint 871% à Saint-Pierre-Quiberon et 708% à Quiberon⁸. A titre de comparaison le taux moyen en France métropolitaine était en 2013 de 30%, de 120% sur les communes littorales et 130% pour la façade Nord Atlantique-Manche Ouest. En 2014, le taux de fonction touristique dans le département du Morbihan était de 75% avec un contraste très marqué entre l'intérieur des terres et le littoral.

Au-delà de la fréquentation touristique à proprement parler, **le Grand Site connaît également un afflux de visiteurs locaux**. La proximité des agglomérations lorientaise, vannetaise et alréenne génère lors des weekends et de la période estivale de forts flux de fréquentation.

ENJEUX

- Améliorer l'accueil du public sur le site
- Gérer les flux automobiles sur l'ensemble du Grand Site par des solutions durables et économiques soutenables
- Optimiser la répartition de la fréquentation pour limiter les problèmes de stationnement (notamment le stationnement sauvage)
- Favoriser des mobilités douces compatibles avec les principes du développement durable
- Améliorer la maîtrise et la gestion des conséquences indirectes de cette fréquentation massive



Un territoire aux multiples usages

Les usages sur le Grand Site sont multiples et certains peuvent paraître antinomiques, mais son étendue exceptionnelle limite les conflits d'usages.

Des activités de loisirs très présentes

L'étude des perceptions⁹ du Grand Site par ses usagers affirme la dimension récréative voire sportive du lieu. Une étude de fréquentation, menée en 2014-2015 par le syndicat, a identifié plus d'**une vingtaine de pratiques de sports de nature terrestres, aquatiques et nautiques** sur le territoire du Grand Site.

La pratique de ces activités de loisirs est diversifiée et diffuse sur l'ensemble du périmètre des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. On dénombre trois principales activités terrestres : la marche (promenade et randonnée), le vélo et l'équitation.

Concernant les activités nautiques et aquatiques, le loisir principal en termes quantitatifs reste l'activité saisonnière de plage et de baignade. Viennent ensuite les activités sportives majoritaires que sont le surf et le kitesurf qui se pratiquent toute l'année.

Aujourd'hui, **le tourisme et les activités de loisirs constituent une part non négligeable de l'économie locale et participent à l'image de ces communes**. D'ailleurs plusieurs d'entre elles ont décidé d'agir pour obtenir des distinctions au travers de classement ou de label. Quiberon est une station classée, Plouharnel est labellisée Ville de Surf, Plouhinec et Gâvres ont obtenu en

2017 le Pavillon Bleu, la première pour ses plages, la seconde pour son port.

Les dimensions du site et les nombreuses activités qu'il est possible d'exercer procurent aux visiteurs un véritable **sentiment de liberté**. Le Grand Site est un lieu de pratique d'activités physiques voire sportives mais également **de détente, de ressourcement**.

En place depuis 2015, les zonages des activités nautiques sont des démarches grandement saluées par les usagers. En effet, les pratiquants libres tout comme les professionnels estiment que ce zonage permet de réduire les dangers et de limiter les conflits d'usage durant la période estivale. Il a nettement amélioré la situation antérieure et a permis aux professionnels de se concerter, en lien avec les municipalités et le syndicat.

Les impacts directs sur l'environnement des pratiques de sports et loisirs de nature sont aujourd'hui limités mais existent : piétinement des dunes et hauts de falaises (piétons, vélo et équestres), dérangement de l'avifaune (ailes de kitesurf), dégradation des fonds marins (jets des ancres lors des plongées sous-marines), piétinement des herbiers de zostères dans les baies, prélèvement de la ressource (pêches et chasse sous-marine), destruction des nids de gravelots à collier interrompu (piétinement, chiens en liberté,...).

Ce sont d'avantage les activités indirectes qui menacent le plus l'équilibre du site naturel (stationnements et accès aux lieux de pratique, production de déchets et comportements inciviques).

⁹ Perception du Massif Dunaire Gâvres-Quiberon et du projet « Opération Grand Site » auprès de ses usagers, 2015 - 2016, Institut de Recherche sur les Entreprises et les Administrations - Université de Bretagne-Sud



57. De nombreuses activités nautiques sont pratiquées sur le Grand Site

Des activités militaires qui perdurent

Les espaces occupés par l'armée tendent à se réduire mais la position stratégique du site a conditionné et conditionne encore sa vocation militaire. Le complexe de tir du Linès-Bégo est désormais dédié à la préparation opérationnelle des forces, tant au niveau de la formation (école des fusiliers marins) que de l'entraînement (avions de l'aéronautique navale, bâtiments de la force d'action navale et éléments de la force des fusiliers marins et des commandos de marine).

Aujourd'hui, **la présence et l'activité militaire** se concentrent sur :

- La zone de tirs du Linès à Plouhinec (base des fusiliers marins et des commandos)
- Le fort de Penthièvre à Saint-Pierre-Quiberon (centre d'instruction et d'initiation commando)

D'autres zones sont dites sous servitude de tir. C'est le cas pour les plages du Magouëro et de Kervégant à Plouhinec, la plage de Kerhillio à Erdeven, la plage et les dunes du Bégo à Plouharnel.

Les sites classés ne conditionnent pas l'activité militaire, mais une convention entre l'Armée et les communes les encadrent. Lors des manœuvres, les zones d'entraînement sont alors strictement fermées au public. Toutefois, les exercices de tirs sont suspendus pendant la période estivale, les week-ends et jours fériés.

Ces parties terrestres sont complétées par des polygones marin et aérien (zones fortement réglementées).

Le Ministère des Armées s'engage également dans le Grand Site en étant un membre actif du comité de pilotage. Il contribue à la gestion du site en autorisant l'intervention du syndicat sur les terrains militaires pour des actions de génie écologique. Il participe ponctuellement au financement d'actions (en 2017 : réponse du syndicat à l'appel à projet du Ministère des Armées au titre du Fonds d'Intervention pour l'Environnement) ou à l'accueil du public (réaménagement de l'aire de stationnement du Linès).

L'historique du polygone de Gâvres

Au début du 19^e siècle, la Marine cherche un endroit discret pour effectuer des essais et des expériences de tirs afin d'étudier « l'étendue des portées, l'exactitude du tir, la vitesse initiale des projectiles pleins et creux et les effets qu'ils peuvent produire sur les murailles des bâtiments de guerre⁹ ». Une commission d'expériences s'implante donc à Gâvres et les premiers essais de tirs débutent sur la Grande Plage de Gâvres en 1830. Ce site est choisi en raison de la présence de l'Armée dans ce secteur avec le port et l'arsenal de Lorient et la « redoute verte » sur la presqu'île de Gâvres. De plus, le site propose un espace peu peuplé qui s'étend sur plusieurs kilomètres (de Gâvres à Penthièvre) uniquement interrompu par la ria d'Étel et sa forme en arc de cercle facilite les essais de tirs.

D'abord modestes, les expériences et les essais se multiplient et avec le perfectionnement de l'artillerie, les tirs s'effectuent de plus en plus loin dans les dunes. Une batterie est construite à Kersahu (Gâvres) en 1882. Dix ans plus tard, elle comptait quinze plates-formes et pouvait utiliser des canons de tous modèles et de tous calibres. Progressivement l'espace terrestre n'est plus suffisant face à la portée des canons et un polygone marin s'étendant jusqu'à 50 km au sud de Gâvres est mis en place. Plusieurs postes d'observation sont implantés sur la presqu'île de Quiberon et les îles de Groix et Belle-Ile afin de trianguler l'emplacement de l'impact des projectiles.

Avec le perfectionnement des technologies militaires, les activités à Gâvres se diversifient, on teste l'artillerie mais également les blindages puis la sécurité des munitions.

Le centre d'essai de Gâvres est pendant 130 ans l'un des centres les plus performants au niveau mondial dans le domaine de la balistique (étude des trajectoires des projectiles). Il accueille les meilleurs mathématiciens du génie maritime et dispose de sa propre table atmosphérique. De nombreuses tables de tirs sont alors établies grâce aux fonctions de Gâvres.

En 1995, face au trop grand nombre de centres d'essais, la Direction Générale de l'Armement regroupe toutes les études à Toulon. Seuls le champ de tirs et l'entraînement des forces spéciales (commandos, fusiliers marins) de la Marine persistent sur le site de Plouhinec. Depuis 2010, la Marine Nationale administre l'ensemble du complexe.

Il existait également à Saint-Pierre-Quiberon, un second champ de tirs. Il appartenait à l'Armée de terre qui y testait l'artillerie sur rail. Ces terrains ont aujourd'hui été rétrocédés au Conservatoire du littoral.

⁹Extrait de la dépêche, du 22 juin 1829, adressée par le Ministre de la Marine, Hyde de Neuville, au Préfet.



Une agriculture littorale en déclin

L'agriculture se concentre sur les marges du Grand Site et est quasiment absente des sites classés. Toutefois, le caractère agricole du territoire diminue. Il a subi **une déprise agricole sévère et un développement des friches**. Entre 1988 et 2010, la surface agricole utilisée (SAU) sur l'ensemble des 7 communes (Grand Site et sa proximité immédiate) a chuté de plus de 38%, passant de 3 431 hectares en 1988 à 2 108 hectares en 2010. Cette évolution négative n'est pas spécifique au secteur du Grand Site puisque le déclin de l'agriculture touche l'ensemble de la France, elle y est cependant plus accentuée. Sur la même période, la SAU n'a diminué que de 7% au niveau régional et de 9% à l'échelle du Morbihan. L'évolution du nombre d'exploitations est similaire passant de 234 en 1988 à 64 en 2010 (-73%)¹⁰.

Aujourd'hui¹¹, l'agriculture est absente de Gâvres et Etel et a quasiment disparu à Saint-Pierre-Quiberon (SAU en 2010 : 10 ha) et Quiberon (SAU en 2010 : 5 ha). Elle recule mais se maintient sur Plouharnel (398 ha), Erdeven (615 ha) et Plouhinec (1080 ha).

L'activité agricole se compose de cultures annuelles, de prairies et de forêts. Les cultures permanentes (vergers...) sont quasi inexistantes. La culture légumière s'est développée en arrière des dunes sous toutes ses formes (primeurs, plein champ, légumes d'été) sur les communes de Plouhinec,



58. Des parcelles agricoles en arrière-dunes

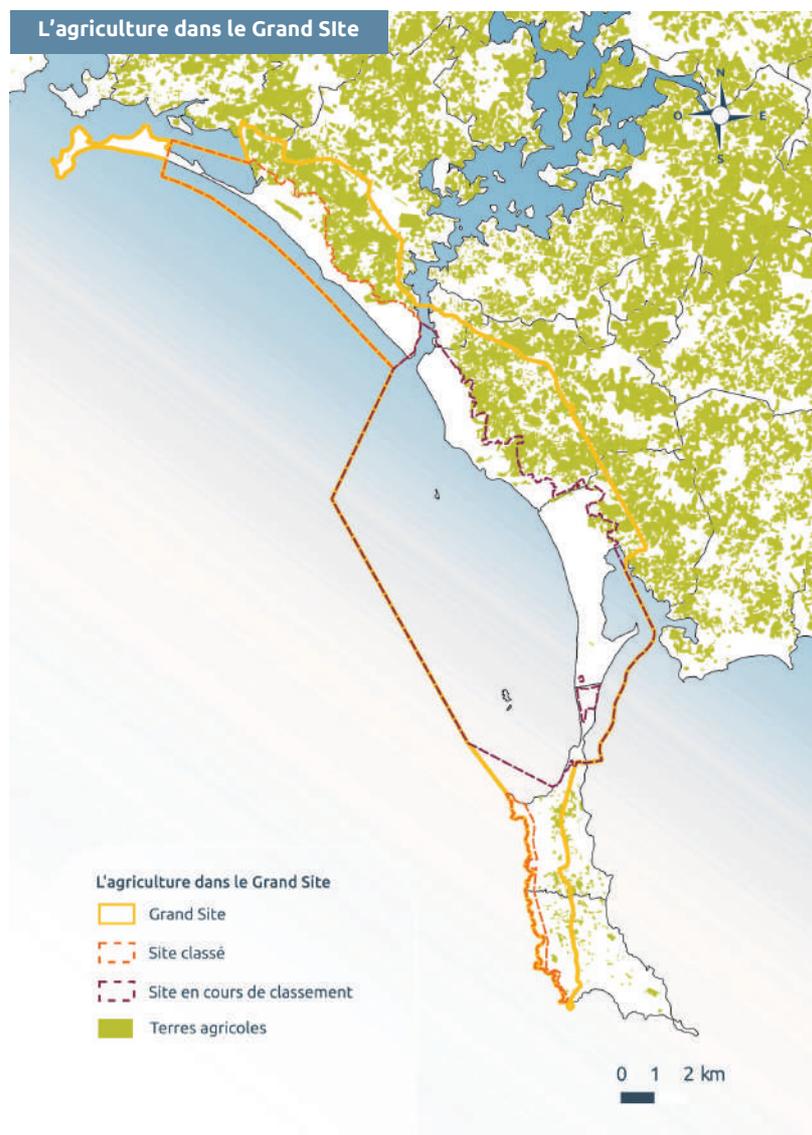
Erdeven, et Plouharnel. Plus à l'intérieur, les exploitations sont surtout orientées vers la production laitière et ce sont les cultures fourragères qui dominent.

Une agriculture locale connaît un nouveau dynamisme avec le développement des circuits courts (vente à la ferme, marché de producteurs, AMAP, épicerie alternatives...). Elle peine néanmoins à se développer, faute de foncier accessible et de difficulté de voisinage. Axée sur les produits de terroirs, elle reste faiblement structurante, développant une activité de niche, fortement dépendante de l'économie touristique.

L'évolution de ces paysages agricoles sera étudiée dans le plan de paysage du Grand Site (cf. plan d'actions page 77).

¹⁰ Source : Recensements agricoles de 1988 et 2010. Les données sont localisées au siège de l'exploitation.

¹¹ Chiffres des surfaces agricoles utilisées lors du recensement agricole de 2010.



Une vie économique active

Bien que ce territoire connaisse une activité principale rythmée par les saisons (été/hiver) et l'activité touristique, il n'en demeure pas moins **un espace vivant où les habitants résident, travaillent, scolarisent leurs enfants, se soignent...**

Au 31 décembre 2014, les 7 communes du Grand Site comptaient 2 548 établissements actifs. 6 communes sur 7 sont dans le premier tiers à l'échelle départementale en nombre d'établissements actifs¹² par commune. Le rapport entre le nombre d'établissements actifs et le nombre d'habitants (population totale) est plus favorable aux communes du Grand Site que pour la moyenne des communes du département. Il existe en moyenne 12 établissements actifs pour 100 habitants sur les communes du Grand Site contre 9 à l'échelle du département et 10 au niveau national. Toutefois, il existe des disparités au sein du Grand Site avec une moyenne de 7 établissements actifs pour 100 habitants sur les communes du nord de la ria (Gâvres et Plouhinec) contre 17 sur les communes de la presqu'île de Quiberon¹³.

La part d'actifs travaillant dans sa commune de résidence est plus élevée sur le territoire du Grand Site que la moyenne nationale (43% sur le Grand Site en 2013 contre 34% au niveau national), cette proportion atteint 82% pour la commune de Quiberon¹⁴.

L'emploi dans la sphère présentielle¹⁵, après s'être fortement développé, s'est stabilisé à partir de la fin des années 90 autour de 74% de l'emploi total. La part nationale de la sphère présentielle dans l'emploi total est de 66%¹⁶.

¹²L'établissement est une unité de production (de biens ou de services) géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise

¹³Source : INSEE - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP)

¹⁴Source : INSEE, Recensement de la population 2013 exploitation complémentaire

¹⁵Les activités pré-sentiennes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

¹⁶Sources : INSEE, recensements de la population de 1975, 1982, 1990, 1999, 2008 et 2013

ENJEUX :

- Permettre à chacun d'exercer ses activités dans le respect des autres usagers
- Encourager une agriculture littorale de qualité, partenaire de la préservation des paysages et de conservation de produits et savoir-faire locaux
- Sensibiliser les acteurs économiques aux valeurs du Grand Site



Une mobilisation locale autour d'un projet de territoire partagé

Le gestionnaire du Grand Site

La chronologie du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

1997 Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de 7 communes

Le syndicat regroupe les communes d'Erdeven, Etel, Gâvres, Plouharnel, Plouhinec, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon

2005 Syndicat mixte fermé avec 6 communes et 1 agglomération

L'agglomération du Pays de Lorient remplace la commune de Gâvres et la représente au sein du syndicat intercommunal qui devient alors un syndicat mixte fermé.

2012 Syndicat mixte ouvert composé de 6 communes, 1 agglomération et 1 département

Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon devient un syndicat mixte ouvert concomitamment à l'adhésion du département du Morbihan.

Ses statuts :

Les statuts du syndicat ont été approuvés par le comité syndical le 7 décembre 2012 puis par l'arrêté préfectoral du 15 avril 2013.

Selon l'article 2 de ses statuts, « le syndicat mixte a pour objet **d'assurer la gestion, l'aménagement, l'animation et la valorisation du site de Gâvres Quiberon**, en vue de protéger le patrimoine grâce à une **gestion adaptée du site et des milieux naturels, de contribuer au développement local et à la qualité de la vie et d'assurer l'accueil et l'information du public**. Il vise, notamment, à obtenir et conserver le label « Grand Site de France » défini à l'article L.341-15-1 du code de l'environnement. »

Sa gouvernance :

Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon est dirigé par un président et 3 vice-présidents, un comité syndical (27 membres) et un bureau (8 membres) qui s'appuient sur trois commissions thématiques.

Comité syndical

Le comité syndical est l'organe délibérant du syndicat mixte. Il se compose de **17 délégués titulaires** et 10 délégués suppléants représentant les différents membres. Le comité syndical règle par ses délibérations les affaires du syndicat mixte et en fixe les orientations. Il se réunit 4 fois par an.

Bureau syndical

Suite à l'élection du président, le comité syndical élit en son sein un **bureau syndical composé de 8 membres** :

- le président du syndicat mixte
- 3 vice-présidents dont un représentant le département
- 4 membres du comité syndical

Le bureau syndical prépare, planifie et assure le suivi des actions du syndicat mixte. Il propose au comité syndical les différentes orientations à donner au syndicat. Il se réunit tous les 2 mois.

Les commissions thématiques

Trois commissions thématiques ont été mises en place pour suivre au plus près les actions et le fonctionnement du syndicat :

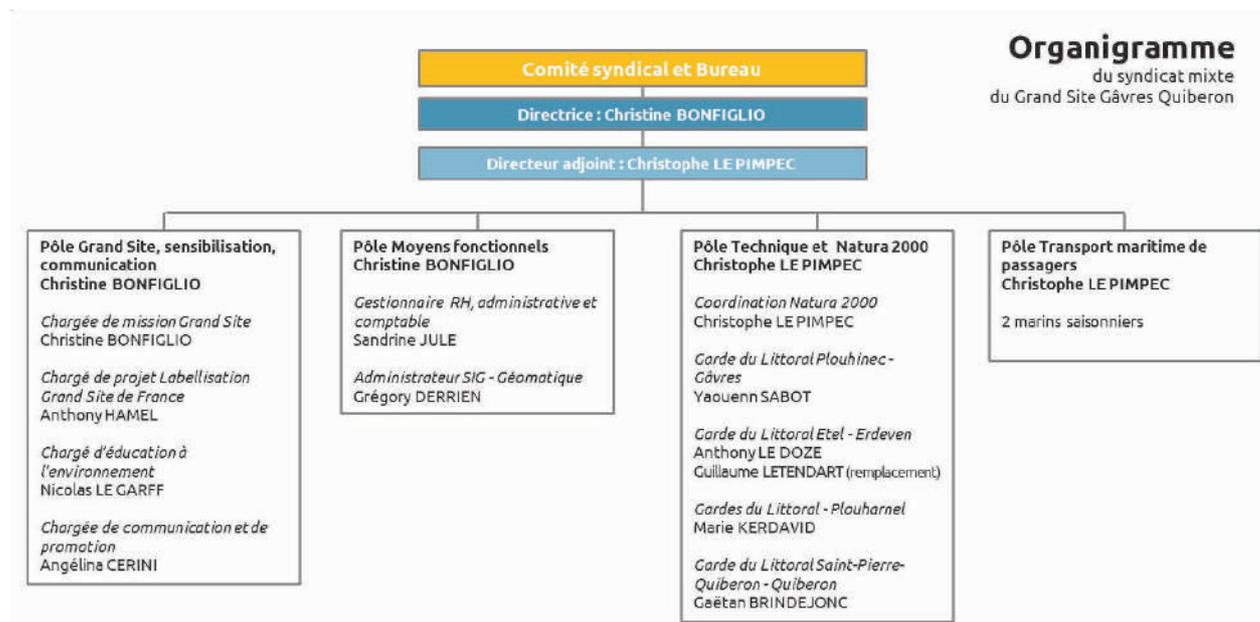
- « Communication, Sensibilisation, Tourisme et Partenariats »
- « Grand Site et aménagements »
- « Ressources Humaines et Finances »

Elles se réunissent plusieurs fois par an selon les besoins.

Comité consultatif

Les statuts du syndicat prévoient qu'un comité consultatif pourra être créé. Il a pour vocation d'associer les principaux partenaires institutionnels intéressés par le projet d'aménagement et de protection du Grand Site Gâvres Quiberon. Ce comité consultatif n'a aucun pouvoir délibératif.

Le syndicat mixte s'appuie sur une équipe de **11 agents** répartis en 4 pôles (8,9 ETP) et 2 marins saisonniers.



Ses principales missions :

Les missions du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon s'articule autour d'un triptyque : **Protéger, Accueillir, Transmettre**.

Protéger et gérer les milieux naturels et les paysages

La préservation des milieux naturels est au cœur des missions des Grands Sites. Le syndicat mixte est devenu en février 2001 **l'opérateur local NATURA 2000** assurant la rédaction du document d'objectifs (DOCOB), achevée depuis novembre 2004. Il est par la suite, début 2005, devenu **structure animatrice**. Il coordonne donc la mise en œuvre des actions du document d'objectifs du programme européen sur le site Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées ». Il est également désigné, par convention, gestionnaire des terrains appartenant aux différents propriétaires publics, inclus les sites classés et en projet.

Au sein du syndicat mixte, **4 gardes du littoral assermentés**, sous la coordination du directeur adjoint, assurent, en lien avec les propriétaires, la gestion et la protection des espaces naturels. Le syndicat mixte :

- réalise des suivis naturalistes pour enrichir la connaissance de ces milieux d'exception,

- gère une base de données cartographique des aménagements et des relevés naturalistes,
- met en œuvre des actions de gestion pour maintenir et développer la biodiversité : travaux de lutte contre l'érosion (dune, haut de falaise, ...), contre les plantes invasives, travaux de gestion d'habitats et d'espèces (conservation des habitats à hirondelles de rivage et à gravelots, pose de ganivelles pour canaliser les publics, ...),
- entretien quotidiennement les milieux naturels : ramassage des macro-déchets pour préserver les milieux sableux, pose de clôtures, débroussaillage, fauche,
- surveille le site et sensibilise aux bonnes pratiques : chasse des pratiques contrevenantes (stationnements illégaux, conduites déviantes, circulations sur espaces protégés, dépôts illégaux de déchets),
- accompagne les communes et les particuliers dans le conseil et la réalisation de notices d'incidences Natura 2000,
- informe et renseigne les communes en matière de préservation, de gestion du patrimoine naturel et des paysages.

Participer à l'accueil des visiteurs et à un développement touristique durable

Le syndicat mixte assure le **portage des Opérations Grand Site (OGS)**. Il est à ce titre garant de la gestion durable et concertée d'un site aux qualités paysagères reconnues. Ainsi, il met en place, avec ses partenaires, le programme d'actions défini afin de restaurer, préserver, gérer et mettre en valeur le territoire.

Cela passe par :

- l'accueil du public dans de bonnes conditions : stationnements, circulations douces, accès aux plages, propreté des plages, liaison saisonnière de transport maritime de passagers entre Etel et Plouhinec,
- la surveillance et la sensibilisation aux bonnes conduites : brigade de gendarmerie à cheval, assermentation des gardes,
- la réalisation des études pour approfondir les connaissances du site et gérer les différentes problématiques du territoire,
- l'animation d'un réseau de partenaires locaux et supra-territoriaux (institutions, associations, socio-professionnels, etc.),
- la conception d'outils de promotion du territoire : articles de presse dans les supports nationaux, régionaux, départementaux et locaux, expositions, bornes interactives, participation à des événementiels (fête de la nature, un Automne autrement, Quiberon en fête, etc.), des conférences...



59. La surveillance du garde du littoral - Pointe du Percho

Informier et sensibiliser les publics à la préservation des patrimoines

La préservation du patrimoine naturel passe nécessairement par **l'information des publics**. C'est dans cet objectif que le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon s'est doté **d'une mission d'éducation à l'environnement**. Ainsi, le syndicat œuvre tout au long de l'année à :

- la réalisation d'animations nature à l'attention du grand public en lien avec les offices de tourisme,
- la co-construction et la réalisation de projets pédagogiques avec les enseignants du primaire et du secondaire. Il apporte une aide technique et un regard sur la connaissance des milieux et des problématiques,
- la formation des futurs professionnels des sports nautiques (École Nationale de Voile et des Sports Nautiques à Saint-Pierre-Quiberon) et du tourisme (Université Catholique de l'Ouest et Université de Bretagne Sud),
- la réalisation d'outils de médiation et de communication,
- l'animation d'un réseau de structures et de partenaires de l'éducation à l'environnement.



60. Une animation nature par le chargé de mission éducation du syndicat

Les valeurs du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

Le syndicat mixte a adopté en 2012 une charte du Grand Site Gâvres Quiberon. Celle-ci constitue le texte de référence qui fédère ses membres et qui guide son action. C'est son application qui assure l'unité du syndicat mixte et son identité vis à vis des partenaires et organismes associés.

Par cette charte, **le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon affiche ses valeurs** de :

Qualité

Un espace où la beauté et l'authenticité des patrimoines sont mises en valeur par la qualité des modalités d'aménagement, de gestion, d'entretien et d'accueil des visiteurs.

La réussite de cette entreprise requiert la mobilisation de moyens pérennes à la hauteur de l'enjeu et en particulier des compétences humaines qui lui sont et lui seront dédiées.

Cohérence

L'espace naturel que représente le massif dunaire de Gâvres à Quiberon doit être appréhendé dans sa globalité. Ainsi les actions menées sur un secteur ne doivent pas risquer de générer d'impact négatif majeur, ou avoir pour conséquence de reporter le problème sur un autre site sensible.

Toutes les actions que porte le syndicat mixte concourent au même objectif. De même les partenaires du syndicat ne doivent pas mener isolément des actions qui seraient contraires à la politique générale de préservation et de valorisation du territoire.

L'équilibre entre la fréquentation humaine et la protection de la faune et la flore, la cohabitation entre les différents usagers et le souci du présent autant que des générations futures, fondent la cohérence du projet.

Solidarité et Partenariat

Le site de Gâvres Quiberon dépasse les frontières administratives et constitue un ensemble écologiquement cohérent. L'intérêt général de sa préservation n'est pas la somme d'intérêts particuliers mais un projet commun porté équitablement par tous. L'enjeu représenté par le Grand Site dépasse le seul cadre communal et il implique de développer des partenariats forts.

Respect et Écoute

De l'intégrité du site et de l'esprit des lieux :

La multitude de paysages imbriqués, la mosaïque de milieux naturels générant des ambiances si particulières, constituent l'essence même du site de Gâvres Quiberon. Cette perception intime doit s'imposer, au-delà des interventions de l'homme et des aménagements réalisés.

Aménager, quand nécessaire, implique de ne pas se fonder uniquement sur un aspect utilitaire ou technique, mais aussi d'intégrer « l'émotion involontaire » (citation de Mérimée au Pont du Gard) que suscite cet espace d'exception.

Des communautés de vie :

Plusieurs communautés de vie cohabitent sur le Grand Site et à sa proximité : des espèces animales et végétales naturelles, des habitants et des visiteurs.

Les écouter implique de disposer pour les uns des données scientifiques à jour sur leur écologie et leur évolution, et pour les autres d'espaces de parole et d'information.

Les respecter, c'est travailler ensemble pour tenter de répondre au mieux aux besoins de chacun sans que cela nuise aux autres.



Une démarche partenariale ancienne et s'enrichissant d'année en année

Le syndicat mixte intervient sur un territoire dont les enjeux, le rayonnement et l'origine de sa fréquentation dépassent le seul cadre des limites de son espace naturel.

C'est pourquoi, au fil des années, il a noué de très nombreux partenariats et a signé plusieurs conventions afin d'améliorer la préservation et la valorisation des paysages et des patrimoines de son territoire d'intervention.

Des partenariats pour une économie forte et durable...

Le syndicat cherche au travers de ces partenariats à initier des échanges avec les socioprofessionnels, pour mobiliser à moyen terme les représentants de l'ensemble des activités économiques et travailler sur un développement économique durable du territoire.

Le littoral entre Gâvres et Quiberon est un haut lieu des sports nautiques. Ceux-ci représentent une part importante des activités pratiquées sur le site et occupent une place importante dans l'économie touristique locale. C'est pourquoi, le syndicat a mis en place **un partenariat avec l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques** (ENVSU) basée à Saint-Pierre-Quiberon. Le syndicat intervient dans le cadre de la formation des professionnels et des acteurs de la plaisance et du nautisme afin de les sensibiliser à la dynamique de l'espace littoral, à la préservation des espaces naturels et à la rédaction de dossiers d'évaluation d'incidences Natura 2000 (à élaborer lors de compétitions sportives)... Le syndicat a noué un partenariat similaire avec la thalassothérapie de Quiberon (Sofitel, groupe Accor hôtels) pour informer le personnel sur le milieu naturel afin qu'il puisse prendre en compte cet espace naturel dans leurs activités et devenir un relais auprès de leurs clients.

... assurant la protection de l'environnement et des patrimoines ...

Le syndicat mixte a conventionné avec les propriétaires fonciers qui lui délèguent la gestion des espaces naturels et l'accueil du public.

Sur leurs terrains respectifs, le syndicat mixte met en place le plan de gestion défini par le **Conservatoire du littoral et le département du Morbihan** au titre des Espaces Naturels Sensibles. Le département lui verse une aide à la gestion de ses propres terrains et de ceux du Conservatoire.

L'Office National des Forêts (ONF) est gestionnaire pour le compte de l'Etat des dunes et forêt domaniales de Plouharnel. Une convention de co-gestion de ces espaces est en cours de finalisation entre l'ONF et le syndicat mixte. Cette convention, ne comportant pas de volet financier, permettra de formaliser et d'assurer une cohérence dans la gestion du site, de mutualiser des moyens.

Le syndicat effectue des demandes d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) pour intervenir sur **les terrains militaires** et souhaite établir une AOT cadre permettant de faciliter les démarches pour agir ponctuellement sur ces espaces naturels.

Les communes n'ont pas délégué de compétences au syndicat mixte pour gérer les espaces dont elles sont propriétaires mais en tant que membres du syndicat, elles lui accordent des droits de services. Les parties sont en cours de conventionnement pour fixer des partenariats logistiques (mise à disposition de matériel, accès aux locaux des services techniques...) harmonisés sur les différents secteurs du Grand Site.

Le syndicat assure également la gestion conjointe et concertée avec Lorient Agglomération de la Petite Mer de Gâvres, site du Conservatoire du littoral.

Le syndicat a établi une **convention financière avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne** (DREAL) et **l'Europe pour la gestion du site Natura 2000** dont il est l'opérateur local.

Depuis 2017, il est membre de l'association Paysages de Mégalithes et de l'association Rivages de France, pour lesquelles il contribue en temps que référent Grand Site et expert en gestion de patrimoine naturel et accueil des publics.

Le syndicat s'engage également dans l'émergence d'un réseau régional pour une pêche à pied de loisir durable, avec notamment l'édition, en partenariat avec les Aires marines protégées, le Parc Naturel Régional du Golfe

du Morbihan et VivArmor (association environnementale des Côtes d'Armor), d'une réglotte permettant de mesurer et connaître les tailles des différents coquillages.

... à la dimension sociale affirmée

Le syndicat mixte accueille régulièrement **des stagiaires, des personnes en reconversion professionnelle mais également des groupes d'habitants, des bénévoles associatifs, des chantiers d'insertion, des détenus** pour réaliser des actions d'entretien du milieu naturel aux côtés des gardes. Ces personnes et équipes trouvent là un espace pour découvrir, apprendre, préserver l'environnement, exercer une activité physique, travailler en équipe, s'entre-aider et se rendre utiles.



61. La mise en défens d'un espace sensible par un chantier d'insertion

Chaque année, le **bailleur social l'Aiguillon** organise pour ses locataires, avec le soutien du syndicat, une journée de découverte du Grand Site et d'entretien des espaces naturels.

Le syndicat a conventionné avec **la communauté de communes Blavet Bellevue Océan et ses chantiers d'insertion** pour l'entretien des espaces naturels et du fort de Porh Puns, mais également avec le **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Morbihan** (SPIP 56).

Le syndicat cherche à transmettre ce Grand Site aux générations futures par une préservation de la qualité paysagère et des milieux naturels mais également par une sensibilisation des plus jeunes à la richesse et la fragilité de cet environnement.

Le syndicat accompagne les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques en lien avec le développement durable (paysages, déplacements doux...). Le chargé de mission du syndicat apporte aux élèves du 1^{er} et du 2nd degrés ses connaissances du site mais également du

matériel d'observation (longues vues) et de compréhension (documentation).

Une convention en cours de rédaction avec l'Education Nationale permettra d'inscrire ces collaborations dans le temps et formaliser des projets transversaux.

Le syndicat mixte **accueille régulièrement des étudiants des universités et des lycées de la région** pour participer à l'entretien, la gestion des espaces naturels ou la réalisation d'études sur le Grand Site.

Enfin, il a signé en 2017 une convention de partenariat avec l'association Autrefois Étel et sa région, responsable du musée des thoniers, dans l'objectif de développer et valoriser l'histoire du Passeur et des patrimoines maritimes sur le Grand Site.

Le syndicat souhaite s'appuyer sur les volontés et l'énergie de structures et associations de proximité, qui adhèrent aux principes de la charte du Grand Site, et poursuivent les mêmes objectifs.

Ainsi, le syndicat a notamment **confié la création des bacs à marée** (vastes bacs construits avec des bois de palettes récupérées pour recueillir les macrodéchets) **à des associations dont l'Université du Temps Libre Pays de Quiberon**.

Il a également des **partenariats ponctuels avec des associations locales et les médiathèques pour la mise en place de cycles de sorties nature** (Embellir et Bien Vivre à Erdeven, Maison d'Animation et des Loisirs d'Auray par exemple).

Il faut également noter le partenariat avec la **gendarmerie nationale pour la mise en place d'une brigade équestre composée de cavaliers de la Garde Républicaine**. Ces gendarmes, assurent en période estivale, la surveillance et le respect de la réglementation sur le Grand Site.

ENJEUX :

- Maintenir et accentuer les actions permettant au Grand Site d'être un maillon fédérateur des acteurs locaux
- Favoriser les échanges grâce à des partenariats forts
- Développer les liens avec les acteurs touristiques pour faire émerger un tourisme responsable

Une importante capacité de mobilisation populaire

Pendant de nombreuses années, le syndicat s'est concentré sur des actions purement techniques et a développé quelques temps de concertation avec la population (organisation de conférences, concours photos,...).

Le syndicat a toutefois **noué de bons contacts avec les habitants et usagers du Grand Site, grâce aux nombreuses animations** organisées tout au long de l'année auprès de la population, des écoles... (85 animations en 2016) et **à la présence quotidienne sur le terrain des gardes du littoral**. Par ailleurs, le syndicat anime annuellement plusieurs sorties de nettoyage des plages et participe à des événements locaux (comices agricoles, fêtes locales...).

La population du territoire, et même au-delà, affiche un réel attachement à ce Grand Site, à ses qualités et ses valeurs. A plusieurs reprises, elle a fait la démonstration d'une impressionnante capacité à se mobiliser pour **défendre ce site, que ce soit lors d'événements exceptionnels** : le projet de centrale nucléaire (1975), le naufrage de l'Erika (1999), le projet d'extraction de sable au large d'Erdeven (2007), l'échouement du TK Bremen (2011) mais également **au quotidien avec des gestes éco-citoyens** comme le ramassage des déchets sur la plage et l'arrachage de plantes invasives.

ENJEUX :

- Associer la population à la préservation, la gestion et la valorisation du Grand Site
- Etre à l'écoute des habitants pour co-construire un projet approprié, en phase avec les attentes d'aujourd'hui et de demain



62. Le ramassage de déchets sur la plage



63. Un bac à marée sur la Côte Sauvage



64. La mobilisation contre le projet d'extraction de sable en 2007



65. Une manifestation lors de l'échouement du TK Bremen sur la plage de Kerminihy à Erdeven

Deux Opérations Grand Site et un Grand Site aux qualités retrouvées

2002/2010 : Première Opération Grand Site, une reprise en main collective d'un territoire dégradé

1999-2001 : La préfiguration de l'Opération Grand Site

Plusieurs actions de préfiguration de l'Opération Grand Site ont été mises en place dès 1999. Les principales mesures ont consisté à réaliser les études nécessaires pour définir son état initial et à recréer une continuité de circulation sur le territoire, naturellement scindé en deux par la ria d'Étel.

La définition de l'état initial du site

Une étude paysagère a été réalisée entre 1999 et 2001. Ses conclusions ont servi de base à l'élaboration du programme d'actions de la première Opération Grand Site.

En 2001, une étude, avec une double approche quantitative et qualitative, a permis de connaître, de manière objective, les modes de fréquentation du Grand Site. Si cette étude a fourni un premier chiffre de fréquentation sur le Grand Site, son déroulement uniquement sur la période estivale n'a pas permis d'avoir une vision globale de la fréquentation sur une année complète.

Un premier Observatoire Photographique du Paysage (OPP) a été mis en place avec une première campagne de prises de vues aériennes (reconduite en 2009). Ces clichés ont permis d'établir un état des lieux avant la mise en place des premières actions. Toutefois, ces campagnes exclusivement aériennes ont uniquement concerné le linéaire côtier et ne correspondent donc pas à la définition d'un véritable observatoire photographique au sens de la méthodologie de l'Etat.

Le rétablissement du Passeur « Treh Simon », navette maritime entre les ports d'Étel et du Magouër à Plouhinec

L'objectif était d'assurer une continuité au sein du Grand Site, par un lien entre les deux rives de la rivière d'Étel (notamment dans la perspective du futur tracé de la voie cyclable).

La remise en service d'un bac entre les deux rives était également l'occasion de renouer avec une pratique ancienne.

Dès la fin du 18^e siècle, un bac permettait de relier les deux rives de la rivière d'Étel. Une tradition locale veut la faire remonter au 11^e siècle, mais sans qu'aucun acte puisse en attester. Durant le 19^e siècle, ce bachot est passé d'une utilisation militaire de passage des troupes à une utilisation commerciale notamment suite à l'essor des activités maritimes dans la rivière d'Étel. Cette activité s'est maintenue, malgré la construction d'un premier pont, inauguré en 1844. Doté d'un péage et afin de s'éviter un détour de plusieurs kilomètres, de nombreux habitants du secteur préféraient payer le Passeur plutôt que le péage du pont. Cependant avec le déclin du port de pêche d'Étel puis l'essor de l'automobile, cette activité a progressivement disparu, jusqu'à sa remise en service en 1999 par le syndicat.



66. La traversée de la ria d'Étel à bord du Treh Simon

D'autres actions ont été menées, avant la mise en place de l'Opération Grand Site

- En 2001, le syndicat, en accord et avec le soutien des communes de Quiberon, de Saint-Pierre-Quiberon et du Conservatoire du Littoral, a entrepris la réalisation de chantiers expérimentaux de revégétalisation sur la Côte Sauvage.

L'objectif de ces chantiers était d'expérimenter différentes techniques de revégétalisation et de canalisation des promeneurs sur une petite échelle. Le suivi et l'analyse des résultats ont permis de

déterminer les techniques à mettre en œuvre à l'échelle du site dans le cadre de l'Opération Grand Site.

- **L'amorce d'une communication** par la création d'un logo, de la Lettre du Grand Site et d'une exposition.

2002-2010 : La première Opération Grand Site, des réalisations mutualisées à l'échelle du Grand Site

Dans le cadre de la première Opération Grand Site, le programme d'actions, très ambitieux, de 26 fiches action thématiques et 67 fiches action locales répondaient aux trois objectifs suivants :

- Protection et mise en valeur des milieux naturels et des paysages,
- Découverte du Grand Site et gestion des flux touristiques,
- Chartes de qualité pour l'accueil des visiteurs et l'aménagement des bourgs.

Les réalisations, sous maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte ont été financées dans le cadre de la convention additionnelle au Contrat de Plan Etat Région 2000-2006 « avenant tempête et marée noire (Erika) ».

L'accent a essentiellement été mis sur la préservation des espaces naturels, l'urgence étant d'enrayer les dégradations des sites les plus fragilisés.

Préserver les paysages et les espaces naturels

D'importants aménagements permettant de **réorganiser les stationnements et de canaliser les circulations piétonnes** ont été réalisés (11 secteurs traités). cf carte p 73

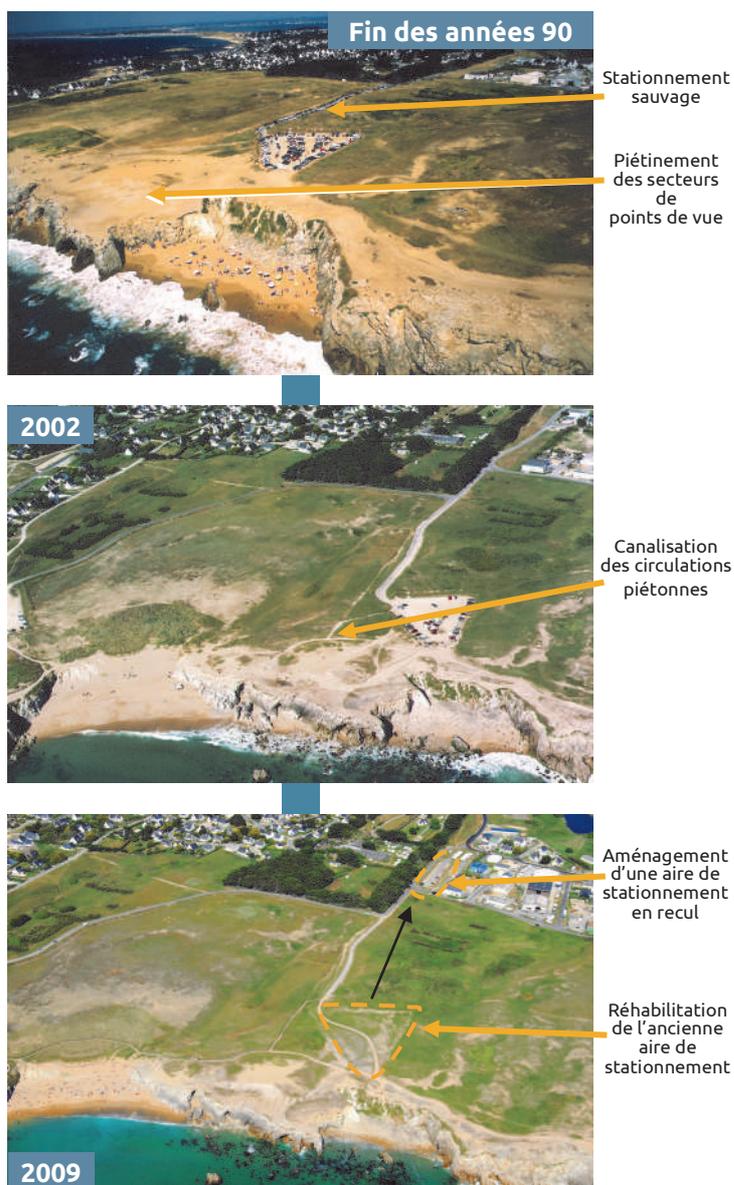
Ils se sont fédérés autour de trois grandes opérations :

- une réorganisation et un recul des aires de stationnement afin de limiter leurs impacts sur les milieux naturels et d'obtenir une meilleure intégration paysagère,
- une répartition et une matérialisation des circulations piétonnes par canalisation, afin de limiter le piétinement du couvert végétal (aménagement des accès aux plages et mise en défens des espaces sensibles et dégradés, par la pose de ganivelles ou de clôtures en fils lisses),

- une restauration des sols érodés (sur la Côte Sauvage) et une revégétalisation des secteurs les plus dégradés.

La requalification des espaces littoraux

L'exemple de l'Arche de Port Blanc à Saint-Pierre-Quiberon



67. Recul et requalification de l'aire de stationnement de l'Arche de Port-Blanc (Saint-Pierre-Quiberon)

Des aménagements ont permis au secteur de l'Arche de Port Blanc, l'un des sites emblématiques de la Côte Sauvage, de retrouver son aspect naturel. Les circulations piétonnes ont été canalisées pour permettre à la végétation de se développer et de limiter ainsi l'érosion des sols. L'aire de stationnement, située à proximité de la falaise, a été renaturée et une nouvelle aire a été aménagée aux abords de la zone d'activité de Kergroix, 300 m en recul.

Les déplacements doux sont encouragés grâce à l'installation de rack à vélo.



68. La réhabilitation de l'emplacement de l'ancienne aire de stationnement (2007)



2005 : avant les travaux



2017 : après les travaux

69. L'aire de stationnement de l'Arche de Port Blanc

L'exemple de Kervégant à Plouhinec

A Kervégant sur la commune de Plouhinec, l'aire de stationnement située sur la dune grise a été reculée de 400m. L'ancienne emprise de l'aire de stationnement a été réhabilitée ; seuls des stationnements pour les deux roues non motorisés et une zone de dépose pour les personnes à mobilité réduite ont été conservés. La nouvelle aire de stationnement en limite de la dune grise s'intègre mieux dans le paysage et l'impact sur le milieu dunaire est moindre.

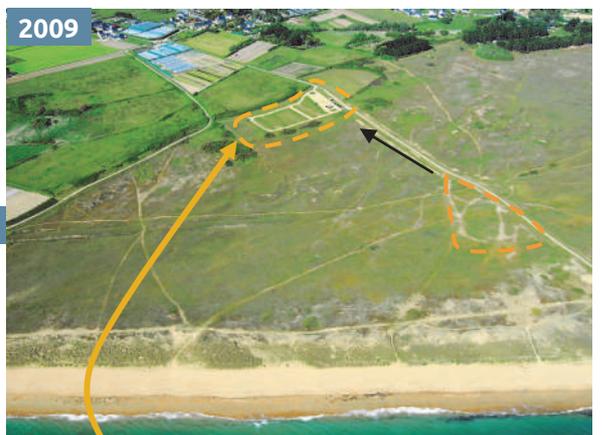


70. La nouvelle aire de stationnement de Kervégant (Plouhinec)



2002

L'ancienne aire de stationnement



2009

La nouvelle aire de stationnement

71. Le recul de l'aire de stationnement de Kervégant



2008



2011



72. La canalisation des circulations piétonnes
permet de limiter le sur-piétinement et à la végétation de se développer

Préserver le patrimoine historique bâti

Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon a acquis, au Ministère de la Défense, le fort de Porh Puns en 2007. L'objectif de cette acquisition était de préserver le fort, d'ouvrir le site au public et à terme d'y intégrer un point d'accueil et d'informations. Les travaux réalisés en 2010 ont constitué une première étape en ouvrant une partie des espaces extérieurs du fort au public. Les parties bâties ne permettant pas un accueil en sécurité, leur accès est resté interdit.

Les travaux ont consisté en :

- un nettoyage complet du fort,
- la mise en sécurité des zones accessibles au public,
- le creusement d'un chemin de garde pour profiter en toute sécurité de la vue sur la Rade de Lorient et l'île de Groix,
- la fermeture au public de certaines zones du fort, pour des raisons de sécurité et de préservation écologique (station de *Limonium* et *Obione*) et historique (une

circulation piétonne pourrait dégrader un peu plus certains éléments du fort déjà fragilisés),

- la pose d'un premier panneau d'information.



73. Le fort de Porh Puns en 2009, les éléments architecturaux sont alors peu lisibles

Favoriser l'écomobilité

Le projet de **voie cyclable entre Gâvres et Quiberon** s'intègre à la voie verte n°5 « La Littoral Roscoff – Saint-Nazaire » du projet régional d'itinéraires vélo. L'objectif est multiple : favoriser les déplacements doux pour relier et faire découvrir les différents paysages du Grand Site et offrir aux visiteurs un mode de découverte proche de la nature dans un cadre préservé. Cette opération, une fois finalisée, permettra une continuité de cheminement bien au-delà du Grand Site, puisqu'il sera possible, depuis Gâvres, de **relier Lorient par bateau-bus et de poursuivre sur la voie verte vers Guidel et le Finistère**.

Ainsi, après la définition du tracé en 2002, plusieurs sections ont été aménagées au cours de cette Opération Grand Site par deux maîtres d'ouvrage différents.

Le syndicat mixte a assuré la maîtrise d'ouvrage des tronçons :

- en 1999 : 3 km entre la barre d'Etel et la Roche Sèche à Erdeven (réfection du tronçon dans le cadre des actions de préfiguration de l'Opération Grand Site),
- en 2007 : 4 km entre Keravel (Erdeven) et Le Bego (Plouharnel) (portion aménagée en « Enverr'paq »),
- en 2010/2011 : 8,5 km sur la presqu'île de Quiberon (Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon).

Le département du Morbihan a, quant à lui, mis en œuvre la section s'étendant du Bego à l'entrée de Penthièvre (4 km sur Plouharnel).

Cf. carte p71

Aujourd'hui cette voie cyclable est l'une des plus fréquentées de Bretagne. En 2016, plus de 85 000 vélos et 10 000 piétons ont emprunté la piste à la hauteur du musée de la Chouannerie à Plouharnel (voie d'accès à la presqu'île de Quiberon). Des pics à 1500 passages par jour ont été enregistrés.

Faire connaître le Grand Site

La communication par **le site internet**, mis en place dans le cadre du Life Nature, a montré la nécessité de renforcer l'information sur l'Opération Grand Site.

En parallèle et grâce au programme Life, le syndicat mixte a créé un poste d'animateur nature. Il a permis de **mettre en place des actions de sensibilisation et de communication auprès de la population locale et des estivants**. Le syndicat a aussi communiqué, sensibilisé et impliqué les plus jeunes générations par un **programme d'animations spécifique aux scolaires**.

Evaluer les actions entreprises

Enfin, dans une perspective d'évaluation, deux opérations ont été mises en place :

- reconduction d'une **mission photographique** en 2009, selon le même protocole que celle de 2002, afin de suivre l'évolution du site suite aux travaux menés de 2003 à 2007,
- définition, en partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale, d'un **protocole de suivi écologique** des opérations de restauration de la Côte Sauvage. Une première mission a été réalisée à l'automne 2008 et reconduite en 2010.



74. La voie cyclable à Kerminihy (Erdeven)

Préserver le patrimoine naturel et favoriser la biodiversité

Parallèlement à cette Opération Grand Site, le syndicat mixte a été désigné opérateur local **Natura 2000** en 2001. Le document d'objectifs (site Natura 2000 FR 5300027 « Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées ») a été validé en 2004. De 2006 à 2011, il a également mené un **programme Life Nature** (LIFE Nature 06/NAT/F/000146 : « Maintien de la biodiversité littorale sur le site Gâvres Quiberon »). La motivation majeure de ce projet Life Nature était de conserver sur ce massif dunaire la biodiversité et les liens qui existent entre les différents habitats naturels répertoriés : dunes, dépressions humides intradunales et arrière dunaire, landes, pelouses littorales. La préservation de ces habitats permet également de maintenir des stations d'espèces végétales rares (*Omphalodes littoralis*, *Liparis loeselii*, *Rumex rupestris*...) dans un bon état de conservation.

Au cours de ce programme Life Nature, de plus de 1,2 millions d'euros, plusieurs études et **suivis d'espèces végétales à très forte valeur patrimoniale** ont été réalisés et différentes opérations de gestion des milieux (**résorption d'anciennes décharges sauvages, réouverture de zones humides, fixation de la dune, lutte contre les plantes invasives**) et des usages (**canalisation de la fréquentation, ramassage manuel des macro-déchets, sensibilisation des usagers...**) ont été menées.

Afin d'assurer **une surveillance et une veille écologique**, le syndicat mixte a également recruté un personnel compétent et formé à la préservation des milieux naturels (4 gardes du littoral).

En parallèle, le syndicat mixte a développé des outils et supports de communication variés et complémentaires (expositions, brochures, site internet...).

Avant travaux



Après travaux



75. La réouverture de zones humides (secteur du sémaphore à Plouhinec)

favorise le développement d'espèces à forte valeur patrimoniale comme le Liparis de Loesel ou la Spiranthe d'été

Bilan : Une reconquête écologique et paysagère mais un syndicat exsangue

La réalisation coordonnée et simultanée de deux programmes (Opération Grand Site et Life Nature) a permis une évolution positive considérable en termes de préservation et de gestion du Grand Site Gâvres Quiberon. Grâce au réaménagement global des aires de stationnement et de circulation, notamment piétonne à proximité et sur le massif dunaire, des avancées significatives en termes de reconquête des milieux naturels et d'amélioration de la qualité paysagère ont été observées.

L'accueil du public sur le site a été amélioré et plus de services lui sont proposés pour découvrir ces espaces naturels. La réflexion et le début de la mise en œuvre du **projet de circulation et de découverte alternatif** à la voiture avec la voie cyclable ont été engagés. La **continuité territoriale** est désormais assurée avec la remise en service du bac sur la rivière d'Étel (près de 21 000 passagers en 2010) et le public peut découvrir ou redécouvrir le fort de Porh Puns.

Le syndicat a **structuré les programmes éducatifs et d'animations sur le territoire** et a apporté une cohérence aux initiatives ponctuelles, d'associations naturalistes notamment, qui prévalaient auparavant sur le territoire. Il propose désormais, à travers différentes animations, une offre éducative adaptée à ses partenaires (écoles, offices de tourisme...) et est identifié comme étant une structure ressource dans ce domaine (plus de 100 animations pour le grand public en 2010).

Enfin le syndicat a **amorcé une communication auprès du grand public** pour valoriser le Grand Site et ses richesses patrimoniales.

Cette première Opération Grand Site a permis d'**engager des habitudes de travail et de concertation entre les différents acteurs locaux** : propriétaires, collectivités locales et gestionnaire du Grand Site.

Mais à la fin de cette Opération Grand Site, de nombreux manques sont encore présents et ne permettent pas au syndicat d'engager la démarche de labellisation du Grand Site Gâvres Quiberon. En effet, **le syndicat a alors**

une importante dette à gérer, l'implication et la concertation des acteurs locaux sont encore trop peu présentes. Une réelle absence de visibilité et de reconnaissance du Grand Site et du syndicat perdurent. Enfin, bien que ces opérations soient complémentaires, **l'articulation technique et financière entre l'Opération Grand Site et Natura 2000 est difficile.**

Les aménagements réalisés nécessitent un entretien régulier pour maintenir leur qualité, ce qui génère des coûts de fonctionnement conséquents. De plus, ces aménagements n'ont pas permis de bloquer totalement les impacts de la fréquentation sur les milieux naturels et les paysages car **les bonnes pratiques n'ont pas encore été assimilées par tous les usagers** (ouverture de nouveaux cheminements...). Il est donc nécessaire de poursuivre l'entretien des aménagements mais aussi les actions de sensibilisation et de communication.

Bien que des améliorations notables aient été constatées, certains secteurs restent sensibles (dégradation des sols sur la Côte Sauvage) et d'autres n'ont pas encore été traités et constituent des points noirs paysagers (Mât Fenoux à Plouhinec, le Vivier à Quiberon...).

L'aménagement de la voie cyclable n'est pas complet, seuls quelques tronçons sont opérationnels à la fin de la première Opération Grand Site.

La mise en valeur du patrimoine historique est encore faible, la valorisation du fort de Porh Puns se limite à l'ouverture au public de ses espaces extérieurs.



2010/2012 : Un nécessaire questionnement avant de poursuivre

Une pause active

Après la première Opération Grand Site, le syndicat mixte a éprouvé le besoin d'opérer **une phase de bilan, de concertation et de préparation**. Confronté à des difficultés financières, sujet à une instabilité politique, le syndicat s'interroge sur la poursuite de la démarche Grand Site. Dix années de travaux en continu, avec peu de moments d'évaluation, l'ont épuisé et perdu par perte du sens donné à l'action. De 2010 à 2012, il mène, en lien étroit avec la DREAL et les services de la Préfecture du Morbihan, un bilan complet du premier programme d'actions. Il engage une importante phase de concertation avec les élus et les acteurs locaux pour définir les prochaines orientations du Grand Site. En parallèle, le syndicat recherche de nouveaux financements, nécessaires pour mettre en œuvre un second programme d'actions.

Cette phase de réflexion et de concertation de plusieurs mois a abouti à **délimiter un périmètre de Grand Site, qui faisait défaut lors de la première Opération Grand Site** ; puis à l'élaboration d'un second programme d'actions (2013-2017) avec des orientations stratégiques révisées et validées par le Ministère de l'environnement dans une convention financière signée le 12 juillet 2012 entre l'Etat, la région Bretagne, le département du Morbihan et l'ONF.

Désirant maintenir une présence humaine sur le terrain, souhaitant conforter sa réactivité et son savoir-faire pour la préservation, l'entretien et la surveillance du site, **les élus du syndicat ont fait le choix de pérenniser les emplois de gardes du littoral**. Le maintien de cette équipe de gestion a été permis grâce à de nouveaux financements et la mise en place de nouveaux partenariats (accords avec l'Etat, la région, le département, le Conservatoire du littoral, l'ONF...).

Gestion de crise inattendue, l'échouement du TK Bremen

Parallèlement à cette phase de remise en question, le site est confronté à une crise majeure. Le 16 décembre 2011, la tempête Joachim frappe les côtes bretonnes et **le cargo TK Bremen en difficulté vient**

s'échouer sur la plage de Kerminihy à Erdeven. Si l'échouement ne cause qu'une pollution modérée du site, le navire trop endommagé pour être réparé doit être démantelé sur le lieu même du naufrage. Il faut alors permettre aux engins de démantèlement de franchir le massif dunaire pour accéder au site. Mais il faut également contenir les milliers de visiteurs venus pour apercevoir ce spectacle peu commun. Un triple défi se présente au syndicat : accueillir ces visiteurs en toute sécurité, limiter l'impact sur le milieu naturel de cette sur-fréquentation soudaine et permettre les opérations de démantèlement. Ainsi près de 4 km de grillages d'une hauteur de 2,5 m ont été dressés et le site a été surveillé par une société privée de sécurité durant 1 mois.

Une fois les travaux de démantèlement achevés, se sont alors engagés, sous la coordination du syndicat, les travaux de remise en état de la dune afin de dépolluer le site et de restaurer sa configuration naturelle antérieure. Après trois mois de travaux et avec un mois d'avance sur le calendrier, le site est réouvert au public et les traces de cet échouement sont mineures.

Cet épisode malheureux a permis aux élus du syndicat de prendre conscience que la collectivité pouvait passer du statut de structure d'aménagement à celui d'une structure gestionnaire reconnue pour ses compétences et sa connaissance très fine du site notamment avec les gardes du littoral. En effet, le syndicat fut positionné en première ligne par le Préfet pour négocier avec le cabinet d'avocat et l'assureur de l'armateur, les conditions de remise en état et de compensation suite à l'échouement. Interlocuteur local, **le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon commence à être reconnu** comme une structure



76. La cérémonie de remise du Grand Prix Natura 2000, édition 2012

facilitatrice, fédératrice, en capacité de représenter un territoire, ses qualités et ses multiples acteurs. La notion de Grand Site a alors sans doute fait un pas de plus dans l'esprit des différents acteurs locaux (habitants, élus...) à l'occasion de cet échouement.

Le syndicat a d'ailleurs été **récompensé pour sa gestion de cet événement par le Grand Prix Natura 2000, édition 2012** (« Préservation et réhabilitation d'un site d'échouement - TK Bremen »).

Grâce à la confiance permanente de la DREAL dans la capacité du syndicat à rebondir et sa reconnaissance de la valeur unique de ce site, la collectivité a donc entrepris une nouvelle Opération Grand Site avec l'objectif de candidater à la labellisation Grand Site de France.



77. Le TK Bremen échoué sur la plage de Kerminihy



78. La protection des espaces naturels proches de l'échouement



79. Le démantèlement du navire



80. La dépollution du site



81. La revégétalisation de la dune après le démantèlement



2012/2017 : Seconde Opération Grand Site, communiquer et exister sur des bases consolidées et partagées

2012 : la programmation d'une nouvelle Opération Grand Site

Le 12 juillet 2012, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon a signé avec l'Etat, la région Bretagne, le département du Morbihan et l'Office National des Forêts, **une convention financière et opérationnelle** traduisant la mise en œuvre de la seconde Opération Grand Site Gâvres Quiberon.

« Ce projet [avait] pour objectif d'une part de restaurer et de préserver la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site Gâvres Quiberon, et d'autre part de gérer et de mettre en valeur ce territoire ».

A cette convention, était adossé un programme d'actions sur 5 ans, 2013-2017, de plus de 6M€ (dont 2,5M€ sous maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte), visant à permettre au syndicat de déposer à la fin de cette opération, une demande de labellisation « Grand Site de France » auprès du ministère en charge de l'environnement. Ce programme s'articulait autour de 4 objectifs :

Objectif 1 : Préserver les paysages et la mémoire du site

- Protéger et reconquérir les sites emblématiques
- Impliquer la population par la reconnaissance de la mémoire locale

Objectif 2 : Améliorer le stationnement et l'écomobilité au sein du Grand Site

- Proposer une offre de stationnement de qualité et respectueuse du site
- Etablir une politique générale d'accueil des camping-cars
- Concrétiser l'ensemble de la voie verte n°5
- Faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap

Objectif 3 : le Grand Site : une identité à faire connaître et des richesses à découvrir

- Identifier la route du Grand Site
- Structurer la communication du Grand Site
- Etablir un plan de signalétique

- Définir et mettre en œuvre un schéma d'accueil et d'interprétation du Grand Site

Objectif 4 : Assurer une gestion durable, partagée et reconnue du Grand Site

- Animer, coordonner, gérer et évaluer l'Opération Grand Site
- Développer l'observatoire des paysages
- Déployer une nouvelle étude de fréquentation
- Evaluer les retombées économiques du Grand Site

2013/2014 : la refondation du syndicat mixte

Quelques mois après la signature de la seconde Opération Grand Site, **le département du Morbihan adhère au syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon** et abonde la contribution des membres pour un montant égal à celui de l'ensemble des sept autres collectivités. Malgré l'arrivée de ce nouveau membre et la hausse significative des contributions qu'il apporte, le syndicat mixte est confronté à d'importantes difficultés structurelles. Il est **fortement endetté et doit faire face au départ de plusieurs membres du personnel**. La réalisation du programme d'actions de l'Opération Grand Site est alors mise en suspens et les budgets d'investissement 2013 et 2014 sont gelés.

A compter du 1^{er} janvier 2013, le département met à disposition du syndicat mixte une directrice (0,2 ETP) et une chargée de communication (0,4 ETP). Le syndicat recrute également une gestionnaire administrative et comptable (mars 2013) et **lance un audit des ressources humaines**. En 2014, **une analyse financière est réalisée** afin d'assainir les finances et mettre en conformité la gestion administrative et budgétaire du syndicat. La contribution financière des membres est alors fortement augmentée passant de 4,50€/habitant (population DGF) en 2013 à 5,00€ en 2014 et 7,35€ en 2015.

Ces différentes mesures ont permis au syndicat de repartir sur des bases saines, avec une équipe d'élus et un personnel administratif renouvelés, des missions clarifiées et complémentaires, des ressources humaines pérennisées et un budget assaini.

2015/2017 : un programme « Pré-label » engagé et un soutien politique renouvelé

Face au contexte économique tendu et aux difficultés structurelles du syndicat, l'Etat a mandaté en **septembre 2014 une mission d'expertise de l'Opération Grand Site visant à répertorier les actions prioritaires** du programme à mettre en œuvre sous 3 ans (2015-2017), au regard des opérations déjà réalisées depuis la première Opération Grand Site et les critères du label. De cet audit, le Ministère de l'Environnement et le syndicat mixte ont construit une version allégée du programme de 2012, intitulé « Pré-label », composé de 17 actions dont 15 sous maîtrise d'ouvrage syndicale, répertoriées selon les 4 axes suivants :

Axe 1 : Préserver les paysages

Axe 2 : Améliorer le stationnement et favoriser l'éco-mobilité

Axe 3 : Mieux accueillir les visiteurs

Axe 4 : Une identité à faire connaître

Le coût de ce nouveau programme triennal était estimé à 270 000€, sous maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte (dont 118 000€ en autofinancement). Ce dernier a sollicité des cofinancements de l'Etat et de la région Bretagne pour la mise en œuvre des actions projetées. Le département du Morbihan devait assurer la maîtrise d'ouvrage de la portion de la voie verte entre Erdeven et Gâvres et le réaménagement de parkings sur ses propriétés en Erdeven pour un montant estimé de 3,2M€.

Parallèlement, **le comité de pilotage est relancé en 2015**, sous la coprésidence de M. Jean-François TREFFEL, sous-préfet de Lorient, puis de M. Raymond LE DEUN, préfet du Morbihan et de M. Adrien LE FORMAL, président du syndicat mixte. Deux fois par an, il réunit tous les acteurs locaux impliqués dans la démarche de Grand Site et fixe les objectifs et les mesures à prendre afin de préparer la candidature du Grand Site Gâvres Quiberon au label Grand Site de France.

Dans ce programme « pré-label », **les opérations d'aménagement, réalisées en nombre lors de la première Opération Grand Site, laissent place à des actions d'expertise, d'accompagnement, de communication et**

d'information. Elles ont permis d'améliorer les connaissances du Grand Site (fréquentation, évolution des paysages, usages, perceptions...), d'accompagner le territoire et ses acteurs dans son développement durable et de le faire connaître dans son ensemble, sa richesse et sa diversité. Les actions suivantes ont été réalisées, sauf mention contraire, sous maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon.

🌊 Axe 1 : Préserver les paysages

Schéma d'aménagement paysager du Mât Fenoux (Plouhinec)

Lors de la seconde Opération Grand Site, il a été décidé de poursuivre la reconquête paysagère des sites emblématiques et identitaires du Grand Site Gâvres Quiberon. Trois points noirs ont été identifiés et le Mât Fenoux à Plouhinec a été défini comme prioritaire et maintenu dans le programme pré-label.

Une canalisation des véhicules a été réalisée et un cahier des charges est en cours de rédaction afin de lancer un diagnostic paysager et élaborer un projet de réhabilitation permettant de résorber les altérations visuelles, améliorer l'insertion paysagère des aménagements existants et/ou nécessaires à la gestion des flux et des usages et mettre en valeur des points de vue paysagers.



82. La canalisation des véhicules près du sémaphore (Plouhinec)

Restauration du fort de Porh Puns (Gâvres)

Après son acquisition du fort de Porh Puns en 2007, le syndicat mixte a réalisé les travaux nécessaires pour sa mise en sécurité afin d'en ouvrir les espaces extérieurs au public. Le syndicat a demandé au cabinet d'architectes de Ponthaud d'élaborer trois scénarios de valorisation du fort à partir d'une analyse historique approfondie. Ces nouvelles connaissances ont permis au syndicat de prendre pleinement conscience de la grande

valeur patrimoniale et historique de ce site dans la défense des côtes bretonnes.

Plusieurs visites ont été réalisées par une guide conférencière lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Etude paysagère du Grand Site

Le syndicat mixte va réactualiser et compléter l'étude paysagère réalisée en 1999.

Accompagnement des communes dans la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme

Cette action n'a pas été réalisée dans le programme pré-label. Elle sera reconduite dans le programme 2018-2023.

Accompagnement des communes dans l'application des règles de publicité extérieure

Le syndicat mixte a organisé en avril 2017 une réunion d'informations auprès des élus de son territoire et du personnel du syndicat. Cette réunion était animée par la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan (DDTM) et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et a abouti à l'été 2017 à un plan de contrôle (DDTM et ONCFS) mené en partenariat avec les mairies et le syndicat mixte.

Animation de l'Observatoire Photographique du Paysage

Le syndicat mixte relance son observatoire photographique du paysage en appliquant la méthodologie du ministère (contrairement aux campagnes précédentes de 2002 et 2009).

Il souhaite également impliquer la population avec la mise en place d'un observatoire citoyen et les écoles par un observatoire éducatif.

⊞ Axe 2 : Améliorer le stationnement et favoriser l'éco-mobilité

Restructuration de stationnements (le Linès à Plouhinec)

Sans attendre la réalisation de la voie verte, le syndicat et l'Armée vont engager à l'hiver 2018 un chantier de réaménagement de ce parking.

Réaménagement des accès et des stationnements littoraux de Plouharnel

Moins traités dans la première Opération Grand Site que d'autres secteurs, les aires de stationnement du littoral de la commune de Plouharnel, ont fait l'objet, grâce à un partenariat entre l'ONF, la commune et le syndicat mixte, d'une reprise de leur structure et des voies d'accès.



83. Le réaménagement des stationnements à Plouharnel

Finalisation de la voie verte n°5 entre Erdeven et Gâvres (maîtrise d'ouvrage département du Morbihan)

La voie verte entre Gâvres et Quiberon n'est, en 2017, pas encore achevée. La section Gâvres – Plouhinec (ouest de la ria d'Étel) ainsi que le passage de l'isthme de Penthièvre à Saint-Pierre-Quiberon sont encore à réaliser. Le syndicat, qui souhaite que ce projet structurant pour le Grand Site aboutisse, participe aux différentes réunions préparatoires pour l'aménagement de ces derniers secteurs. Le département poursuit de son côté les inventaires naturalistes, la rédaction des dossiers d'autorisation et les négociations foncières avec l'Etat.

Aménagement des cheminements de mobilités douces

Suite à l'étude équestre et la définition d'itinéraires, le projet entre en 2017 dans sa phase opérationnelle avec le balisage, les travaux et l'adaptation des arrêtés municipaux cadrant les autorisations d'accès aux plages pour les équestres. Le syndicat mixte travaille également à l'élaboration et la diffusion de documents de communication auprès des usagers et partenaires.

Le syndicat a également assuré la sécurisation de la portion de la voie verte entre le Bégo et Penthièvre.

Transport maritime de passagers entre le port d'Etel et du Magouër à Plouhinec

Chaque année, d'avril à septembre le syndicat assure la liaison maritime entre le port d'Etel et celui du Magouër à Plouhinec. Ce service permet le passage de 25 à 30 000 personnes par an.

Le syndicat a renouvelé les moteurs du bateau et procédé à la rénovation des pontons.

⊞ Axe 3 : Mieux accueillir les visiteurs

Etude sociologique et des perceptions

Le syndicat mixte a réalisé une étude afin de connaître la perception du site par ses usagers, qu'ils soient habitants, résidents secondaires, touristes ou visiteurs à la journée.

Une étude qualitative a été conduite auprès de 31 usagers du site, entre juillet et octobre 2014. Elle a été complétée par une étude quantitative qui a permis de confirmer ces résultats. Ce second volet a été mené par questionnaire administré sur place auprès de 508 usagers du site (été 2015 et arrière-saison). L'analyse de contenu a permis de mettre à jour et de structurer les discours recueillis sur trois thèmes : l'esprit des lieux, la perception du projet de labellisation « Grand Site de France » et les comportements de protection de l'environnement des usagers.

Etude de fréquentation partenariale

Afin de connaître et gérer la fréquentation du Grand Site Gâvres Quiberon, le syndicat a déployé une nouvelle étude de fréquentation. Les aspects quantitatif et qualitatif de deux dimensions, sur les quatre initialement prévues, ont été analysés : les loisirs et sports de nature, les stationnements des véhicules légers et des camping-cars. Les déplacements et le profil des visiteurs n'ont pu être étudiés.



84. L'étude des stationnements sur le Grand Site par survol aérien en 2015 (Magouëro - Plouhinec)

Valorisation des richesses patrimoniales

Afin de mettre en valeur les patrimoines (paysager, naturel, historique et culturel) du Grand Site, le syndicat a réalisé des brochures d'informations (guide des sorties et animations...), proposé des animations nature (85 animations avec 1430 participants en 2016) et co-construit des outils pédagogiques (film pédagogique sur la criée de Quiberon, fiches pédagogiques intégrées à la visite virtuelle).

⊞ Axe 4 : Une identité à faire connaître

Démarche de promotion du label auprès des socio-professionnels

Grâce à l'élaboration d'une charte éditoriale et graphique, mais également une nouvelle appellation plus représentative du Grand Site, le syndicat mixte va désormais disposer des outils pour mieux communiquer et faire connaître le Grand Site.

Participation des habitants et adhésion au territoire

Des réunions publiques vont prochainement être organisées afin de mieux impliquer la population (permanente et secondaire) dans le projet de labellisation.

La population va également être amenée à participer à l'analyse de l'évolution des paysages du Grand Site à travers la mise en place d'un observatoire photographique citoyen.

De plus, habitants et visiteurs sont invités régulièrement à découvrir ou redécouvrir le Grand Site lors des nombreuses animations nature proposées par le syndicat.

Animation de la gouvernance Grand Site

Après de nombreuses difficultés, le syndicat a réussi à stabiliser sa gouvernance en impliquant pleinement ses membres et de nombreux partenaires. Il a retrouvé un budget sain et une capacité d'autofinancement, comme un rythme régulier de réunions.

Parallèlement à ce programme, le syndicat a poursuivi ses missions de gestionnaire d'espaces naturels, d'opérateur Natura 2000 et d'animations, de sensibilisation à l'environnement.



Après deux Opérations Grand Site, un bilan positif et une nouvelle vision d'avenir

Les différentes actions engagées depuis la fin des années 90 dans le cadre des **deux Opérations Grand Site, de Natura 2000 et du programme Life Nature ont permis de nets progrès en termes de préservation des patrimoines naturel et paysager.**

La gestion de ces milieux et paysages exceptionnels s'est structurée autour d'un organisme gestionnaire, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon, qui a, dans ce cadre, noué de nombreux partenariats.

Après des difficultés, **la gouvernance s'est stabilisée et renforcée, le budget du syndicat a été consolidé et est aujourd'hui maîtrisé.** Après 20 ans de gestion, le syndicat dispose désormais d'une **connaissance fine du territoire**, notamment grâce à son équipe de terrain.

L'accueil du public sur ce Grand Site s'effectue dans de meilleures conditions et dans un **bon équilibre entre préservation et ouverture au public.** Les stationnements et les accès aux plages ont été aménagés pour limiter leurs impacts sur les milieux naturels et le paysage.

Une offre de découverte des richesses du Grand Site est proposée avec des animations pour le grand public et le public scolaire et une offre alternative aux déplacements motorisés s'est mise en place grâce à la création d'itinéraires de déplacements doux (voie verte, boucles équestres...).

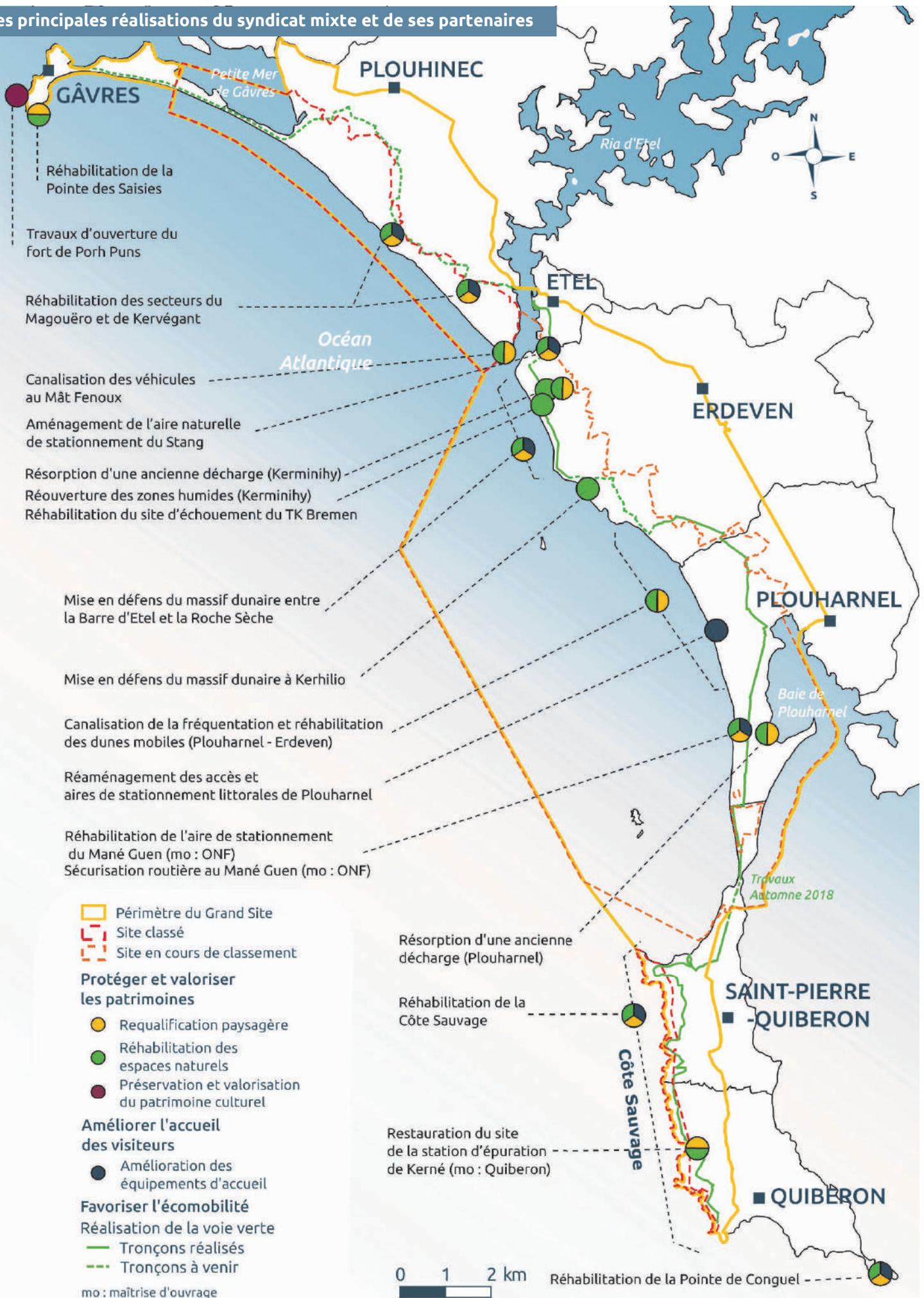
Malgré des améliorations significatives, **il existe encore des points de vigilance et d'amélioration** dans la préservation, la gestion et la valorisation de ce Grand Site.

Quelques points noirs paysagers persistent et doivent être résorbés, **les milieux naturels restent fragiles et demandent une attention particulière** pour maintenir voire améliorer leur conservation. La richesse du patrimoine historique est encore peu mise en valeur, tout comme les points de vue paysagers qui ne sont guère mis en scène, souvent peu signalisés et par conséquent peu appropriés. L'évolution constante des paysages et des dynamiques des milieux nécessite un suivi régulier pour observer et analyser leurs variations dans le temps mais également pour partager ces connaissances.

La qualité de l'accueil et de l'offre de découverte peut encore être améliorée grâce à des infrastructures d'accueil mieux adaptées aux différents publics, à la concrétisation de projets structurants pour le territoire comme la finalisation de la voie verte entre Quiberon et Gâvres, véritable colonne vertébrale pour la découverte et les déplacements doux sur le Grand Site.

Il sera indispensable de faire reconnaître, par un plus grand nombre, le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon comme une même entité cohérente et développer son appropriation par les différents acteurs du territoire.

Les principales réalisations du syndicat mixte et de ses partenaires



De nouveaux défis à relever

Le territoire du Grand Site est et sera également confronté à différents phénomènes (transitions touristique, énergétique, adaptation aux changements climatiques...) qui, s'ils ne sont pas anticipés, peuvent constituer une menace pour l'excellence demandée à un Grand Site de France. Plusieurs points de vigilance à plus ou moins long terme sont à suivre.

L'impact de la forte fréquentation estivale et de l'offre touristique développée pour y répondre

Le territoire fait face à une forte fréquentation notamment en période estivale. Les activités touristiques et de loisirs sont multiples sur le Grand Site. Si les aménagements réalisés jusqu'alors par le syndicat mixte et ses partenaires ont permis de limiter leurs impacts sur le paysage et les milieux naturels, ces améliorations ne sont pas acquises définitivement.

Les réponses apportées aux problématiques de fréquentation ne doivent pas conduire à une banalisation de ces espaces d'exception par une offre standardisée d'équipements d'accueil privilégiant la canalisation, l'interdit, la sécurité et le contrôle, une offre structurante et organisant l'espace mais allant à l'encontre de l'esprit des lieux. La gestion des flux touristiques et l'intégration paysagère des aménagements d'accueil et de sécurité doivent s'effectuer dans le respect des valeurs des Grands Sites de France et des particularités du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon.

L'appropriation du caractère exceptionnel du site

Il est nécessaire pour se projeter vers l'avenir, que les acteurs locaux s'approprient les paysages du Grand Site, qu'ils retrouvent du sens à ces paysages du quotidien ou remarquables. Ces paysages doivent être considérés comme l'architecture du territoire, l'assise du projet de territoire.

Mais pour cela, l'invention de nouvelles relations entre ville et nature, paysages identitaires et paysages du quotidien,

paysages emblématiques et paysages arrière-dunaires, ressources de pratiques et d'activités locales à valoriser, doit se faire jour.

L'évolution de l'économie locale vers une mono-activité

Aujourd'hui, le territoire bien que fortement influencé par une activité touristique saisonnière conserve une économie locale diversifiée et dynamique, mais en sera-t-il toujours ainsi ? Le vieillissement de la population, le développement croissant des activités touristiques et le déclin des activités primaires laissent peser une menace sur le territoire qui pourrait tendre vers une mono-activité touristique et saisonnière, fragile et faiblement résiliente. Ces évolutions pourraient le transformer en un simple territoire de villégiature ou en cité dortoir pour les agglomérations lorientaise et vannetaise.

L'impact paysager des nouveaux modes de production d'énergie et leur acceptation sociétale : le projet d'éoliennes en mer au large de l'île de Groix

Le plan de développement des énergies renouvelables de la France, issu du Grenelle de l'Environnement et décliné par le Grenelle de la mer, a été présenté en 2008. Il vise à augmenter la production annuelle d'énergies renouvelables de sorte qu'elle couvre au moins 23% de la consommation d'énergie finale d'ici 2020.

C'est dans ce contexte que l'Etat français a lancé avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) un appel à projets « fermes pilotes éoliennes flottantes » le 5 août 2015. Il vise à court terme à valider les concepts technico-économiques de l'éolien flottant et à plus long terme à positionner la France et ses industriels comme les pionniers et les leaders de cette technologie naissante.

Le Gouvernement a annoncé le 22 juillet 2016 qu'EOLFI Offshore France était lauréat de la zone de Groix – Belle Ile.

Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon est associé à la concertation et est particulièrement vigilant pour que ce projet ait un impact minimal sur le paysage et les espaces naturels du Grand Site.

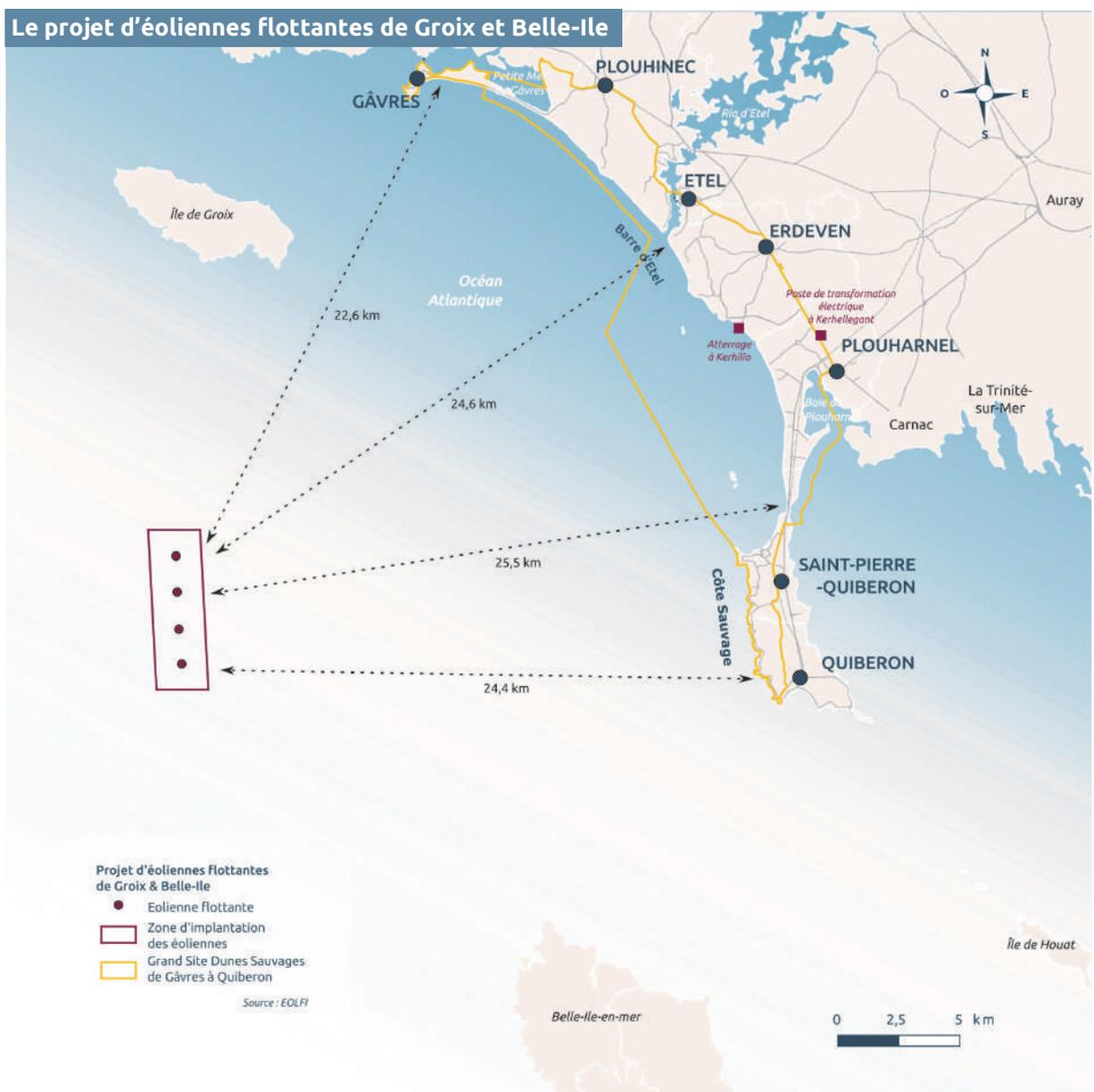
Une ferme pilote de 4 éoliennes flottantes sera construite et exploitée au large du Grand Site (12 km de Groix, 18 km de Belle-Ile et 25 km de Quiberon). Cet ouvrage nécessitera un raccordement au réseau électrique pour partie sous-marine et pour partie souterraine, entre le futur parc éolien et un poste électrique apte à accueillir sa production d'électricité.

L'atterrissage, lieu de jonction entre le câble sous-marin et le câble souterrain, doit s'effectuer sur la plage de Kerhilio (Erdeven). La chambre de jonction pourrait être positionnée sous l'aire bitumée existante (aire de stationnement). Le

raccordement souterrain doit rejoindre le poste de transformation électrique de Kerhellegant (Plouharnel) en longeant le réseau routier.

Il est important de préciser que ce projet est une ferme pilote et non pas un projet commercial de plusieurs dizaines d'éoliennes. Cette ferme pilote de quatre éoliennes ne sera pas étendue et ne nécessitera pas de sous-station électrique entre elle et la liaison de raccordement au réseau de transport d'électricité.

Cf. photomontages en annexe



L'impact des changements climatiques sur les paysages littoraux et les activités humaines

De nombreux travaux du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont démontré la réalité du changement climatique et de son origine anthropique.

En Bretagne sud, les changements climatiques vont se concrétiser par une augmentation des températures atmosphérique et marine, une élévation du niveau marin, une modification du régime des précipitations, une augmentation des épisodes climatiques extrêmes comme les tempêtes ou les périodes de forte chaleur et de sécheresse, mais également par une modification de la direction des vents dominants.

Entre 1952 et 2011, le trait de côte est resté relativement stable bien qu'il existe des phénomènes saisonniers d'édification estivale et de destruction hivernale.

Le comportement du littoral du massif dunaire de Gâvres à Penthièvre est dominé par des phénomènes d'accrétion (plus marqués autour de la Barre d'Etel) malgré la présence de quelques poches d'érosion (au sud de la plage de Kerminihy et la plage de Kérouriec principalement).

Toutefois, ces changements climatiques auront des conséquences sur les paysages et milieux littoraux (accentuation de l'érosion) mais également sur les activités humaines (vulnérabilité aux submersions marines, impacts sur les aménagements littoraux). Car si l'urbanisation est faible sur le littoral du Grand Site, les infrastructures ne sont pas totalement absentes notamment sur les isthmes ou dans les quelques villages de bord de mer à Gâvres ou à Saint-Pierre-Quiberon (Penthièvre, Kerhostin, Portivy).

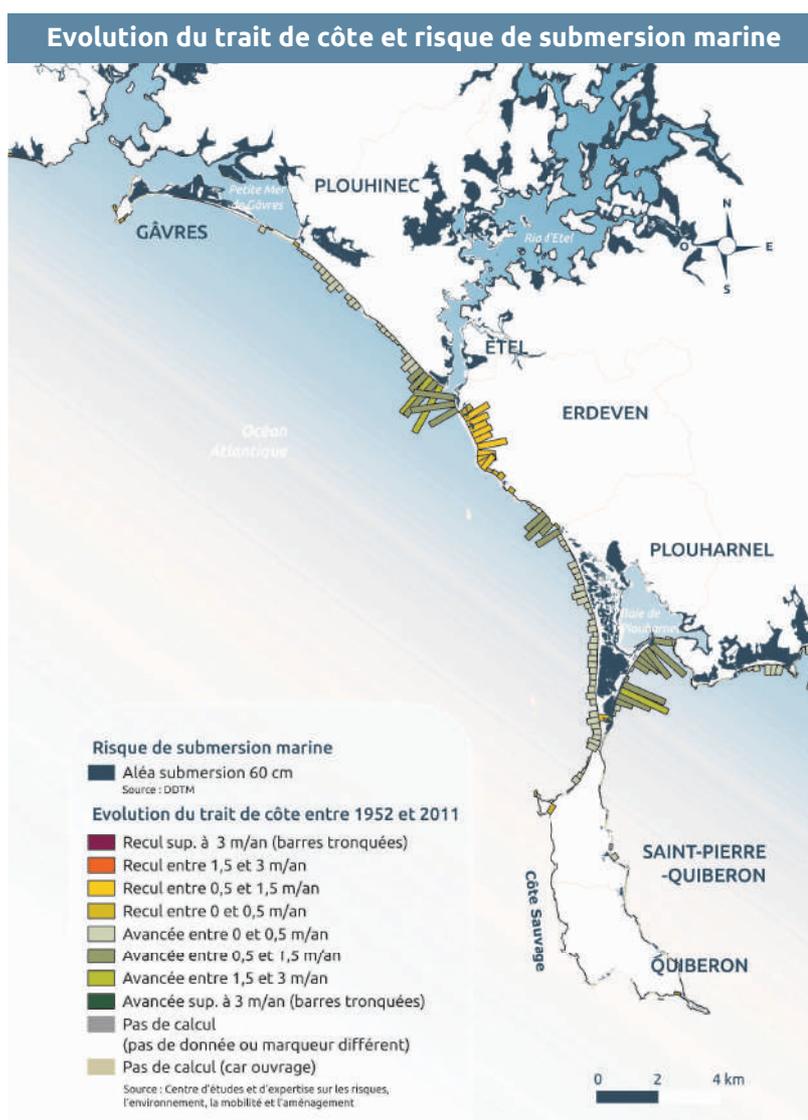
Sur le territoire du Grand Site, deux plans de prévention des risques littoraux (PPRL) ont été approuvés par arrêtés préfectoraux : la Grande Plage de Gâvres pour un risque de submersion marine (22 décembre 2010) et la Petite Mer de Gâvres qui concerne les communes de Gâvres, Plouhinec, Port-Louis et Riantec (11 janvier 2016). Le tombolo de

Quiberon est également soumis à l'aléa submersion.

Il sera également intéressant d'étudier ou en tout cas de suivre l'impact de ces évolutions sur la faune et la flore du Grand Site.



85. L'érosion de la dune après une tempête hivernale



3. LE PROJET DE PRÉSERVATION, DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU GRAND SITE POUR LES SIX ANNEES À VENIR



Les actions engagées depuis une vingtaine d'années s'inscrivaient essentiellement dans une démarche de protection des patrimoines et du patrimoine naturel en particulier. Les actions d'accueil du public comme l'aménagement des aires de stationnement et des accès aux plages se rapportaient notamment à cet objectif. Elles visaient à limiter l'impact visuel et écologique des véhicules et des cheminements vers les plages, dans les paysages du cœur patrimonial du Grand Site. Ces nombreuses actions ont permis d'effacer les cicatrices de décennies de fréquentation incontrôlée.

Désormais dans un bon état de conservation, il convient d'aller plus loin. Avec ce nouveau programme d'actions 2018 – 2023, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon souhaite poursuivre ces actions de conservation de ces patrimoines mais il veut également mieux les valoriser, les partager et les transmettre au plus grand nombre.

C'est pourquoi, le syndicat mixte et ses partenaires vont s'engager dans un programme d'actions visant à améliorer la qualité de l'accueil et de la mobilité des publics sur le territoire des Dunes Sauvages de Gâvres

à Quiberon. Ils vont mettre en place des actions favorisant la découverte, la compréhension des patrimoines et permettant aux visiteurs de vivre l'expérience du Grand Site. Dans ce projet, le syndicat mixte contribue et encourage la transmission de ses valeurs aux générations futures, en renforçant les démarches déjà engagées auprès des écoles.

L'un des objectifs de ce programme d'actions est également que le Grand Site soit pleinement intégré à son territoire et son économie. Il doit contribuer à maintenir le caractère vivant et accueillant de ce territoire. Il doit permettre aux acteurs touristiques et de loisirs de s'approprier et de partager les valeurs du Grand Site.

Les acteurs du Grand Site ont désormais conscience de sa qualité et veulent inscrire sa gestion dans une démarche continue d'amélioration. Ce programme doit impulser une dynamique de territoire en faveur d'un développement durable.

Le programme d'actions proposé pour les six prochaines années s'articule autour de 4 enjeux :

1.

**Préserver, gérer
et valoriser
les patrimoines**



2.

**Structurer un
accueil de qualité
et durable**



3.

**Offrir une
découverte
unique des
Dunes Sauvages**



4.

**Construire un projet
de territoire
attractif et innovant**



ENJEU 1 : PRÉSERVER, GÉRER ET VALORISER LES PATRIMOINES

Le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon est riche de nombreux patrimoines (paysager, naturel, historique et culturel). Grâce à la mise en place des Opérations Grand Site, des zonages Natura 2000 et la réalisation du programme Life Nature, de nombreux progrès ont été réalisés en termes de préservation des patrimoines. Toutefois, le syndicat doit rester vigilant pour maintenir la qualité, la diversité de ces patrimoines et contribuer à leur mise en valeur et leur appropriation par la population locale.

Axe stratégique 1 : Préservation de l'identité paysagère du Grand Site

Objectifs :

Les paysages font partie de l'ADN des Grands Sites. Pour une grande partie, classés et protégés, nos paysages sont vivants. Ils ne cessent d'évoluer et de se transformer sous l'influence des activités humaines ou des aléas climatiques. Ils sont au cœur de la vie de notre territoire, ils doivent être au cœur de notre projet de gestion et de valorisation.

Le syndicat mixte et ses partenaires souhaitent grâce à leurs actions au cours de ces prochaines années maintenir les caractéristiques paysagères qui font de ce territoire un site unique. Il sera également nécessaire d'agir pour résorber les points noirs paysagers identifiés.

Il conviendra d'accompagner la réalisation des futurs aménagements afin qu'ils s'effectuent dans le respect et en cohérence avec les paysages du Grand Site. Territoire de vie aux multiples usages, il sera nécessaire de concilier les différentes pratiques afin de trouver le point d'équilibre entre aménagements d'accueil du public, de découverte et de préservation des paysages. Car si la protection de ces paysages est un impératif, la mise en valeur et la compréhension de ces derniers par le public (habitants, élus et visiteurs) doivent maintenant être une priorité.

Enfin, une vigilance toute particulière devra être apportée à l'évolution de ces paysages.

Elaborer et animer une étude paysagère

Afin d'identifier les forces, les problématiques et les enjeux paysagers du Grand Site, il conviendra de réaliser un diagnostic paysager pour identifier les fragilités paysagères, les sites à traiter en priorité et les menaces potentielles sur le paysage.

Le syndicat mixte à travers sa connaissance du terrain a conscience de l'existence de points noirs paysagers car les aménagements n'ont pas été ou ne sont plus suffisants pour canaliser la fréquentation et les usages (Mât Fenoux, Pointe du Vivier et Isthme de Penthièvre) ou la fonction et l'usage même de ces sites ont évolué (anciens terrains militaires de Kersahu à Gâvres). Ce diagnostic permettra de manière objective et détaillée d'en établir les différentes caractéristiques (qualité paysagère, capacité et organisation du stationnement et des équipements d'accueil...). Cette étude doit élaborer, de manière prospective et transversale, différents scénarios d'évolution et de transformation des paysages. A partir du scénario retenu, tel une vision partagée de l'évolution souhaitée des paysages du Grand Site, les enjeux paysagers seront formulés et les objectifs de qualité paysagère déclinés. Celui-ci constituera alors le socle commun et stratégique, le fil directeur fédérant les engagements du projet de paysage du territoire. Ces objectifs seront traduits concrètement dans un programme d'actions, qui doit permettre de guider les décisions d'aménagement et les évolutions du paysage. Des fiches actions, par thème ou par lieux, seront rédigées (actions, acteurs, échéances, moyens financiers, indicateurs).

Sur la base de ces recommandations, le syndicat va accompagner ses partenaires (propriétaires fonciers notamment) dans la réalisation des aménagements.

Cette étude paysagère doit être un outil permettant de préserver la qualité des paysages, de contribuer à la reconnaissance de leur identité et leurs valeurs fondamentales. Cette approche, porteuse de sens pour les populations car chaque habitant entretient une relation de proximité et affective avec le paysage, doit contribuer à fédérer les acteurs locaux (élus et habitants) pour appréhender l'évolution de nos paysages et décider de leur avenir.



86. Le Mât Fenoux à Plouhinec

Accompagner la prise en compte des paysages dans les documents et projets d'urbanisme

Dans un Grand Site de France, il est indispensable que les documents d'urbanisme, qui s'appliquent au territoire, n'oublient pas de prendre en compte la dimension paysagère. Le syndicat doit se positionner comme une structure ressource sur cette question en fournissant les éléments nécessaires à l'élaboration de ces documents. Pour cela le syndicat mixte pourra s'appuyer sur le schéma directeur paysager et ses préconisations.

Réaliser un cahier des recommandations paysagères et architecturales

Après l'identification des éléments qui peuvent avoir un impact sur les paysages, il conviendra d'établir de manière concertée des conseils, des préconisations concrètes pour que les aménagements et les infrastructures s'intègrent harmonieusement dans le paysage et contribuent au maintien et l'affirmation de l'esprit des lieux.

Ce cahier des recommandations doit devenir un outil de référence, d'aide à la décision pour la réalisation des différents aménagements et travaux sur le territoire du Grand Site.

Contribuer à la bonne application de la loi sur la publicité, les enseignes et les pré-enseignes

Une première réunion d'information de la réglementation sur l'affichage publicitaire a été organisée par le syndicat en avril 2017. Il doit poursuivre cet engagement en suivant l'évolution des affichages grâce à la présence quotidienne des gardes du littoral sur le terrain et en accompagnant les communes (en lien avec la DDTM et l'ONCFS) dans cette démarche.

Concevoir, à l'échelle du Grand Site, des bornes de secours intégrées à l'espace naturel et au paysage.

Plusieurs bornes de secours ont été installées au fil du temps le long du littoral. Aujourd'hui leur efficacité est faible et leur impact paysager est fort notamment sur la Côte Sauvage.

Afin de renforcer la sécurité et réduire l'impact paysager de ces aménagements de secours, une refonte complète de ces dispositifs doit être faite. Le syndicat va travailler, avec le soutien des propriétaires, des communes et en lien avec les services de secours, à la mise en place de bornes numérotées s'intégrant dans le paysage (bornes en bois par exemple) et géoréférencées afin de faciliter l'intervention des services de secours.



87. Une borne de secours sur la Côte Sauvage

Elaborer et mettre en œuvre une démarche de valorisation des paysages du Grand Site

Afin de mieux valoriser ces paysages et permettre à chacun de les appréhender dans toutes leurs dimensions, le syndicat mixte va recenser les points de vue emblématiques du Grand Site et faire un diagnostic quantitatif et qualitatif des différentes tables d'orientation déjà installées (nombre, état, qualité esthétique et intégration paysagère, pertinence des informations présentées...).

L'objectif est d'harmoniser et compléter l'ensemble des dispositifs afin de disposer d'outils de découverte et d'interprétation des paysages accessibles à tous les visiteurs du Grand Site.

Animer et valoriser les Observatoires Photographiques du Paysage

En 2017, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon a mis en place des observatoires photographiques du paysage (institutionnel, grand public). Il a ainsi défini la méthodologie, les thématiques analysées et les points de vue retenus.

Il convient désormais d'animer ces observatoires avec la reconduction des clichés mais surtout l'analyse, au sein d'un comité de pilotage, des évolutions constatées entre les différentes séries de prises de vue. Les conclusions issues de l'observatoire photographique institutionnel serviront d'évaluation des politiques engagées et d'aide à la décision pour la gestion des paysages des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. Il servira également de support à la sensibilisation du public à cette notion de paysage et de ses dynamiques.

Axe stratégique 2 : Protection et gestion des patrimoines naturels

Objectifs :

Le second atout des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon est la qualité de sa biodiversité. Le syndicat mixte, en tant que gestionnaire des espaces naturels littoraux, est garant de la conservation et de la transmission de cette richesse aux générations futures.

L'objectif est de poursuivre la gestion de ces espaces naturels afin de favoriser le maintien voire le développement de la biodiversité. Il sera nécessaire d'approfondir les connaissances des différents milieux et de leurs dynamiques pour adapter la politique de gestion au plus près des besoins de chaque site.

Au-delà de la gestion directe des espaces naturels, le syndicat mixte a un rôle important à jouer dans l'appréhension de ces dynamiques et de la richesse d'un territoire fragile par les différents acteurs et visiteurs du Grand Site.

Mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000 (Docob)

Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon a été reconnu opérateur local Natura 2000 en 2001. Depuis, il agit pour la

mise en œuvre du programme de gestion établi dans le document d'objectifs.

Une méthodologie commune pour l'actualisation des documents d'objectifs Natura 2000 est actuellement en cours de rédaction et d'expérimentation sur plusieurs sites pilotes en Bretagne. Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon va s'appuyer sur cette méthodologie régionale pour actualiser son document d'objectifs.

Ce document va permettre d'établir un bilan détaillé des aspects physiques, biologiques et humains. Il dressera le bilan socio-économique du secteur, des usages sur le site. Il permettra une évaluation écologique et décrira les incidences des activités humaines sur l'état de conservation des habitats et habitats d'espèces (facteurs favorisant ou contrariant un état de conservation favorable).

Ce document va également fixer les objectifs de gestion des espaces naturels compris dans le périmètre Natura 2000 et présenter les différentes mesures de gestion retenues pour chaque site.

Le ramassage manuel des macro-déchets sera maintenu, les actions de génie écologique seront pérennisées, l'éco-surveillance du site et la sensibilisation des publics par les gardes du littoral seront réaffirmées.

Approfondir les inventaires et suivis naturalistes pour les espèces patrimoniales

Gérer et entretenir les espaces naturels et les équipements d'accueil

Accompagner la prise en compte de la biodiversité dans les documents et les projets d'urbanisme

Les espaces naturels remarquables doivent être pris en compte dans les documents d'urbanisme. Le syndicat mixte doit se positionner comme une structure ressource sur cette question en fournissant les éléments nécessaires à la définition de ces documents, en intervenant dans les réunions de préparation de ces documents.



Développer le pâturage pour l'entretien des milieux naturels

Le développement d'un éco-pastoralisme est un moyen de proposer une gestion différente de certains espaces naturels notamment sur la presqu'île de Quiberon. Développer ce mode de gestion écologique des espaces naturels est également l'occasion de contribuer au maintien d'une agriculture voire l'installation de jeunes agriculteurs mais également de participer activement à la conservation et à la promotion de races locales, anciennes et souvent à faible effectif.

Axe stratégique 3 : Valorisation des richesses culturelles

Objectifs

Les Dunes Sauvages ne se limitent pas à un patrimoine naturel et paysager, il possède également un patrimoine culturel et historique diversifié : sites archéologiques, mégalithes, forts, blockhaus... Le territoire est également riche d'un patrimoine immatériel imprégné par la culture bretonne.

Partie intégrante de l'identité du territoire, le syndicat mixte veut participer à la mise en valeur de ce patrimoine.

Valoriser le fort de Porh Puns

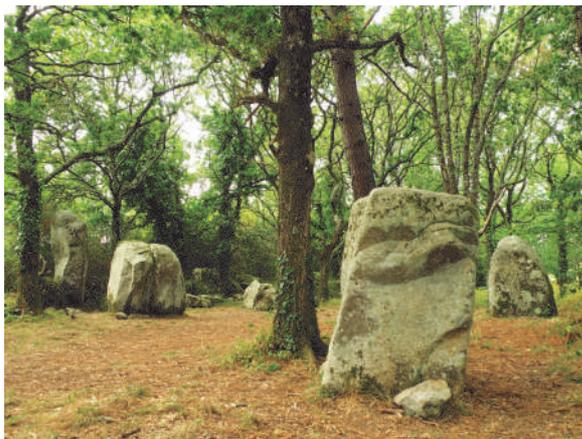
Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon a acquis en 2007 le fort de Porh Puns. Jusqu'à présent son aménagement s'est limité à une mise en sécurité, une ouverture au public des espaces extérieurs et à un pupitre de présentation à l'entrée de l'édifice.

Le syndicat mixte va, sur la base des recommandations du cabinet d'architectes de Ponthaud, poursuivre la valorisation de cet élément majeur du patrimoine culturel du Grand Site grâce à une mise en sécurité des espaces intérieurs et si possible leur ouverture au public.

Le syndicat mixte va réaliser des aménagements pour permettre l'accueil des visiteurs, la découverte et l'interprétation du fort de Porh Puns. L'ampleur de cette valorisation sera fonction des fonds mobilisables ; la recherche de mécénat sera probablement nécessaire.

Participer au projet d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac, du Golfe du Morbihan et de la Baie de Quiberon

Parce qu'il existe une superposition des périmètres et que les Grands Sites de France partagent avec les biens du patrimoine mondial de l'UNESCO des valeurs communes, le syndicat mixte va suivre de près la candidature des mégalithes de Carnac, du Golfe du Morbihan et de la Baie de Quiberon. Il doit être un partenaire, un soutien à l'association Paysages de Mégalithes pour l'inscription et établir des liens entre ces deux démarches de préservation, de gestion et de valorisation des patrimoines d'exception. L'association Paysages de Mégalithes est déjà membre du comité de pilotage de l'observatoire photographique du paysage. Le syndicat mixte va également contribuer à valoriser la démarche d'inscription à l'UNESCO.



88. Des mégalithes à Erdeven

Apporter un appui à la préservation et la valorisation des patrimoines culturels

Le syndicat mixte veut se positionner comme une structure relais, sur laquelle il est possible de s'appuyer pour des actions de préservation et de valorisation des patrimoines culturels du Grand Site. Ainsi, il pourra participer à l'élaboration d'études et servir d'intermédiaire pour mobiliser les moyens nécessaires aux travaux de préservation et de valorisation. Il pourra également mettre en avant ces opérations sur ses différents supports de communication.

ENJEU 2 : STRUCTURER UN ACCUEIL DE QUALITE ET DURABLE

Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon connaissent une forte fréquentation notamment lors des périodes estivales. Pour le gestionnaire d'un tel site, la préservation des patrimoines doit obligatoirement s'accompagner de mesures pour gérer et maîtriser cette fréquentation intense. Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon doit mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'accueil et la circulation des visiteurs sur le Grand Site. Il doit pour cela répondre à un double objectif : réaliser des aménagements conciliant accueil de qualité des visiteurs in-situ et prendre en compte des enjeux de préservation des patrimoines le tout dans le respect des populations locales. Il est également indispensable de mener une réflexion prospective sur l'avenir des déplacements sur le territoire.

Axe stratégique 4 : Mobilisation en faveur d'une démarche d'éco-mobilité

Objectifs :

Le tourisme s'est développé en même temps que l'essor de la voiture individuelle. Si l'automobile reste aujourd'hui le mode de locomotion principal des visiteurs, il n'est pas sans poser des problèmes environnementaux et sociétaux qui ont des conséquences plus ou moins directes sur le Grand Site : émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, difficultés de circulation et de stationnement, emprises sur l'espace public...

Le syndicat mixte en tant que gestionnaire d'un Grand Site se doit d'encourager les modes de déplacements alternatifs et proposer, avec ses partenaires, des solutions pour limiter le nombre de véhicules sur les secteurs sensibles du Grand Site.

Il doit également être un acteur des réflexions sur l'avenir des transports sur son territoire et notamment du Tire-Bouchon (ligne ferroviaire entre Auray et Quiberon).

Engager et animer une démarche partenariale sur la gestion des mobilités du Grand Site

De par son étendue et ses particularités géographiques (deux presqu'îles avec une seule route d'accès, une rivière qui scinde le territoire en deux), les déplacements sur le territoire du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon sont une question centrale et primordiale. Le territoire doit faire face à la congestion de certains axes en période estivale. Il convient de réfléchir avec l'ensemble des acteurs concernés à la mise en place de solutions permettant de limiter le trafic notamment sur les routes d'accès aux plages. La création d'aires de stationnement en rétro-littoral avec des systèmes de navettes régulières pour desservir les plages et le littoral devra être étudiée.

Participer à la réflexion sur l'accessibilité de la presqu'île de Quiberon en période estivale et l'avenir du Tire-Bouchon

L'accessibilité à la presqu'île de Quiberon est un sujet à part entière. Le Conseil de développement du Pays d'Auray a mené, entre juin 2015 et avril 2017, une réflexion sur l'avenir des transports et des mobilités sur l'axe Auray Quiberon.

Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon doit s'impliquer activement dans les réflexions futures sur l'avenir de la liaison ferroviaire Auray-Quiberon nommée le « Tire-Bouchon ». En effet, cette ligne estivale est vétuste (les rails datent de 1924) et sa remise en état voire sa modernisation sera coûteuse. Une analyse des impacts de cette ligne ferroviaire sur les conditions de circulation devra être menée car si ce transport en commun offre une alternative à la voiture individuelle, il traverse à plusieurs reprises le principal axe routier accentuant le phénomène de congestion sur celui-ci.



89. Le Tire-Bouchon dans la forêt de Plouharnel

Concevoir et diffuser des outils d'information et de communication sur l'écomobilité

Le syndicat mixte va éditer une carte présentant le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, ses richesses patrimoniales et les différents itinéraires de circulation douce (pédestre, cyclable et équestre). Ces informations seront également diffusées sur son site internet actuellement en cours de refonte complète. Enfin, le syndicat mixte va œuvrer à faire connaître ces itinéraires et services auprès de ces différents partenaires notamment touristiques (Morbihan Tourisme, Comité Régional du Tourisme de Bretagne...) pour en accroître l'écho.

Axe stratégique 5 : Optimisation de l'offre de stationnement et d'accès

Objectifs :

Le syndicat mixte a réalisé un important travail d'aménagement des stationnements littoraux (recul et intégration paysagère). Depuis ces premiers aménagements, des évolutions sont intervenues avec notamment des changements de propriétaires et des solutions sont maintenant disponibles pour traiter des secteurs qui n'avaient pas pu être réalisés jusqu'à présent. De plus, il conviendra d'améliorer la qualité d'accueil des visiteurs sur ces aires de stationnement (équipement et harmonisation des toilettes, installation de râteliers à vélo...).

Mais malgré ces aménagements, la fréquentation de ces aires de stationnement est très importante sur certaines périodes de l'année (en particulier l'été) et une réflexion partenariale devra être engagée pour proposer des alternatives, des compléments à certains stationnements littoraux (espaces relais et navettes...).

Elaborer un schéma stratégique de gestion des aires de stationnement du Grand Site

Suite à la réalisation d'une étude de fréquentation des aires de stationnement, le syndicat mixte peut dresser un bilan, évaluer ses actions en termes d'accueil des visiteurs sur son territoire et mesurer les points d'amélioration à apporter. Ce diagnostic va permettre d'aboutir à l'élaboration d'un schéma stratégique de gestion des aires de

stationnement à l'échelle du Grand Site. Une réflexion globale et multi-partenariale doit être animée par le syndicat mixte afin notamment de procéder au recul de stationnements sur Saint-Pierre-Quiberon vers un emplacement désaffecté en rétro-littoral (ancien champ de tir de Kergroix), d'organiser les stationnements sur le tombolo et la presqu'île de Gâvres, de résorber le stationnement sauvage et restaurer les stationnements anciens et vétustes...

Il conviendra également de réfléchir à l'opportunité et la faisabilité de créer des aires de stationnement de délestage dans l'arrière-pays littoral ou encore à l'instauration de redevances de stationnement sur certains secteurs sensibles du littoral.

Améliorer la qualité et développer les équipements d'accueil sur les aires de stationnement

Le syndicat mixte s'est efforcé, notamment lors des programmes des deux Opérations Grand Site, de canaliser et d'organiser le stationnement sur le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. Cependant, les équipements d'accueil des publics sont inégaux, tant d'un point quantitatif que qualitatif, sur les différentes aires de stationnement.

Il conviendra de réfléchir à l'équipement et l'harmonisation de ces aires d'accueil et de stationnement en toilettes sèches. Actuellement plusieurs de ces aires sont équipées de sanitaires. Toutefois, ils peuvent s'avérer insuffisants lors de période de très forte affluence et leur intégration paysagère n'est pas toujours optimale (en particulier pour les toilettes chimiques). Afin d'optimiser les conditions d'hygiène et le confort des visiteurs, le syndicat mixte peut accompagner les collectivités dans la mise en place de toilettes sèches intégrées dans le paysage et à l'esthétique harmonisée à l'échelle du Grand Site. De plus, des systèmes communs à l'ensemble des communes peuvent permettre de faire des économies d'échelle et faciliter les démarches notamment pour les vidanges et l'entretien.

En cohérence avec la volonté d'encourager l'usage des déplacements doux, l'installation de râteliers à vélo doit être poursuivie. Une harmonisation des équipements sur les

différents sites du territoire doit être recherchée afin d'apporter une identification plus aisée du Grand Site par l'ensemble des visiteurs.



90. Les toilettes sèches sur une aire de stationnement près des plages d'Erdeven

Développer l'information et le guidage sur le stationnement

Afin de faciliter l'information des visiteurs qui souhaitent découvrir les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, le syndicat mixte doit concevoir un document récapitulatif des aires et règles de stationnement sur le territoire, celui-ci pourra notamment être consultable sur le futur site internet de la structure.

La possibilité de mettre en place des panneaux d'informations sur le nombre de places de stationnement disponibles doit être étudiée. Cette solution peut être intéressante sur certains secteurs comme la route d'accès aux aires de stationnement de Ty Hoche et de la Guérite en Plouharnel afin de fluidifier la circulation. En effet, cette route d'accès (ancienne route construite par les Allemands lors de la Seconde Guerre mondiale pour desservir le site du Bégo) est étroite, les croisements et les demi-tours sont difficiles. Un panneau d'information sur le nombre de places disponibles pourrait éviter aux véhicules de s'engager dans ce secteur s'il est déjà saturé.

Axe stratégique 6 : Développement d'un réseau d'itinéraires doux (cycle, piéton, équestre)

Objectifs :

Afin de proposer une alternative à la voiture, le territoire doit pouvoir s'appuyer sur un réseau d'itinéraires et de moyens de transports doux permettant de se déplacer et de découvrir l'ensemble du Grand Site.

Accompagner la finalisation de la voie verte n°5 entre Erdeven et Gâvres

Projet emblématique de l'action du syndicat mixte, la voie verte doit relier Gâvres à Quiberon en traversant les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. A l'issue des deux Opérations Grand Site, ce projet n'est pas finalisé. Les tronçons entre Gâvres et Erdeven et le passage de l'isthme de Penthièvre restent à aménager.

Avec le concours du département du Morbihan, ce projet reste au cœur de la politique du Grand Site.



91. La voie verte à Kerminihy, Erdeven

Pérenniser et moderniser le Passeur, liaison maritime saisonnière

Le bac permettant la traversée de la ria d'Étel est un service identitaire du Grand Site et a un rôle à jouer dans la continuité territoriale entre les deux rives de la rivière (notamment dans le cadre de la voie verte). Ce service assuré par le syndicat mixte doit être pérennisé même si une réflexion sur son moyen de gestion doit être menée afin d'être la plus efficace possible. La montée en puissance de ce service, que peut entraîner la labellisation Grand Site de France, doit amener à réfléchir à la capacité du bateau (aujourd'hui limitée à 11 passagers) mais également concernant sa propulsion. En effet, il est possible d'expérimenter de nouveaux modes de propulsion (électrique, à hélices...) permettant de tester de nouvelles technologies mais surtout d'être plus respectueux de l'environnement.

Compléter et valoriser un réseau de circulations douces permettant de desservir l'ensemble du Grand Site (littoral et rétro-littoral)

La voie verte doit constituer l'artère principale des déplacements doux mais elle doit être complétée par un réseau secondaire permettant d'irriguer l'ensemble du Grand Site. Les visiteurs doivent pouvoir, par des

déplacements doux, relier l'ensemble des bourgs, des équipements et services principaux et les sites emblématiques des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon.

Axe stratégique 7 : Déploiement d'une signalétique identitaire sur le Grand Site

Objectifs :

L'identité du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon doit être perceptible in situ par les visiteurs. Il sera nécessaire de déployer une signalétique identitaire permettant d'accueillir, guider et informer les visiteurs du Grand Site. Cette signalétique permettra d'apporter une cohérence à l'échelle du Grand Site et de renouveler progressivement la signalétique actuelle.

Elaborer un schéma de signalétique

Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon doivent grâce à une signalétique affirmer leur identité tout en présentant les informations nécessaires aux visiteurs. Actuellement le périmètre du Grand Site de France en projet n'est pas matérialisé in situ et la signalétique de terrain est disparate en fonction des propriétaires des différents espaces. L'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma de signalétique vont permettre d'identifier les besoins selon la typologie de signalétique : directionnelle, d'accueil, d'informations dont règlementaires, pédagogiques, d'usages... Il va également permettre d'harmoniser les signalétiques sur l'ensemble du Grand Site. Éléments d'accueil, d'information et d'orientation, la signalétique Grand Site doit être traitée dans le respect des paysages et permettre une plus grande cohérence et une harmonisation à l'échelle du territoire.

Installer et entretenir ces signalétiques

L'ensemble de la signalétique identitaire du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon fera l'objet d'un traitement cartographique comportant la description des caractéristiques de chaque élément, sa géolocalisation et sa date de pose. Cette base de données permettra de faciliter la gestion et l'entretien de cette signalétique. La présence quotidienne des gardes du littoral sur le terrain permettra d'être réactif quant à la qualité de celle-ci (dégradation...).

ENJEU 3 : OFFRIR UNE DECOUVERTE UNIQUE DES DUNES SAUVAGES

Car il est toujours moins aisé de s'intéresser à quelque chose que nous ne connaissons pas, dont nous n'avons parfois même pas conscience et que par conséquent nous ne comprenons pas, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon doit continuer à apporter des éléments d'interprétation et de compréhension des patrimoines paysager, naturel et culturel du Grand Site. Au-delà du beau paysage, du sauvage des dunes, du spectaculaire des falaises de la Côte Sauvage, il doit renforcer ses actions permettant aux visiteurs et à la population d'appréhender, d'interpréter ce qu'ils perçoivent dans les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. Il doit apporter une réponse adaptée aux différents publics fréquentant le Grand Site et porter fièrement les valeurs qu'il défend et qu'il souhaite faire partager.

Axe stratégique 8 : Un accueil de proximité en maison de site

Objectifs :

Le syndicat mixte, en relation avec ses partenaires, doit renforcer et améliorer l'accueil des visiteurs sur son territoire. Il a identifié un réel besoin d'affirmer l'existence de cette démarche de préservation, de gestion et de valorisation d'un site d'exception mais également la nécessité d'apporter plus d'éléments de compréhension de ce site aux visiteurs et à la population locale. Ces informations et ces échanges doivent permettre une meilleure compréhension des dynamiques, de la richesse des Dunes Sauvages et une plus grande appropriation.

Définir et mettre en œuvre un schéma d'accueil et d'interprétation du Grand Site et de ses patrimoines

En coordination avec les offices de tourisme du territoire, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon va définir et mettre en œuvre un schéma d'accueil, de diffusion de l'information et d'interprétation du futur Grand Site de France. Celui-ci va permettre de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour accueillir et renseigner les visiteurs sur le territoire des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon.

Ouvrir une maison de site

La création d'une maison de site permettra d'améliorer l'accueil, l'information, la sensibilisation des visiteurs et de la population locale mais également d'expliquer et faire partager la démarche du Grand Site. Plus qu'un lieu de travail pour les équipes du syndicat mixte, la maison de site doit être facilement identifiable, un lieu ouvert et accessible par tous.

Sur le Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, plusieurs sites sont pressentis pour accueillir cette structure. Du fait de sa configuration, un accueil de qualité sur le Grand Site ne peut se concentrer en un espace unique et implique une organisation basée sur un maillage de points d'information. Il est ainsi envisagé la possibilité d'avoir un point central d'accueil, d'information et d'interprétation complété par plusieurs points relais plus modestes mais répartis sur l'ensemble du territoire.

Axe stratégique 9 : Vivre l'expérience du lieu par des activités singulières de découverte

Objectifs :

Au-delà d'une maison de site, un Grand Site de France se doit de posséder des outils d'information et de communication en adéquation avec les pratiques et les attentes des visiteurs. Ceux-ci doivent fournir l'ensemble des informations pour appréhender le Grand Site dans toutes ses dimensions, ils doivent permettre de faire prendre conscience des richesses que possède ce site et des fragilités de celles-ci. Ce sont aussi des outils d'échanges et de partage avec les visiteurs et les locaux.

Concevoir et diffuser des outils d'information et de communication pour la découverte et la sensibilisation aux patrimoines

Le syndicat mixte a commencé en 2017 à enrichir sa gamme d'outils d'information et de communication estampillés aux couleurs de sa nouvelle charte graphique. Cet effort sera poursuivi avec notamment le développement d'un nouveau site internet à la fin de l'année 2017. Cette gamme d'outils est composée :

- d'une brochure générale de présentation des Dunes Sauvages,

- d'un dépliant « Animations estivales »,
- d'un dépliant consacré au service du bateau passeur reliant les deux rives de la ria d'Étel,
- d'un dépliant de découverte des dunes pour les familles
- de réglottes de sensibilisation et d'information à la pêche à pied,
- d'une exposition itinérante,
- d'un site internet,
- d'une visite virtuelle.



Elle sera régulièrement enrichie, notamment par des cartes (du Grand Site, des itinéraires équestres).

À la fin de l'année 2017, le syndicat mixte va élaborer son plan de communication (notamment dans la perspective d'une labellisation Grand Site de France) pour l'année 2018 et préparer les prochaines éditions de ces documents avec des contenus renouvelés et complétés permettant d'apporter des informations précises et utiles à la découverte des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. Il va également réfléchir à la pertinence et la faisabilité de nouveaux outils d'information et de communication numériques.

Investir les réseaux sociaux

Le syndicat mixte souhaite également développer une présence sur les réseaux sociaux (dont il est totalement absent pour le moment). Ces médias sociaux plébiscités par les internautes vont permettre au syndicat de développer des échanges réguliers avec ses visiteurs et de recueillir des partages d'expériences. La présence sur les réseaux sociaux va également permettre de toucher une cible de clientèle plus jeune qui fréquente peu les offices de tourisme ou les centres d'interprétation.



Pérenniser et diversifier le programme d'animations

Mis en place depuis 2008, le programme d'animation a été pérennisé malgré la fin du Life Nature (dont les financements avaient permis sa création). Entre 2008 et 2016, plus de 10 500 personnes ont assisté à une des 700 animations proposées par l'animateur du syndicat mixte. Très appréciées des visiteurs et de la population locale, ces animations ont permis de créer un vrai lien avec eux. Elles permettent également de diffuser la connaissance nécessaire à la compréhension du Grand Site et de faire passer les messages de sensibilisation.

C'est pourquoi le syndicat mixte va poursuivre et développer ces animations en renouvelant régulièrement les thématiques abordées et en multipliant les partenariats pour les enrichir (à l'image de ceux déjà engagés avec Ty Douar Alre pour les sorties en langue bretonne ou avec le musée de la Préhistoire de Carnac qui intervient déjà pour des animations sur la presqu'île de Quiberon).

rédiger un projet pédagogique qui définira les objectifs, les moyens, le processus éducatif pour ces actions d'éducation au territoire, à l'environnement et au développement durable. Ce projet s'accompagnera de guides pédagogiques pour le 1^{er} et le 2nd degré qui présenteront aux enseignants l'ensemble des interventions proposées par le syndicat mixte. Les thématiques abordées seront diversifiées : paysages, milieux naturels, éco-citoyenneté, architecture, climat...

Le syndicat mixte souhaite également fournir aux services de l'Education Nationale une gamme complète de services de qualité : « les classes du Grand Site ». Ainsi les prestations proposées par le syndicat pourront être complétées par celles de ses partenaires afin d'intégrer d'autres thématiques, d'autres approches éducatives (artistiques ou sportives) et ainsi favoriser les enseignements pluridisciplinaires. Un lien avec les sports nautiques, très présents sur le territoire du Grand Site, est notamment envisageable intégrant à la fois pratique sportive et appréhension de l'environnement.

Axe stratégique 10 : Mon école du Grand Site

Objectifs :

Engagé depuis plusieurs années dans l'accompagnement des enseignants dans la réalisation de projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, le syndicat mixte souhaite développer et structurer son partenariat avec l'Education Nationale. Il souhaite transmettre sa connaissance du Grand Site aux générations futures en valorisant l'environnement proche des écoles. Il pourra également apporter une aide technique voire financière pour la réalisation de projets éducatifs.

L'école du Grand Site pourra trouver son cadrage institutionnel et technique avec le dispositif des aires marines éducatives. Le syndicat mixte se positionnant comme la structure référente pour assister les enseignants dans la mise en place de projet.

Pérenniser et renforcer les actions d'éducation au territoire

Afin de renforcer son partenariat avec l'Education Nationale, le syndicat mixte va

Concevoir des outils pédagogiques pour le public scolaire et périscolaire

Dans le cadre de ses activités d'éducation à l'environnement et au développement durable, le syndicat mixte va compléter et diversifier ses outils pédagogiques. Ces nouveaux outils viendront compléter ceux que possèdent déjà le syndicat et permettront d'enrichir les enseignements : filets à papillons, longues vues, visite virtuelle, fiches pédagogiques...

Le syndicat mixte souhaite également continuer sa dynamique favorisant les productions d'élèves tout en valorisant les travaux réalisés lors de ces activités, à l'image du film pédagogique ou des expositions déjà réalisées. Le nouveau site internet du syndicat mixte sera notamment un support pour la valorisation de ces réalisations. Il permettra aux parents de découvrir les réalisations de leurs enfants et aux enseignants de s'inspirer du travail de leurs collègues.



92. Une animation pour les maternelles

Sensibiliser les responsables et animateurs des centres de vacances

Le territoire, la presqu'île de Quiberon en particulier, compte de nombreux centres de vacances. Le syndicat mixte pourra réunir une à deux fois par an les responsables et animateurs de ces centres afin de les informer sur le Grand Site, ses richesses, ses dynamiques mais également pour préparer avec eux des outils pédagogiques dont ils pourraient avoir besoin lors de leurs animations avec les enfants. L'objectif est d'en faire des relais des valeurs du Grand Site.

Axe stratégique 11 : Bien accueillir tous les publics

Objectifs :

Si de nombreuses actions ont déjà été engagées pour accueillir les visiteurs, une amélioration continue des équipements d'accueil doit être mise en place afin de répondre aux exigences de qualité demandées à un Grand Site de France. Il conviendra notamment de renforcer et améliorer les conditions d'accueil de publics spécifiques comme les camping-caristes mais également les personnes en situation de handicap.

Concevoir une politique générale d'accueil des camping-cars

La fréquentation du littoral par les camping-cars s'est fortement accrue ces dernières années. Longtemps subie, la fréquentation de ces types de véhicules a engendré la prise de mesures locales pour lutter contre les nuisances générées (pollution visuelle d'un stationnement important de camping-cars, stationnement sauvage). Aujourd'hui, à l'échelle du Grand Site, les politiques

communales d'accueil des camping-cars ne sont pas harmonisées, induisant des concentrations sur les espaces encore autorisés, des stationnements illégaux ou inadaptés. Le syndicat mixte doit travailler avec les municipalités à l'élaboration d'une politique d'accueil de qualité et durable des camping-cars à l'échelle du Grand Site et non plus uniquement au niveau de chaque commune.

La réponse à ce phénomène ne pouvant être l'interdiction totale, elle doit passer par une offre d'accueil de qualité, durable et adaptée à la fréquentation et aux attentes de ce public. Cette politique générale devra ainsi proposer aux camping-cars, des aires de stationnement et de service leur permettant d'accéder facilement aux différents services, commerces et lieux de découverte du territoire. Cet accueil doit se faire dans le respect du cadre de vie des habitants et la préservation des patrimoines (paysager, naturel et culturel).

Cette réflexion sur l'accueil des camping-cars devra être menée en lien avec celle sur la gestion des stationnements.



93. Le stationnement sauvage de certains camping-cars

Améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap

La philosophie des Grands Sites de France est de permettre la découverte de ces sites d'exception à tous. La politique d'accueil doit prendre en compte les difficultés des publics en situation de handicap. Si les caractéristiques des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon ne permettront jamais d'envisager un accès total à l'intégralité du Grand Site pour ce public, le syndicat mixte doit étudier la possibilité de favoriser l'accueil, la découverte et l'interprétation des patrimoines pour les personnes en situation de handicap. Cette politique d'accueil devra se baser sur un diagnostic croisé des enjeux du site et des besoins spécifiques de ces personnes.

ENJEU 4 : CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

La labellisation Grand Site de France n'a pas vocation à faire des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon un territoire mis sous cloche, muséifié. Ce n'est pas la philosophie du label ni celle du syndicat mixte. Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon appartiennent à un territoire vivant, animé par le rythme de la nature mais également par les activités humaines. Sur ce territoire, les pratiques sont nombreuses et l'économie y est encore active.

L'objectif du projet du syndicat mixte est d'accompagner le maintien et l'essor de ces activités dans le respect des principes du développement durable. Il veut encourager une économie locale au service de la population locale. Le syndicat mixte souhaite également impliquer les habitants dans sa démarche de préservation, de gestion et de valorisation du Grand Site car ce sont eux les meilleurs ambassadeurs de leur territoire.

Axe stratégique 12: Participation à l'élaboration, la structuration et la promotion d'un tourisme durable

Objectifs :

Un Grand Site est par définition un site aux paysages et aux patrimoines remarquables très connu et très fréquenté. Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon ne font pas exception. Si le tourisme ne constitue pas une finalité de la politique des Grands Sites de France, il en est une composante incontournable. Toutefois, il est nécessaire de se poser la question de la compatibilité de l'offre touristique avec les spécificités et la fragilité patrimoniale du site. Les activités, produits et services touristiques, doivent être en phase avec les valeurs du Grand Site. Il convient donc de réfléchir à la promesse que peuvent faire les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon aux visiteurs. Il sera nécessaire de sensibiliser les acteurs touristiques et de les accompagner dans l'émergence d'une offre en adéquation avec les valeurs portées par un Grand Site de France.

Mettre en place des rencontres régulières avec les professionnels du tourisme pour les sensibiliser au Grand Site et ses valeurs

Le personnel des offices de tourisme et plus généralement les professionnels du tourisme

(hébergeurs en tête) constituent de véritable relais d'information pour les visiteurs. Le syndicat mixte n'a mené auprès de ces professionnels que des actions ponctuelles. Il doit désormais accentuer et pérenniser ses relations avec eux. Car il est primordial que les acteurs du tourisme disposent d'une information riche et fiable sur le Grand Site qu'ils pourront transmettre à leurs clients. Le syndicat mixte va donc organiser une rencontre annuelle pour échanger avec le monde du tourisme, connaître ses attentes et ses besoins. Au-delà de ce temps d'échange, une visite du Grand Site sera proposée et les outils de communication du syndicat seront présentés pour que les personnels d'accueil se les approprient.

Une session spécifique pourra être organisée pour les personnels saisonniers.

Recenser et qualifier l'offre touristique au regard des valeurs du Grand Site

Actuellement, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon ne possède pas de base de données de l'offre touristique, qui partage les mêmes valeurs que lui. Le recensement et la qualification de cette offre touristique vont permettre de nouer de nouveaux partenariats et d'évaluer le chemin à parcourir pour faire émerger un tourisme plus responsable sur le territoire du Grand Site.

Mieux connaître ces acteurs touristiques va permettre de mieux les impliquer dans le projet de gestion et de valorisation des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon et de mieux communiquer pour qu'ils deviennent des ambassadeurs du Grand Site auprès de leurs clientèles et de leurs réseaux.

Cette base de données qualifiée permettra également au syndicat mixte d'orienter les visiteurs, grâce notamment à ces outils de communication, vers des prestataires touristiques qui partagent les valeurs du développement durable.

Construire une stratégie d'éco-tourisme avec les partenaires institutionnels et privés

La multiplication des contacts dans le tourisme est un préalable à la mise en place d'une stratégie d'éco-tourisme sur le Grand Site. Cette stratégie ne pourra se construire

qu'en partenariat et avec le soutien des professionnels du tourisme. Elle vise à faire émerger une offre complète d'accueil et de découverte du Grand Site pour permettre la réalisation de séjours éco-touristiques sur le territoire.

Promouvoir et encourager l'éco-tourisme et les démarches exemplaires

La mise en avant de démarches exemplaires concrètes et de proximité peut créer une émulation incitant à la prise en compte des principes du développement durable dans les pratiques touristiques. Il s'agit d'un travail sur le long terme pour convaincre de l'intérêt de telles démarches et sur les possibilités techniques de les accomplir. Le syndicat mixte va pouvoir apporter un accompagnement des professionnels du tourisme qui souhaitent mettre en place des éco-gestes et s'engager dans des actions en faveur d'un développement durable de leurs activités. Cet accompagnement peut se caractériser par des conseils, par un relais d'information et l'orientation vers les structures compétentes.

Valoriser les produits et savoirs faire locaux

Les chambres consulaires du Morbihan et les Pays possèdent déjà une bonne connaissance des productions et savoir-faire locaux. Le syndicat mixte pourra s'appuyer sur cette base de données pour mettre en lumière les productions et savoirs faire emblématiques du Grand Site partageant les mêmes valeurs. Le respect des principes du développement durable par ces producteurs sera un critère primordial pour le choix des produits mis en avant.

La valorisation de ces productions locales pourra se faire à travers la diffusion de ces informations auprès des visiteurs, des professionnels du tourisme (hébergeurs notamment), l'organisation de randonnées du terroir.

Dans la perspective de la création d'une maison de site, la mise en place d'un espace de valorisation voire de vente de ces produits doit être étudiée.

🌊 Axe stratégique 13: Accompagnement d'un développement maîtrisé des activités de pleine nature

Objectifs :

L'une des spécificités des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon est l'importance de la pratique des activités de pleine nature. Le syndicat mixte doit poursuivre la sensibilisation des acteurs du secteur aux richesses et enjeux du Grand Site. Il doit encourager les échanges entre ces acteurs pour que ces pratiques, qui font partie intégrante de la vie du Grand Site, s'intègrent et évoluent en harmonie.

Poursuivre la sensibilisation des professionnels des activités de pleine nature aux richesses et enjeux du Grand Site

Depuis plusieurs années, le syndicat mixte a noué un partenariat avec l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN). Ainsi, il intervient lors de la formation des futurs professionnels des sports nautiques et leur transmet sa connaissance des milieux naturels littoraux. Il leur présente les enjeux auxquels le territoire est confronté et apporte des conseils sur les attitudes à adopter pour que la pratique de ces activités nautiques s'effectue dans le respect du milieu où elles s'exercent.

Fort de ce partenariat réussi, le syndicat mixte souhaite étendre le même dispositif à l'ensemble des activités de pleine nature.



94. Les activités nautiques sont nombreuses



Mettre en réseaux les acteurs des activités de pleine nature (terrestres et nautiques)

L'étude de fréquentation consacrée à la pratique des sports et loisirs de nature réalisée en 2015 a mis en évidence le souhait des professionnels des activités de pleine nature d'être davantage impliqués dans les réflexions et les politiques d'aménagement du Grand Site. Ces derniers ainsi que les fédérations sportives et leurs comités départementaux respectifs sont favorables à la mise en place d'une concertation.

La création d'une instance de concertation qui réunirait les différentes communes, les acteurs des activités de pleine nature et le gestionnaire du Grand Site permettrait de mieux coordonner les actions menées en faveur de la pratique des sports et loisirs et de les faire partager par tous les acteurs du territoire.

Construire des outils éducatifs

Au-delà de la sensibilisation des professionnels, il sera nécessaire de leur fournir les outils pour qu'ils puissent à leur tour transmettre le message qu'ils ont reçu sur les richesses et les enjeux des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. Le syndicat mixte doit créer des supports utilisables par les professionnels des sports de pleine nature dans leur présentation de l'environnement de leurs pratiques. Ces supports doivent être élaborés en partenariat avec ces acteurs pour qu'ils s'adaptent au plus près de leurs besoins.



95. Un support de présentation et de valorisation des Dunes Sauvages dans l'enceinte de l'Ecole de Surf de Bretagne sur l'aire de stationnement de la Guérite (Plouharnel)

4. LA GOUVERNANCE DU PROJET GRAND SITE DE FRANCE





Le syndicat mixte, animateur et gestionnaire du label

Les moyens humains du syndicat

Pour mettre en œuvre et animer ce programme d'actions 2018 -2023 et poursuivre la gestion des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon peut s'appuyer sur une équipe de 11 agents (8,9 ETP) et 2 marins saisonniers. Ces moyens lui permettent, outre la gestion de la structure, d'assurer ses missions de protection, de gestion des espaces naturels, de structuration des stationnements, d'animation et d'éducation et de valorisation des patrimoines.

Afin de mener à bien ce programme d'actions et de porter le label Grand Site de France, l'équipe du syndicat mixte devra se renforcer. Il conviendra ainsi de mettre en place un poste de coordination et de suivi du projet à 6 ans. Le syndicat mixte envisage également de se doter de moyens supplémentaires pour mettre en œuvre la stratégie en matière de paysages et de patrimoine bâti ; pour accroître ses actions de communication et mettre en œuvre les actions en matière de tourisme durable ; pour renforcer son équipe de gestion par un coordinateur/chef d'équipe des gardes du littoral.

Les moyens financiers du syndicat

D'un point de vue financier, le programme d'actions présenté est évalué à environ 2 millions d'euros d'investissement répartis sur 6 ans. Cette enveloppe ne comprend pas la création d'une maison de site qui ne pourra être chiffrée qu'une fois le projet affiné. Comme pour les Opérations Grand Site, le syndicat mixte espère pouvoir s'appuyer sur des subventions (Europe, Etat, Région, Département), voire du mécénat, pour mener à bien l'ensemble de ce programme, sans augmenter la contribution par habitant.

En 2017, le budget du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon est équilibré en fonctionnement à 869 000 €.

Pilotage	N : Nouvelle action C : Action dans la continuité	Coût moyen sur 6 ans (en €)		2018	2019	2020	2021	2022	2023
		Investissement	Fonctionnement (hors RH)						
ENJEU 1 : PRÉSERVER, GÉRER ET VALORISER LES PATRIMOINES									
Axe stratégique 1 : Préservation de l'identité paysagère du Grand Site									
Elaborer et animer une étude paysagère	SM	N	60 000						
Accompagner la prise en compte des paysages dans les documents et projets d'urbanisme	SM	N		10 000					
Réaliser un cahier des recommandations paysagères et architecturales	SM	N		30 000					
Contribuer à la bonne application de la loi sur la publicité, les enseignes et les pré-enseignes	DDTM	C		10 000					
Concevoir, à l'échelle du Grand Site, des bornes de secours intégrées à l'espace naturel et au paysage	SM	C	50 000						
Elaborer et mettre en œuvre une démarche de valorisation des paysages du Grand Site	SM	N	100 000						
Animer et valoriser les Observatoires Photographiques du Paysage	SM	C	5 000	25 000					
Axe stratégique 2 : Protection et gestion des patrimoines naturels									
Mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000 (Docob)	SM	C	120 000	10 000					
Approfondir les inventaires et suivis naturalistes pour les espèces patrimoniales	SM	C	20 000						
Gérer et entretenir les espaces naturels et les équipements d'accueil	SM	C	50 000						
Accompagner la prise en compte de la biodiversité dans les documents et projets d'urbanisme	SM	C		10 000					
Développer le pâturage pour l'entretien des milieux naturels	SM	N	0						
Axe stratégique 3 : Valorisation des richesses culturelles									
Valoriser le fort de Porh Puns	SM	C	550 000	10 000					
Participer au projet d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac, du Golfe du Morbihan et de la Baie de Quiberon	PQM	N	500 000						
Apporter un appui à la préservation et la valorisation des patrimoines culturels	SM et com	N	50 000	10 000					
ENJEU 2 : STRUCTURER UN ACCUEIL DE QUALITE ET DURABLE									
Axe stratégique 4 : Mobilisation en faveur d'une démarche d'éco-mobilité									
Engager et animer une démarche partenariale sur la gestion des mobilités du Grand Site	SM	N	0	40 000					
Participer à la réflexion sur l'accessibilité à la presqu'île de Quiberon en période estivale et l'avenir du Tire-Bouchon	Coll	N	0						
Concevoir et diffuser des outils d'information et de communication sur l'éco-mobilité	SM	N		40 000					
Axe stratégique 5 : Optimisation de l'offre de stationnement et d'accès									
Elaborer un schéma stratégique de gestion des aires de stationnement du Grand Site	SM	N	700 000						
Améliorer la qualité et développer les équipements d'accueil sur les aires de stationnement	SM	C	180 000						
Développer l'information et le guidage sur le stationnement	SM	N	500 000						
Axe stratégique 6 : Développement d'un réseau d'itinéraires doux (cycle, piéton, équestre)									
Accompagner la finalisation de la voie verte n°5 entre Erdeven et Gâvres	CD56	C	240 000						
Pérenniser et moderniser le Passeur, liaison maritime saisonnière	SM	C	3 600 000						
Compléter et valoriser un réseau de circulations douces permettant de desservir l'ensemble du Grand Site (littoral et rétro-littoral)	SM et coll.	C	120 000						
Axe stratégique 7 : Déploiement d'une signalétique identitaire sur le Grand Site									
Elaborer un schéma de signalétique	SM	N	270 000						
Installer et entretenir ces signalétiques	SM	N	70 000						
			200 000						



	Pilotage	N : Nouvelle action C : Action dans la continuité	Coût moyen sur 6 ans (en €)		2018	2019	2020	2021	2022	2023
			Investissement	Fonctionnement (hors RH)						
ENJEU 3 : OFFRIR UNE DECOUVERTE UNIQUE DES DUNES SAUVAGES										
Axe stratégique 8 : Un accueil de proximité en maison de site										
Définir et mettre en œuvre un schéma d'accueil et d'interprétation du Grand Site et de ses patrimoines	SM	N	-	60 000						
Ouvrir une maison de site	SM	N	NC							
Axe stratégique 9 : Vivre l'expérience du lieu par des activités singulières de découverte										
Concevoir et diffuser des outils d'information et de communication pour la découverte et la sensibilisation aux patrimoines	SM	C	-	100 000						
Investir les réseaux sociaux	SM	N	-	80 000						
Pérenniser et diversifier le programme d'animations	SM	C	-	20 000						
Axe stratégique 10 : Mon école du Grand Site										
Pérenniser et renforcer les actions d'éducation au territoire	SM	C	-	50 000						
Concevoir des outils pédagogiques pour le public scolaire et périscolaire	SM	C		40 000						
Sensibiliser les responsables et animateurs des centres de vacances	SM	N		10 000						
Axe stratégique 11 : Bien accueillir tous les publics										
Concevoir une politique générale d'accueil des camping-cars	SM	N	60 000	30 000						
Améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	SM	N	60 000							
ENJEU 4 : CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT										
Axe stratégique 12: Participation à l'élaboration, la structuration et la promotion d'un tourisme durable										
Mettre en place des rencontres régulières avec les professionnels du tourisme pour les sensibiliser aux valeurs du Grand Site	SM	N	-	30 000						
Recenser et qualifier l'offre touristique au regard des valeurs du Grand Site	SM	N	-							
Construire une stratégie d'éco-tourisme avec les partenaires institutionnels et privés	SM	N	-							
Promouvoir et encourager l'éco-tourisme et les démarches exemplaires	SM	N	-							
Valoriser les produits et savoirs-faires locaux	SM	N	-							
Axe stratégique 13: Accompagnement d'un développement maîtrisé des activités de pleine nature										
Poursuivre la sensibilisation des professionnels des activités de pleine nature aux richesses et enjeux du Grand Site	SM	C	-	30 000						
Mettre en réseau les acteurs des activités de pleine nature (terrestres et nautiques)	SM	N	-							
Construire des outils éducatifs	SM	N		30 000						
TOTAL			2 155 000	435 000						
			+	3 600 000						

NC : non chiffré

SM : Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon / PDM : Paysages de Megalithes / Com : Communes / Coll. : Collectivités / CD56 : Conseil Départemental du Morbihan

sous MO du SM
sous MO du CD56

Une gouvernance à conforter et élargir

Des organes de décision et de pilotage confirmés

Les organes de décision et de pilotage présentés précédemment seront pérennisés. Outre les instances du syndicat mixte, **le comité de pilotage** réunissant l'ensemble des acteurs locaux (propriétaires, services de l'Etat, collectivités locales, gestionnaire du Grand Site) sera maintenu. Lieu d'échanges et de débats, ce comité de pilotage permettra de suivre l'avancement du projet, de trouver des solutions aux difficultés qui pourront se présenter, de s'assurer du respect des objectifs et de la stratégie définis dans ce programme puis de procéder à son évaluation. Il sera enrichi d'un **comité technique**.

Le **comité de pilotage Natura 2000**, complémentaire à ce comité Grand Site sera également maintenu.

Des groupes de travail thématiques et géographiques à installer

Des groupes de travail pourront être créés à l'initiative du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon pour préparer, suivre et faciliter la réalisation de certaines actions. Ces groupes de travail plus restreints que le comité de pilotage permettront d'élaborer techniquement les mesures du programme d'actions et de suivre finement leur mise en œuvre. Selon les besoins, **ces groupes de travail pourront être thématiques et/ou géographiques**. Animés par le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon, ils réuniront les acteurs directement concernés par la réalisation de ces actions.

La participation et la concertation des acteurs locaux à encadrer et à animer

L'émergence d'un Grand Site de France ne peut se faire sans l'appui et le soutien de la population locale et la mise en place d'un partenariat fort. Le syndicat mixte va poursuivre le déploiement de partenariats

pour préserver, gérer et valoriser les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. **Il doit également plus impliquer les habitants autour de projets qui ont du sens pour eux.**

Afin de partager la démarche et d'impliquer les habitants dans le projet du label Grand Site de France, **des réunions publiques seront organisées en différents lieux du territoire.**

Le syndicat mixte va également réfléchir aux moyens nécessaires pour consulter et associer la population locale (organisation de manifestations Grand Site, constitution d'un réseau d'habitants ambassadeurs...).

Le syndicat mixte souhaite également associer les habitants (individuels ou regroupés en association) dans des projets du Grand Site. Il a déjà réalisé des actions similaires comme la création des bacs à marée par l'Université du Temps Libre du Pays de Quiberon.

Il va aussi constituer un **observatoire photographique du paysage « Grand Public » (OPP satellitaire)** en complément de son observatoire principal. Les habitants pourront participer à la prise de vue de clichés qui seront reconduits pour suivre l'évolution des paysages.

Enfin, le syndicat mixte va, au cours des années à venir, pérenniser, développer et diversifier ces partenariats et son implication dans les réseaux dont il est membre (Réseau des Grands Sites de France, Rivages de France, gestionnaires Natura 2000, réseaux bretons...).

Un séminaire annuel, lieu de créativité

Le syndicat mixte réunira chaque année l'ensemble des acteurs du Grand Site lors d'un séminaire. Organisé autour de conférences, d'ateliers de travail mais également de visites de terrain, **ce séminaire doit permettre de maintenir la dynamique et de faire émerger de nouvelles idées**. Il viendra en complément du comité de pilotage dont l'objectif est de suivre la mise en œuvre du projet. Le séminaire doit permettre d'élargir les perspectives, de préparer les futures orientations de préservation, de gestion et de valorisation des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon.



Les moyens de suivi et d'évaluation

Des outils de suivi à pérenniser et enrichir

Le syndicat mixte a mis en place depuis plusieurs années des outils de suivi des populations et des habitats naturels, des dynamiques du territoire, des aménagements et des actions de gestion qu'il a pu entreprendre. L'ensemble de ces informations vient compléter sa base de données et fait l'objet d'un traitement cartographique. Le syndicat souhaite poursuivre et enrichir ces suivis pour affiner et perfectionner sa politique de gestion et quantifier les moyens à y consacrer.

Un temps d'évaluation à mi-parcours du projet, sera organisé avec les partenaires.

Le suivi de l'évolution des paysages

Les paysages évoluent et il est nécessaire de comprendre, d'analyser ces dynamiques et d'en rendre compte pour adapter une politique de gestion de l'espace. Le syndicat mixte va animer des outils de suivi des paysages du Grand Site.

Observatoire Photographique du Paysage

En 2017, le syndicat mixte a souhaité faire le bilan des campagnes photographiques qu'il a pu réaliser dans le passé (2002 et 2009) et les faire évoluer avec la mise en place d'un **observatoire photographique du paysage** répondant à un protocole précis. Il va notamment intégrer la plateforme régionale d'Observatoires Photographiques du Paysage (POPP Breizh).

L'objectif de cet observatoire est, comme le définit le Conseil des ministres du 22 novembre 1989, de « constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage ». Il s'agit pour le syndicat et ses partenaires d'un outil de suivi des évolutions des paysages, d'évaluation des politiques engagées sur le territoire et d'aide à la gestion du Grand Site. Il servira également

de support à la sensibilisation du public à cette notion de paysage et de ses dynamiques.

Cet observatoire photographique du paysage sera composé d'un corpus primaire de 40 à 60 clichés répartis en 8 thématiques (paysage, patrimoine culturel bâti, planification urbaine, fréquentation, gestion du site, enjeu écologique, risque littoral, caractère du territoire) qui seront reconduits tous les ans et d'un corpus secondaire d'une cinquantaine de clichés complémentaires mais dont la reconduction ne sera pas aussi régulière.

Cet observatoire sera complété par un observatoire technique, permettant de suivre la gestion du site, son entretien mais également par des campagnes de photographies aériennes permettant de suivre l'évolution de la fréquentation et des aménagements. Elles seront reconduites tous les 6 ans (dans la continuité des prises de vue de 2002 et 2009). Enfin des clichés pris depuis un drone pour suivre les chantiers de génie écologique viendront compléter le dispositif.

Actuellement en cours de structuration, le syndicat a constitué et anime un comité de pilotage composé d'une douzaine de structures partenaires dont la mission est de lancer, conduire et suivre le projet, définir les thématiques et choisir les clichés. Les clichés 0 (année de référence) seront réalisés en 2018.

Suivi de l'urbanisation

La question de l'urbanisation et notamment de l'étalement urbain sera l'un des thèmes étudiés par l'observatoire photographique du paysage. Il le sera également par une analyse cartographique. Ce suivi de l'urbanisation sera effectué par un relevé et une analyse de l'occupation du sol réalisés tous les 3 ans.

Les suivis naturalistes

Suivis naturalistes (flore)

Les gardes du littoral du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon effectuent chaque année un **suivi d'espèces végétales à forte valeur patrimoniale**. Ce dernier est effectué en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Brest et est basé, depuis 2012, sur un planning de suivis qui permet d'optimiser le temps consacré par les gardes au suivi des différents taxons protégés, de planifier et d'organiser ces suivis année après année.

Suivis naturalistes (faune)

Il n'existe pas de protocole interne de suivi comme pour la flore mais le syndicat mixte s'inscrit dans des protocoles et des démarches régionales, en lien avec des associations naturalistes (Bretagne Vivante) et des centres de recherches (Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de La Rochelle), pour le suivi de certaines espèces animales : avifaune dont le Gravelot à collier interrompu, les chiroptères ou l'échouage des mammifères marins.

Les gardes du syndicat y ont consacré 186 heures sur l'année 2016.



96. Une action de baguage à Kerminihy (Erdeven)

Les suivis des actions de gestion du Grand Site

L'ensemble des actions de génie écologique (réhabilitation et entretien de milieux, lutte contre les invasives), d'aménagements (création, entretien, dépose, allègement, canalisation, signalétique), de ramassage des macro-déchets effectués par les agents du syndicat sont quotidiennement répertoriés au sein de **tableaux de bord et font l'objet d'un traitement statistique et cartographique**. Ces données sont utilisées afin de permettre une amélioration continue de la gestion du Grand Site et de rédiger les rapports d'activités.

Plusieurs centaines de données sont rentrées annuellement dans cette base et ce depuis 2010.

Une fréquentation à mieux connaître

Au cours de ces prochaines années, le syndicat mixte souhaite approfondir ses connaissances

de la fréquentation du Grand Site afin de mieux la maîtriser. La difficulté réside dans l'étendue et la multitude de points d'entrée sur ce Grand Site qui rendent les approches quantitatives difficiles et ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble.

Les études de fréquentation

Le syndicat a exprimé lors de la seconde Opération Grand Site sa volonté de suivre l'évolution générale quantitative et qualitative de la fréquentation du Grand Site. Cette étude était répartie en 4 volets : la fréquentation touristique, les déplacements, le stationnement, les pratiques des sports et loisirs de nature et devait, au-delà d'un simple état des lieux de la fréquentation, servir d'outil d'aide à la décision pour la gestion du Grand Site.

Le premier volet de cette étude a été mené en 2014/2015 et a permis d'appréhender **la pratique des sports et loisirs de nature** tant dans sa dimension quantitative que qualitative. Le syndicat souhaite reconduire cette étude, selon la même méthodologie, tous les 10/12 ans afin d'étudier l'évolution de ces pratiques.

Le deuxième thème étudié a été **le stationnement** en 2015/2016. Cette question représente un enjeu fort pour le territoire tant son impact peut, s'il n'est pas maîtrisé, être marquant sur les paysages et les milieux naturels. Afin de s'adapter au plus près des besoins et des attentes des visiteurs, cette étude sera reconduite tous les 6 ans.

Enfin le syndicat souhaite finaliser cette étude de fréquentation par un suivi et **une analyse des déplacements sur le Grand Site**. Cette étude permettra notamment de quantifier la part de l'écomobilité et d'observer son évolution en lien avec la réalisation d'infrastructures et la sensibilisation des publics.

Le dernier point portera sur **l'amélioration de la connaissance des publics**, afin de mieux cerner leurs profils, leurs comportements et leurs attentes.

Cette étude viendra compléter l'étude des perceptions réalisée en 2015. Afin de faire le bilan de la gestion du Grand Site et de connaître l'évolution de ces perceptions, il sera intéressant de renouveler une telle étude à la fin du projet à 6 ans (vers 2022).



Les données des éco-compteurs

Actuellement le territoire du Grand Site est équipé de 5 éco-compteurs répartis le long de la voie verte. Les trois éco-compteurs appartenant au syndicat mixte permettent de comptabiliser les passages de vélos et les deux autres, propriétés du département, relèvent la fréquentation des piétons et cyclistes.

Le syndicat mixte souhaite étendre ce dispositif avec l'installation de nouveaux éco-compteurs fixes permettant d'évaluer la fréquentation piétonne, cycliste et éventuellement équestre. Il réfléchit à disposer un système mobile permettant de comptabiliser les passages sur différents lieux afin notamment d'évaluer la pertinence et l'efficacité d'un aménagement.

Le suivi des actions d'éducation et d'animation à l'environnement

S'il n'est pas un élément de suivi de la fréquentation globale du Grand Site, le nombre de participants aux animations « grand public » et « scolaire » proposées par le syndicat mixte permet de connaître le nombre de personnes sensibilisées aux richesses patrimoniales, aux valeurs et aux enjeux du Grand Site. Ce relevé permet également d'adapter le programme d'animations en fonction des attentes mais aussi des différents thèmes et des lieux du territoire qui ont déjà fait l'objet d'une découverte commentée et expliquée.



97. Une animation de découverte de la nature

La mise en place d'un observatoire de la taxe de séjour

La création, en partenariat avec les collectivités perceptrices, d'un observatoire de la taxe de séjour à l'échelle du Grand Site permettra d'évaluer une partie (secteur marchand) du nombre de touristes séjournant sur le territoire.

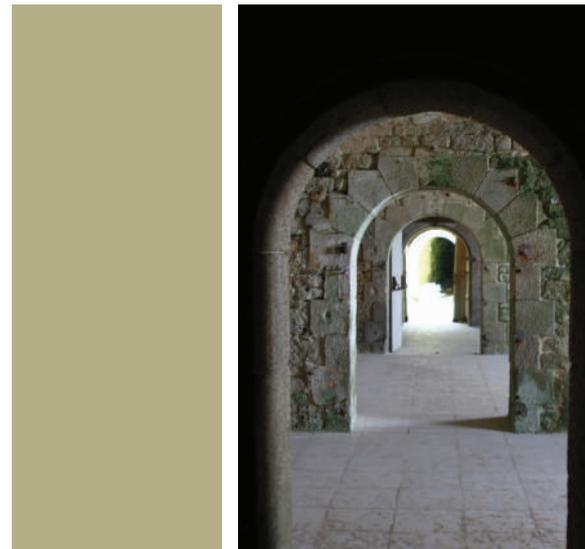
Des retombées socio-économiques à quantifier

Une étude inspirée de la méthodologie développée au sein du Réseau des Grands Sites de France sera menée pour quantifier les retombées socio-économiques. Elle permettra de mesurer le poids économique du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon dans le contexte local, départemental et régional. Elle évaluera les retombées économiques directes et indirectes du Grand Site.

La diffusion des données collectées

Afin de partager les différentes données collectées mais surtout les enseignements retirés, il est souhaitable d'organiser un retour d'informations biannuel vers les différents acteurs du territoire. Ce bilan de fréquentation pourra être composé des données recueillies et traitées par le syndicat mixte mais il pourra également être complété par des informations issues de l'observation de ces partenaires comme le comité départemental du tourisme par exemple.

ANNEXES





Annexes

Annexe 1 : Localisation des clichés et crédits photos

Annexe 2 : Chronologie des aménagements, études et travaux réalisés dans le cadre des Opérations Grand Site

Annexe 3 : Liste des principales études réalisées par le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

Annexe 4 : Liste des partenaires du Syndicat Mixte

Annexe 5 : Photomontages du projet d'éoliennes flottantes de Groix et Belle-Ile

Annexe 6 : Projet à 6 ans : plan d'actions et moyens dédiés

Annexe 7 : Délibération du Comité syndical du 8 novembre 2017, validant la candidature du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon au label Grand Site de France

Annexe 1 - Localisation des clichés et crédits photos



Couverture

Gravelot à collier interrompu et ses poussins
© Yaouenn SABOT



Partie 1, p 5

Azuré commun
© Yaouenn SABOT



Couverture

Les Géants de Kerzerho, Erdeven
© Anthony HAMEL



Partie 1, p 5

Ajoncs
© SMGSGQ



Couverture

Plage de Penthièvre, Saint-Pierre-Quiberon
© Yannick LE GAL / CRTB



Partie 1, p 5

Blockhaus de la Roche Sèche, Erdeven
© Anthony HAMEL



Couverture

La Côte Sauvage
© Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon (SMGSGQ)



Partie 1, p 5

La Côte Sauvage
© Yannick LE GAL / CRTB



Couverture

Plage de la Guérite, Plouharnel
© Yannick LE GAL / CRTB



Partie 1, p 5

Chars à voile sur la plage
© SMGSGQ



Sommaire

Port Bara, Saint-Pierre-Quiberon
© Anthony HAMEL / SMGSGQ



Partie 1, p 5

Le Grand Site vu du ciel
© Erwan LE CORNEC - Géos AEL



Partie 1, p 5

Alignement mégalithique dit la Chaise de César, Erdeven
© Anthony HAMEL



P 9

La presqu'île de Gâvres et la Petite Mer
© Erwan LE CORNEC - Géos AEL

**P 9**

Le tombolo de
Gâvres et la Petite
Mer

© Erwan LE CORNEC
- Géos AEL

**P 9**

Les dunes et étangs
littoraux, Plouhinec

© Erwan LE CORNEC
- Géos AEL

**P 9**

L'embouchure de la
ria d'Étel

© Erwan LE CORNEC
- Géos AEL

**P 9**

Les dunes de
Plouhinec et la ria
d'Étel

© Erwan LE CORNEC
- Géos AEL

**P 9**

Les dunes de
Plouharnel, en fond
la baie de Plouharnel

© Erwan LE CORNEC
- Géos AEL

**P 9**

L'isthme de
Penthièvre, Saint-
Pierre-Quiberon

© Erwan LE CORNEC
- Géos AEL

**P 9**

La presqu'île de
Quiberon

© Erwan LE CORNEC
- Géos AEL

**P 12**

Les dunes de
Plouharnel

© Anthony HAMEL

**P 12**

Etang de Kervran,
Plouhinec

© Bernard BEGNE /
Région Bretagne / CRTB

**P 12**

Port Blanc sur la Côte
Sauvage, Saint-Pierre-
Quiberon

© Yannick LE GAL /
CRTB

**P 21**

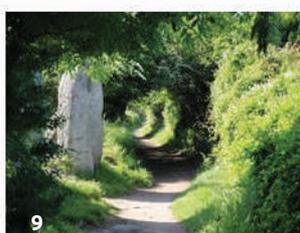
Champ cultivé et
bourg de Plouhinec

© Epycart / SMGSGQ

**P 21**

Terrain de loisirs,
Erdeven

© Epycart / SMGSGQ

**P 22**

Chemin creux et
menhir, Erdeven

© Epycart / SMGSGQ

**P 22**

Vue de l'océan et des
dunes depuis les
champs, Plouhinec

© Epycart / SMGSGQ

**P 23**

Anciens champs
entourés de murets,
Erdeven

© Anthony HAMEL

**P 23**

La voie verte et l'aire
de stationnement de
Kerminihy, Erdeven

© Epycart / SMGSGQ



P 23
La dune grise,
Plouharnel
© Epycart / SMGSGQ



P 23 - Paysage de dune mobile - © Epycart / SMGSGQ



P 24
La dune grise près de
Ste Barbe, Plouharnel
© Epycart / SMGSGQ



P 24
Etang à Kerminihy,
Erdeven
© Epycart / SMGSGQ



P 24
Accès à la plage du
Magouëro, Plouhinec
© Epycart / SMGSGQ



P 24 - La Roche Sèche et la plage de
Kerminihy, Erdeven - © Epycart / SMGSGQ



P 25 - La plage de Kerhilio, Erdeven
© Epycart / SMGSGQ



P 25
Plage de Sainte Barbe,
Plouharnel
© Epycart / SMGSGQ



P 26 - Tombolo de Gâvres - © Epycart / SMGSGQ



P 26
Isthme de Penthièvre,
Saint-Pierre-Quiberon
© Epycart / SMGSGQ



P 27
Village de Kerniscop,
Quiberon
© Anthony HAMEL



P 27
Tempête sur la Côte
Sauvage
© SMGSGQ



P 27
Vue de la Côte
Sauvage depuis la
pointe du Percho
© Epycart / SMGSGQ



P 28
La Pointe des Saisies,
Gâvres
© Epycart / SMGSGQ



P 31
Liparis de loesel
© SMGSGQ



P 31
Spiranthe d'été
© Yaouenn SABOT



32

P 31
Omphalode du littoral
© Yaouenn SABOT



33

P 31
Lothier maritime
© Yaouenn SABOT



34

P 32
Cordulie à tâches jaunes
© Nicolas LE GARFF



35

P 32
Azurée du thym
© Nicolas LE GARFF



36

P 33
Bernaches cravant
© Laurent PERIGNON



37

P 33
Gravelot à collier interrompu
© Yaouenn SABOT



38

P 34
Les alignements de Kerzerho, Erdeven
© Lyndy's Photos / SMGSGQ



39

P 35
Le fort de Penthièvre, Saint-Pierre-Quiberon
© Yannick LE GAL / CRTB



40

P 35
Le fort de Porh Puns, Gâvres
© Lyndy's Photos / SMGSGQ



41

P 35
Tour du Bégo, Plouharnel
© Lyndy's Photos / SMGSGQ



42

P 36
Moulin du Narbon, Erdeven
© Anthony HAMEL / SMGSGQ



43

P 36
Anciens marais salants de Kersahu, Gâvres
© Anthony HAMEL



45

P 37
Cimetière à bateaux du Magouër, Plouhinec
© SMGSGQ



46

P 37
Boulevard Chanard, Quiberon
© SMGSGQ



47

P 38
La maison d'Armorine, boulevard Chanard, Quiberon
© SMGSGQ



49

P 40
La digue du sémaphore, Plouhinec
© Anthony HAMEL



C1

Partie 2, P 43

Windsurf sur la plage de Kerhillio, Erdeven

© Emmanuel BERTHIER / CRTB



C2

Partie 2, P 43

Le Treh Simon

© SMGSGQ



C3

Partie 2, P 43

Le cimetière à bateaux, Plouhinec

© SMGSGQ



C4

Partie 2, P 43

Gâvres

© Lindy's photos / SMGSGQ



C5

Partie 2, P 43

Traquet motteux

© Yaouenn SABOT



C6

Partie 2, P 43

La Côte Sauvage

© SMGSGQ



C7

Partie 2, P 43

La Côte Sauvage

© Anthony HAMEL / SMGSGQ



C8

Partie 2, P 43

La Petite Mer de Gâvres

© SMGSGQ



50

P 44

Pâturage sur la Côte Sauvage (début 20e s.)

© Collection JY LE PORT



51

P 44

Carrière de sable dans les dunes d'Erdeven
Archives Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon



51

P 44

Carrière de sable dans les dunes d'Erdeven
Archives Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon



52

P 45

Stationnement sur les dunes, Magouëro
Archives Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon



53

P 45

Décharge à ciel ouvert dans les dunes (années 70)
Archives Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon



54

P 45

La main verte, Erdeven

© Anthony HAMEL



55

P 46

Plage de Kerhillio, Erdeven en 2000
© CG 56 / SMGSGQ



56

P 46

L'aire de stationnement du Percho, Saint-Pierre-Quiberon

© Anthony HAMEL / SMGSGQ



P 48
Activités nautiques sur
la plage de Kerhilio,
Erdeven
© SMGSGQ



P 50
Parcelle agricole à
Kerouriec, Erdeven
© Anthony HAMEL



P 50
Parcelle agricole,
Plouharnel
© SMGSGQ



P 54
Surveillance du garde du
littoral à la pointe du Percho
© SMGSGQ



P 54
Animation nature
© SMGSGQ



P 57
Travaux de mis en défens
par un chantier d'insertion
© SMGSGQ



P 58
Ramassage des déchets
sur la plage par des
bénévoles
© SMGSGQ



P 58
Un bac à marée sur la
Côte Sauvage
© SMGSGQ



P 58
Mobilisation contre le projet
d'extraction de sable en
2007 sur la plage de Kerhilio,
Erdeven
© Bruno Corpet - Collection
personnelle, GFDL



P 58
Manifestation lors de
l'échouement du TK
Bremen, Erdeven
© SMGSGQ



P 59
Traversée de la ria d'Etel
à bord du Treh Simon
© SMGSGQ



P 61
Port Blanc, Saint-Pierre-
Quiberon (fin années 90)
© CG 56 / SMGSGQ



P 61
Port Blanc, Saint-Pierre-
Quiberon en 2002
© Marc Rapilliard /
SMGSGQ



P 61
Port Blanc, Saint-Pierre-
Quiberon en 2009
© Marc Rapilliard /
SMGSGQ



P 61
Requalification de
l'aire de
stationnement de
l'arche de Port Blanc
© Auteurs de vues



P 61
Aire de stationnement de
l'arche de Port Blanc (2005),
Saint-Pierre-Quiberon
© SMGSGQ



69

P 61

L'ancienne aire de stationnement de l'arche de Port Blanc après requalification (2017)

© Anthony HAMEL / SMGSGQ



70

P 60

L'aire de stationnement de Kervégant, Plouhinec

© Erwan LE CORNEC - Géos AEL



71

P 61

Stationnement à Kervégant en 2002, Plouhinec

© Marc Rapilliard / SMGSGQ



71

P 61

Stationnement à Kervégant en 2009, Plouhinec

© Marc Rapilliard / SMGSGQ



73

P 62

Le fort de Porh Puns en 2009 avant les travaux d'ouverture

© SMGSGQ



73

P 62

Le fort de Porh Puns en 2009 avant les travaux d'ouverture

© SMGSGQ



74

P 63

La voie verte à Kerminihy, Erdeven

© Anthony HAMEL



75

P 64

Réouverture de zones humides, Plouhinec

© SMGSGQ



76

P 66

Cérémonie de remise du prix Natura 2000
Archives Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon



77

P 67

Echouement du TK Bremen sur la plage de Kerminihy, Erdeven

© SMGSGQ



78

P 67

Protection des espaces naturels proches de l'échouement, Erdeven

© SMGSGQ



78

P 67

Protection des espaces naturels proches de l'échouement, Erdeven

© SMGSGQ



79

P 67

Démantèlement du TK Bremen sur la plage de Kerminihy, Erdeven

© SMGSGQ



80

P 67

Dépollution du site de l'échouement, Erdeven

© SMGSGQ



81

P 67

Revégétalisation de la dune après l'échouement du TK Bremen, Erdeven

© SMGSGQ



82

P 69

Canalisation des véhicules près du sémaphore, Plouhinec

© SMGSGQ

**P 70**

Parking de la Guérite,
Plouharnel
© SMGSGQ

83

**P 71**

Aire de stationnement
du Magouëro,
Plouhinec
© F. Henry - Auteurs
de vues / SMGSGQ

84

**P 76**

L'érosion de la dune
© SMGSGQ

85

**Partie 3, P 77**

Thym serpollet
© Nicolas LE GARFF

D1

**Partie 3, P 77**

Chemins de la Côte
Sauvage
© SMGSGQ

D2

**Partie 3, P 77**

Armérie maritime et le
fort de Penthièvre en
arrière-plan
© Anthony HAMEL

D3

**Partie 3, P 77**

Dune et ruisseau du
Poulbé, Erdeven
© SMGSGQ

D4

**Partie 3, P 77**

Ophrys abeille
© Yaouenn SABOT

D5

**Partie 3, P 77**

Balade au coucher du
soleil le long du littoral
© Emmanuel
BERTHIER / CRTB

D6

**Partie 3, P 77**

Marais de Kersahu,
Gâvres
© Anthony HAMEL

D7

**Partie 3, P 77**

Kitesurf près de la
barre d'Étel
© Anthony HAMEL

D8

**P 80**

Le Mât Fenoux et la ria
d'Étel
© Anthony HAMEL

86

**P 80**

Borne de secours sur
la Côte Sauvage
© Anthony HAMEL /
SMGSGQ

87

**P 82**

Des mégalithes à
Erdeven
© Anthony HAMEL

88

**P 83**

Le Tire Bouchon en
forêt de Plouharnel
© Anthony HAMEL

89

**P 85**

Les toilettes sèches,
Erdeven
© SMGSGQ

90



91

P 85

La voie verte à
Kerminihy, Erdeven
© Anthony HAMEL



97

P 100

Une animation de
découverte de la nature
© SMGSGQ



92

P 89

Une animation pour
les scolaires
© SMGSGQ

**Annexes, P 101**

Visite du ministère de
l'environnement en
novembre 2016

© SMGSGQ



93

P 89

Le stationnement
sauvage de certains
camping-cars
© SMGSGQ

**Annexes, P 101**

Coup de vent sur la
digue du sémaphore,
Plouhinec

© Anthony HAMEL



95

P 92

Présentation des Dunes
Sauvages au sein de l'Ecole
de Surf de Bretagne
© SMGSGQ

**Annexes, P 101**

Pipit farlouse

© Yaouenn SABOT



E1

Partie 4, P 93

Rainette arboricole
© Nicolas LE GARFF

**Annexes, P 101**

Chardon bleu

© Emilie VENEAU



E2

Partie 4, P 93

Balade équestre sur la
presqu'île de Quiberon
© SMGSGQ

**Annexes, P 101**

Sortie VTT sur la voie
verte en presqu'île de
Quiberon

© Anthony HAMEL



E3

Partie 4, P 93

Etang de Kervran,
Plouhinec
© Yaouenn SABOT

**Annexes, P 101**

La Côte Sauvage

© Anthony HAMEL



96

P 99

Une opération de
bagueage d'oiseaux
© SMGSGQ

**Annexes, P 101**

Le fort de Porh Puns

© SMGSGQ

Annexe 2 - Chronologie des aménagements, études et travaux réalisés dans le cadre des Opérations Grand Site

Candidature lancée en 1993 par le Département, le CAUE et le Conservatoire du Littoral

1997 : création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Grand Site de Gâvres Quiberon (SIVU)

1998 : D.D.E recrutée comme Assistant à Maîtrise d’Ouvrage

Eté 1999 : réhabilitation d’un tronçon de l’itinéraire cyclable sur Erdeven

Mise en place du Passeur : navette maritime entre Etel et Plouhinec

Mai 1999 novembre 2000 : **conduite de l’étude paysagère du Grand Site Gâvres Quiberon** par un bureau d’études

Avril 2000 : recrutement d’une coordinatrice de projet

2001

Février 2001 : validation du schéma général de protection et d’aménagement par le Comité de Pilotage

Eté 2001 : réalisation de l’étude de fréquentation

Automne 2001 : instauration de la servitude littorale à Gâvres et réalisation du sentier côtier

Juillet 2001 : présentation du dossier devant la Commission Départementale des Sites

Décembre 2001 : présentation du dossier devant la Commission Supérieure des Sites : AVIS FAVORABLE

Décembre 2001 : réalisation de travaux expérimentaux sur la Côte Sauvage

2002

Février: dépôt des dossiers de demande de subventions « avenant Erika »

Instruction administrative par les financeurs des dossiers durant toute l’année

Préparation par le SIVU des dossiers techniques et financiers

Mai : réalisation de l’observatoire photographique du paysage

Décembre : Bouclage du tracé de l’itinéraire cyclable + son étude d’impact

2003

Premiers travaux Erika : mise en défens du massif dunaire entre la Barre d’Etel et la Roche Sèche. Travaux réceptionnés le 1er juillet 2003

Procédure administrative d’autorisation + montage financier de l’itinéraire cyclable

Préparation de la convention entre le SIVU et le Ministère de l’environnement



2004

Enquête publique de l'itinéraire mixte piéton / vélo : Avis favorable du commissaire enquêteur
Lancement de l'étude de réhabilitation de la Côte Sauvage conjointement avec le Conservatoire du Littoral

Travaux de protection du massif dunaire à Kerhillio (Erdeven) : mise en défens des secteurs à protéger et canalisation du public sur des accès aménagés. Travaux réalisés dans le cadre de l'avenant Erika. Travaux réceptionnés le 30 juin 2004

Préparation des travaux d'aménagement d'une aire de stationnement au Stang (Etel / Erdeven) et de réhabilitation de la Pointe des Saisies (Gâvres)

2005 : lancement opérationnel du programme « Erika »

Réhabilitation de la Côte Sauvage et de la Pointe de Conguel (Quiberon)

Avis favorable de la Commission des sites le 3 mars 2005

Enquête publique du 10/06 au 11/07/2005 avis favorable

Autorisation ministérielle de travaux en site classé du 29 juillet 2005

Début des travaux Pointe de Conguel : décembre 2005

Réhabilitation des secteurs de Magouëro et Kervégan (Plouhinec)

Avis favorable de la Commission des sites le 3 mars 2005

Enquête publique du 10/06 au 11/07/2005 avis favorable

Autorisation ministérielle de travaux en site classé du 29 juillet 2005

Début des travaux : février 2006.

Mise en service des aires de stationnement au 1er juillet 2006

Aménagement d'une aire naturelle de stationnement Le Stang (Etel)

Enquête publique réalisée du 21/02 au 24/03 2005. Avis favorable.

Juillet 2005 : transformation administrative du SIVU en Syndicat Mixte du fait de l'intégration de CAP l'Orient en substitution de la commune de Gâvres.

2006

Réhabilitation de la Pointe des Saisies (Gâvres)

Travaux réceptionnés le 10 février 2006

Réhabilitation de la Côte Sauvage et de la Pointe de Conguel

Réalisation des travaux

Réhabilitation des secteurs de Magouero et Kervégan (Plouhinec)

Début des travaux : février 2006

Mise en service des aires de stationnement au 1er juillet 2006

Réception des travaux : 12 décembre 2006

Aménagement d'une aire naturelle de stationnement Le Stang (Etel)

Travaux réceptionnés le 15 décembre 2006

Réalisation du tronçon d'itinéraire mixte piéton / vélos tronçon Le Bégo/Penthièvre sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général du Morbihan

2007

Réhabilitation de la Pointe de Conguel : travaux réceptionnés le 11 janvier 2007

Réhabilitation de la Côte Sauvage : travaux réceptionnés le 31 mai 2007

Réalisation tronçon d'itinéraire cyclable secteur du Bégou à Kerhillio: travaux réceptionnés le 24 juillet 2007

2008

Travaux de canalisation de la fréquentation et de réhabilitation de la dune mobile sur Plouharnel et sur Erdeven

Réouverture de certaines dépressions humides intradunales et arrière dunaires (Kerminihy, Erdeven) 1^{ers} travaux

Lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre du tronçon de la voie verte « Presqu'île de Quiberon »

Construction du bloc sanitaire sur l'aire de stationnement de Port Blanc (Saint-Pierre-Quiberon)

2009

Observatoire des paysages avec des prises de vue aériennes (2^{nde} édition)

Expérimentations de gestion en faveur du maintien de la dune fixée à Plouharnel afin de lutter contre les diverses formes d'érosion

Requalification de l'aire de stationnement de Mané Guen sous maîtrise d'ouvrage de l'Office National des Forêts

Restauration du site de la station d'épuration de Kerné sous maîtrise d'ouvrage Ville de Quiberon / Syndicat Mixte de la Région Auray-Belz-Quiberon-Pluvigner

2010

Travaux d'ouverture au public du Fort de Porh Puns à Gâvres

Aménagements sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral

Revégétalisation de l'aire de stationnement des îles (Quiberon)

Lancement d'une étude sur la réhabilitation de la décharge de Kerniscob (Quiberon)

Remise en état du revêtement des aires de stationnement de la Côte sauvage

Sécurisation routière de la RD 768 par la création de 2 ronds-points à Mané Guen sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général du Morbihan

2011

Concertation et préparation du programme d'actions de la seconde Opération Grand Site

16 décembre 2011 : **Echouement du TK Bremen** sur la plage de Kerminihy à Erdeven

2012

Préservation et réhabilitation du site suite à l'échouement du TK Bremen, le syndicat est alors récompensé pour sa gestion de ces événements par le Grand Prix Natura 2000



12 juillet 2012 : signature entre le syndicat mixte, l'Etat, la région Bretagne, le département du Morbihan et l'Office National des Forêts d'une **convention financière et opérationnelle** traduisant la mise en œuvre de la seconde Opération Grand Site

Définition du périmètre du Grand Site

Décembre 2012 : **adhésion du Conseil Général du Morbihan** au syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

2013

Janvier 2013 : Le département met à disposition du syndicat une directrice (0,2 ETP) et un chargé de mission communication (0,4 ETP)

Mars 2013 : Recrutement d'une gestionnaire administrative et comptable par le syndicat mixte

Audit des ressources humaines du syndicat mixte

2014

Analyse financière : assainissement des finances et mise en conformité des budgets

1^{ère} hausse de la contribution des membres

Septembre 2014 : **mission d'expertise de l'Opération Grand Site et définition du programme « pré-label »** qui vient remplacer le programme défini en 2012 et dont l'objectif est l'obtention du label Grand Site de France en 2018.

2015

Hausse significative de la contribution financière des membres du syndicat mixte

Remise en place du comité de pilotage sous l'impulsion du sous-préfet puis du préfet du Morbihan

Réaménagement des accès et parkings littoraux de Plouharnel

Etude des perceptions du Grand Site Gâvres Quiberon

Etudes de fréquentation (Pratique des sports et loisirs de nature / Camping-cars)

2016

Etude équestre : état des lieux des pratiques équestres sur le Grand Site et propositions d'actions

Mise en place d'outils pédagogiques

Réalisation d'un film pédagogique sur la criée de Quiberon « Le poisson, du Mor Braz à l'assiette » dans le cadre du programme « Eduquer à la mer » de la région Bretagne – réseau Melglaz

Création de 40 fiches pédagogiques en lien avec la visite virtuelle du Grand Site

Canalisation des véhicules sur le site du Mât Fenoux à Plouhinec

Sécurisation de la portion de la voie verte entre Le Bégo et Penhièvre

Validation, par le comité syndical du 12 octobre 2016, de la préparation du dossier de labellisation Grand Site de France.

2017

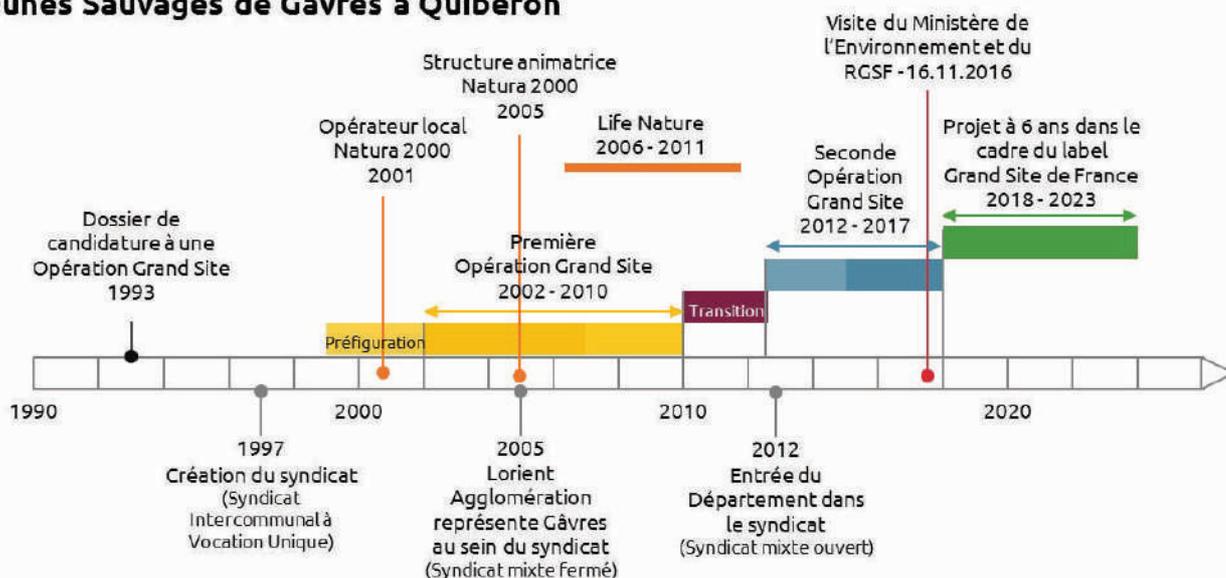
Dépôt d'un dossier à l'appel à projets « Plan de paysages » du Ministère de l'Environnement
Recrutement d'un chargé de projet et **rédaction du dossier de candidature au label Grand Site de France**

Accompagnement des communes dans **l'application des normes de publicités extérieures**

Mise en place d'un **observatoire photographique du paysage**

Définition d'une charte éditoriale et graphique pour le Grand Site Gâvres Quiberon

Historique du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon





Annexe 3 - Liste des principales études réalisées par le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

Synthèse des études antérieures - propositions d'aménagements, Jean-Pierre FERRAND, Conseil en Environnement, Hennebont, septembre 1998

Etude paysagère du Grand Site Gâvres Quiberon, Atelier de l'île, Institut de Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale

Phase 1 : Analyse et diagnostic, octobre 1999

Phase 2 : Propositions de protection et d'aménagements, janvier 2001

Etude de fréquentation été 2001, EOLFE, Laurence David, mars 2002

Etude d'impact – projet de cheminement mixte piétons / vélos de Gâvres à Quiberon, Jean-Pierre FERRAND, Conseil en Environnement, Hennebont, mai 2003

Etude de fréquentation sur les sports et loisirs de nature sur le littoral de Gâvres à Quiberon, Syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon – Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, 2014-2015

Perceptions du massif dunaire Gâvres Quiberon et du projet « Opération Grand Site » auprès de ses usagers, Institut de Recherche sur les Entreprises et les Administrations, Université de Bretagne Sud

Phase 1 : étude qualitative, mars 2015

Phase 2 : étude quantitative, mars 2016

Etude de restauration du fort de Porh Puns, Gâvres, Marie-Suzanne de PONTAUD, Architecte en Chef des Monuments Historiques, février 2017

Le cheval peut-il constituer un outil d'aménagement du littoral ? Le cas du Grand Site Gâvres Quiberon, Françoise LUMALÉ, Institut Français du Cheval et de l'Équitation, Université de Bretagne Sud, avril 2017

Mise en œuvre d'un Observatoire Photographique du Paysage pour l'Opération Grand Site Gâvres Quiberon, Sylvain JOSSE, Université de Haute Bretagne, Syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon, octobre 2017

Annexe 4 - Liste des partenaires du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

Propriétaires fonciers	Ministère des Armées Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres Département du Morbihan Office National des Forêts (Ministère de l'Agriculture)
Collectivités et institutions	Conseil Régional de Bretagne Lorient Agglomération Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan et ses chantiers d'insertion Auray Quiberon Terre Atlantique Pays d'Auray Agence d'Urbanisme, de Développement Economique et Technopole du Pays de Lorient Syndicat mixte de la ria d'Etel Syndicat de la vallée du Blavet Communes membres : Plouhinec, Etel, Erdeven, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon Communes riveraines : Riantec, Carnac, Port-Louis, Ministère de la transition écologique et solidaire Agence Française pour la Biodiversité (ex ONEMA, ONCFS) Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Préfecture du Morbihan et sous-préfecture de Lorient Direction Départementale des Territoires et de la Mer Unité départementale de l'architecture et du patrimoine Service pénitentiaire d'insertion et de probation 56 Délégation à la Mer et au Littoral (Affaires Maritimes) Union européenne Institut Géographique National Service historique de la Défense Archives départementales Agence de l'Eau Loire Bretagne Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer Parc Naturel Régional Golfe du Morbihan eMegalis
Animations	Ty Douar Alré Les enfants du marais Médiathèques Musée de Carnac Eco-musée de Saint-Dégan



Suivis naturalistes

Conservatoire Botanique National de Brest
Centre de Recherche sur les Mammifères Marins
Observatoire du plancton
Bretagne Vivante

Associations

Autrefois Etel & sa région (Musée des Thoniers)
Paysages de Mégalithes
Association Liberty Breizh Memory Group 56 (Plouharnel)
Université du Temps Libre du Pays de Quiberon
Réseau des Grands Sites de France
Rivages de France

Tourisme et Loisirs

Morbihan Tourisme
Morbihan Tourisme Responsable
Offices de Tourisme
Ecole de Surf de Bretagne
Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques
Associations Communales de Chasse Agréées locales
Comité régional du tourisme
Comité Départemental de Randonnée du Morbihan
Collectif cyclisme et prévention du Morbihan
Comité Départemental de Tourisme Equestre du Morbihan
Comité Départemental de Surf du Morbihan
Comité Départemental de Vol libre du Morbihan
Fédération Française de Vol Libre
Comité Départemental des Etudes et de Sports Sous Marins du Morbihan
Associations d'équitants

Education / Enseignement supérieur

Education Nationale et inspection académique
Université Bretagne Sud, Lorient
Institut de Recherche sur les Entreprises et les Administrations (UBS)
Université Catholique de l'Ouest Vannes - Arradon
Université Bretagne Occidentale, Brest
Université Rennes 2
Lycées professionnels (Kerplouz, Gros Chêne)

Activités économiques

Compagnie des ports du Morbihan
Agriculteurs
Société hlm Aiguillon
Campings

CARACTERISTIQUES

Point de vue

Localisation
 Groix - Belle-Ile
 L. 47° 12' 00" N - L. 12° 00' 00" W
 Hauteur de la tour : 120 m
 Hauteur des pales : 60 m
 Hauteur totale : 180 m
 Nombre de pales : 3
 Longueur des pales : 60 m
 Masse des pales : 120 t
 Masse de la nacelle : 120 t
 Masse totale : 240 t
 Surface de la plateforme : 1000 m²
 Profondeur maximale : 100 m
 Adresse : Belle-Ile-en-Mer, France

Environnement

Situation de la plateforme
 Direction de vent dominante : N-NW
 Direction de vent secondaire : W-SW
 Direction de vent tertiaire : E-SE
 Hauteur de la plateforme : 120 m
 Hauteur des pales : 60 m
 Hauteur totale : 180 m
 Nombre de pales : 3
 Longueur des pales : 60 m
 Masse des pales : 120 t
 Masse de la nacelle : 120 t
 Masse totale : 240 t
 Surface de la plateforme : 1000 m²
 Profondeur maximale : 100 m
 Adresse : Belle-Ile-en-Mer, France

Projet

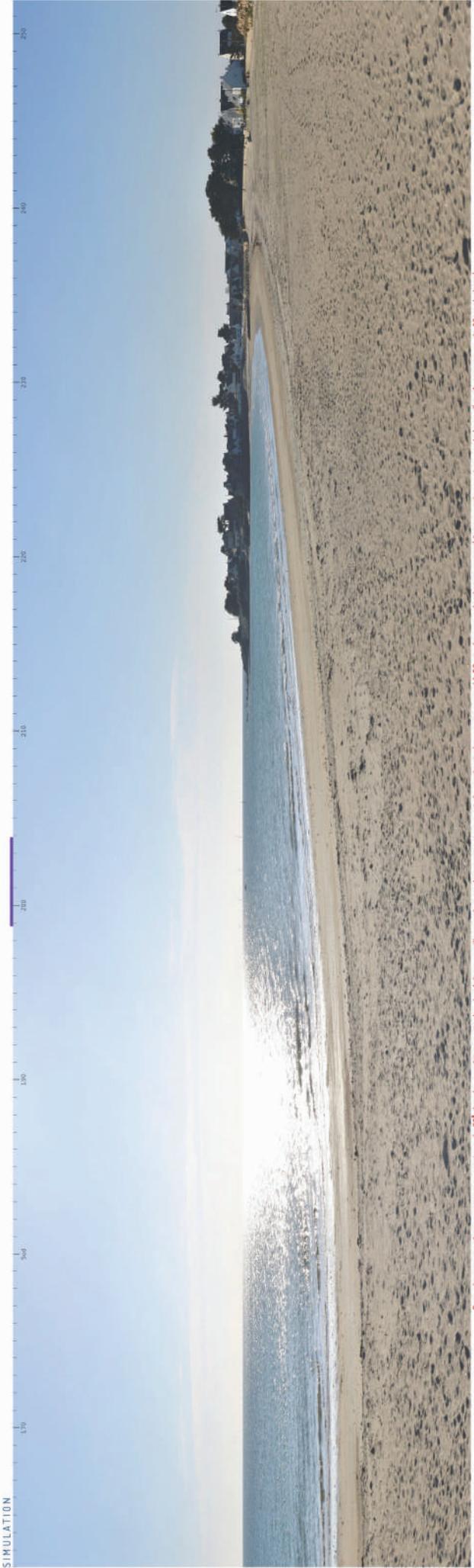
Caractéristiques
 Capacité : 3 MW
 Longueur des pales : 60 m
 Hauteur des pales : 60 m
 Hauteur totale : 180 m
 Nombre de pales : 3
 Longueur des pales : 60 m
 Masse des pales : 120 t
 Masse de la nacelle : 120 t
 Masse totale : 240 t
 Surface de la plateforme : 1000 m²
 Profondeur maximale : 100 m
 Adresse : Belle-Ile-en-Mer, France

Analyse paysagère

Type d'étude associée au point de vue
 Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un projet de développement éolien offshore. Elle vise à évaluer l'impact paysager des éoliennes flottantes sur le littoral de Belle-Ile-en-Mer. L'étude a été réalisée en collaboration avec des experts en analyse paysagère et en ingénierie éolienne.

SITUATION

Localisation
 Belle-Ile-en-Mer
 Groix
 Gâvres



Pour observer ce photomontage panoramique de 90° dans les conditions optimales de réalisme, veuillez couvrir ce document sur un quart de cercle et placer votre regard à la base d'un photomontage de 80cm de large.

Annexe 6 - Projet à 6 ans : plan d'actions et moyens dédiés

	Pilotage	C : Action dans la continuité N : Nouvelle action	Coût moyen sur 6 ans (en €)		Partenariats envisagés	
			Investissement	Fonctionnement (hors Rtt)	techniques	financiers
ENJEU 1 : PRÉSERVER, GÉRER ET VALORISER LES PATRIMOINES			885 000	95 000		
Axe stratégique 1 : Préservation de l'identité paysagère du Grand Site			215 000	75 000		
Elaborer et animer une étude paysagère	SM	N	60 000			
Accompagner la prise en compte des paysages dans les documents et projets d'urbanisme	SM	N	10 000			
Réaliser un cahier des recommandations paysagères et architecturales	SM	N	30 000			
Contribuer à la bonne application de la loi sur la publicité, les enseignes et les pré-enseignes	DDTM	C	10 000			
Concevoir, à l'échelle du Grand Site, des bornes de secours intégrées à l'espace naturel et au paysage	SM	C	50 000			
Elaborer et mettre en œuvre une démarche de valorisation des paysages du Grand Site	SM	N	100 000			Etat, Dreal, CR, CD56
Animer et valoriser les Observatoires Photographiques du Paysage	SM	C	5 000	25 000		
Axe stratégique 2 : Protection et gestion des patrimoines naturels			120 000	10 000		
Mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000 (Docob)	SM	C	50 000			
Approfondir les inventaires et suivis naturalistes pour les espèces patrimoniales	SM	C	20 000			
Gérer et entretenir les espaces naturels et les équipements d'accueil	SM	C	50 000			
Accompagner la prise en compte de la biodiversité dans les documents et projets d'urbanisme	SM	C		10 000		Dreal, CR, CD56
Développer le pâturage pour l'entretien des milieux naturels	SM	N	0			
Axe stratégique 3 : Valorisation des richesses culturelles			550 000	10 000		
Valoriser le fort de Porh Puns	SM	C	500 000			
Participer au projet d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac, du Golfe du Morbihan et de la Baie de Quiberon	PdM	N		10 000		Etat, Dreal, CR, CD56
Apporter un appui à la préservation et la valorisation des patrimoines culturels	SM et com	N	50 000			
ENJEU 2 : STRUCTURER UN ACCUEIL DE QUALITE ET DURABLE			1 210 000	40 000		
Axe stratégique 4 : Mobilisation en faveur d'une démarche d'éco-mobilité			0	40 000		
Engager et animer une démarche partenariale sur la gestion des mobilités du Grand Site	SM	N	0			
Participer à la réflexion sur l'accessibilité à la presqu'île de Quiberon en période estivale et l'avenir du Tire-Bouchon	Coll	N	0			Etat, Dreal, CR, CD56, EPCI, Europe
Concevoir et diffuser des outils d'information et de communication sur l'éco-mobilité	SM	N	0	40 000		
Axe stratégique 5 : Optimisation de l'offre de stationnement et d'accès			700 000			
Elaborer un schéma stratégique de gestion des aires de stationnement du Grand Site	SM	N	180 000			
Améliorer la qualité et développer les équipements d'accueil sur les aires de stationnement	SM	C	500 000			
Développer l'information et le guidage sur le stationnement	SM	N	20 000			Etat, Dreal, CR, CD56, entreprises
Axe stratégique 6 : Développement d'un réseau d'itinéraires doux (cycle, piéton, équestre)			240 000			
Accompagner la finalisation de la voie verte n°5 entre Erdréven et Cahras	CD56	C	3 600 000			
Pérenniser et moderniser le Passer. Liaison maritime saisonnière	SM	C	120 000			CR, CD56
Compléter et valoriser un réseau de circulations douces permettant de desservir l'ensemble du Grand Site (littoral et rétro-littoral)	SM et coll.	C	120 000			
Axe stratégique 7 : Déploiement d'une signalétique identitaire sur le Grand Site			270 000			
Elaborer un schéma de signalétique	SM	N	70 000			
Installer et entretenir ces signalétiques	SM	N	200 000			Etat, Dreal, CR, CD56, EPCI, Europe

Annexe 7 - Délibération du Comité syndical du 8 novembre 2017, validant la candidature du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon au label Grand Site de France



Comité syndical en mairie d'Étel Le 8 novembre 2017	Délibération n° 2017/29
Date de la convocation	30 octobre 2017
Nombre de personnes en exercice	17
<u>Titulaires Présents</u> : A. LE FORMAL, A. LEANNEC, J. HERVE, P. MALENFANT, D. RIGUIDEL, P. LOFFICIAL, T. CHASLES, R. ROZO, C. LASSERON, N. LE MAGUERESSE, G. PIERRE, MC LE QUER, K. BELLEC	13
<u>Suppléants Présents</u> : M. JOZAN remplace L. LE DUVEHAT, titulaire empêché	1
Nombre de présents	14
Nombre de voix	23
Le Président fait constater le quorum	

Approbation du dossier de candidature à la labellisation Grand Site de France

Vu la délibération 2016-15 relative à la préparation du dossier de candidature pour la labellisation Grand Site de France

Vu la délibération 2017-24 relative à la lettre d'engagement

Par délibération en date du 16 octobre 2016, le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon a décidé à l'unanimité de déposer une demande de labellisation Grand Site de France avant la fin de l'année 2017.

Le label Grand Site de France a été créé par l'Etat pour garantir l'excellence de la gestion des sites classés de grande notoriété et de forte fréquentation. Il est défini par l'article L.341-15-1 du code de l'environnement et constitue une marque déposée par l'Etat auprès de l'INPI. Il est octroyé par décision ministérielle pour 6 ans, renouvelable sur dossier.

L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable. Il exige un organisme de gestion partenarial attributaire du label, dont le fonctionnement est assuré de manière pérenne au moyen d'un budget identifié et adapté aux enjeux, qui coordonne la mise en œuvre du projet Grand site en associant les diverses parties prenantes.

A cette fin, il a engagé la rédaction du dossier de candidature et sollicité la relecture de ses partenaires et institutions concernées. Le dossier présenté se compose de quatre parties complémentaires :

- descriptif du caractère exceptionnel du site classé et ses abords,
- présentation du syndicat, ses missions de gestion et de valorisation à la hauteur de la notoriété du site, et ses partenariats,
- exposé des actions réalisées lors des Opérations Grand Site pour restaurer les qualités paysagères, naturelles et culturelles du site,
- développement d'un programme d'interventions à 6 ans au regard de quatre enjeux majeurs, la préservation, l'accueil, la pédagogie, le projet partagé et s'appuyant sur une gouvernance mature,

Et d'une déclaration d'engagement attestant de notre motivation à demander le label et de nos engagements pour l'avenir.

Riche d'un patrimoine emblématique et de réalisations intégrées favorisant la protection des milieux naturels, la cohérence paysagère et leur découverte sensible, notre candidature porte des valeurs de respect de l'intégrité des lieux et des communautés de vie, de solidarité et de cohésion.

Attachée à l'esprit des lieux, empreint d'émotion, de liberté et de nature sauvage, cette candidature s'inscrit dans un projet de territoire collectif conciliant la conservation des espaces patrimoniaux et un développement économique et touristique durable. Ce projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du Grand Site ne

pourra se construire qu'avec les habitants et les acteurs socio-économiques, ambassadeurs et force vive de ce territoire, que nous désirons vivant et tourné vers l'avenir.

**A l'issue de l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

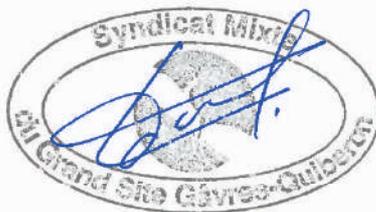
- **APPROUVE** le dossier de candidature à la labellisation Grand Site de France, tel que présenté,
- **VALIDE** le plan d'actions et **POURVOIT** à sa mise en œuvre dans un délai de 6 ans soit à l'issue de l'année 2023
- **SAISIT** Monsieur le Préfet de sa demande de labellisation adressée à Monsieur le Ministre de la Transition écologique et solidaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à conduire toutes démarches et à signer tous documents afférents à cette candidature

Transmis en Préfecture de VANNES,
Publié ou (et) notifié, le
Caractère exécutoire,
Le Président

10 NOV. 2017

Le Président

A. LE FORMAL





DUNES SAUVAGES

de Gâvres à Quiberon

Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

Parc de Keraveon, 56410 ERDEVEN - 02 97 55 50 89 - www.gavres-quiberon.fr

